

Catalogue de l'Académie de l'OMPI

Programmes d'enseignement,
de formation et de
perfectionnement 2024





Catalogue de l'Académie de l'OMPI

Programmes
d'enseignement,
de formation et de
perfectionnement 2024

Avant-propos du Directeur général

La propriété intellectuelle est l'affaire de chacun, où qu'il soit. Que vous soyez scientifique ou entrepreneur, musicien ou propriétaire d'une petite entreprise, diplomate ou styliste, dès lors que vous avez une nouvelle idée ou que vous créez quelque chose, la propriété intellectuelle vous concerne.

Il est donc essentiel que les connaissances et les compétences en matière de propriété intellectuelle soient accessibles à tous. Au cours des vingt-cinq dernières années, l'Académie de l'OMPI est devenue le premier centre mondial d'enseignement, de formation et de renforcement des compétences en matière de propriété intellectuelle : elle a formé 1,2 million de personnes dans 193 pays, sachant que 70% de ces personnes provenaient de pays en développement et que plus de la moitié d'entre elles étaient des femmes.

L'un des principaux atouts de l'Académie est sa capacité de s'adapter à l'époque et de comprendre que l'enseignement doit évoluer en même temps que la propriété intellectuelle. Depuis le lancement de notre Plan stratégique à moyen terme en 2021, nous avons réimaginé notre catalogue de cours en allant au-delà du simple transfert de connaissances techniques et du cadre juridique de la propriété intellectuelle pour nous concentrer sur l'acquisition de compétences pratiques, notamment au regard des aspects économiques, commerciaux et financiers de ce domaine.

Cette transformation traduit le fait qu'un nombre croissant de pays et d'entreprises de toutes tailles et de toutes les régions du monde comptent sur l'innovation, la créativité, la technologie et l'entrepreneuriat pour se développer et grandir. Aujourd'hui, 75% de toutes les demandes de titres de propriété intellectuelle proviennent de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine, contre environ 50% deux décennies plus tôt.

Le présent catalogue tient compte de ces changements. Pour la première fois, nous proposerons en 2024 plus de 50 cours en plus de 20 langues dans le cadre de notre Programme d'enseignement à distance. Il s'agira notamment de cours sur la propriété intellectuelle dans le domaine de la finance, la propriété intellectuelle et le tourisme, la propriété intellectuelle et les jeux vidéo, la propriété intellectuelle et l'économie bleue, ou encore la propriété intellectuelle et le sport.

Nous aurons également le plaisir d'offrir 16 programmes conjoints de master, et notamment cinq nouveaux programmes en partenariat avec des universités renommées comme l'Université nationale de droit de Delhi, l'Université des sciences sociales de Singapour, l'Université Umm Al Qura et l'Université IE de Madrid. Le nombre de cours d'été de l'OMPI a aussi augmenté et 25 cours sont désormais proposés dans des pays comme l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Égypte, les États-Unis d'Amérique, le Kazakhstan, le Mexique et Oman. Enfin, nous offrons un nouvel ensemble de programmes à court terme de perfectionnement des cadres afin de permettre à ceux-ci d'acquérir des compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle.

L'intérêt de ces cours ne tient pas seulement aux compétences acquises, mais à la manière dont nos élèves emploient ces compétences pour bâtir un monde meilleur. Mme Priscilla Kolibea Mante, une scientifique ghanéenne, met actuellement au point un médicament permettant de lutter contre l'épilepsie. Mme Micaela Mantegna, qui est argentine, est devenue la première

“abogamer” au monde, c’est-à-dire une avocate spécialisée dans les politiques en matière de jeux vidéo. Mme Liliyana da Silva s’appuie sur ses connaissances pour contribuer à élaborer un code national de la propriété intellectuelle dans son pays natal, le Timor-Leste. Et Mme Lilian Nantume aide les femmes chefs d’entreprise et les PME en Ouganda à intégrer la propriété intellectuelle dans leurs plans d’affaires.

Que vous souhaitiez poursuivre une carrière dans le domaine de la propriété intellectuelle ou en savoir juste assez pour pouvoir en tirer parti, l’Académie de l’OMPI peut vous aider à progresser sur cette voie, non seulement à titre de mentor mais aussi de partenaire. Nous espérons que ce catalogue sera instructif et intéressant et que vous trouverez un cours qui vous convient.



Le Directeur général,
Daren Tang

Préface

L'année 2024 sera témoin d'une transformation dans les travaux de l'Académie de l'OMPI. Tout en continuant de s'acquitter de son mandat principal, à savoir faciliter l'accès au renforcement des compétences en matière de propriété intellectuelle dans le monde entier, notamment dans les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition, l'Académie s'adressera également à de nouveaux bénéficiaires, issus notamment du secteur privé, et mettra davantage l'accent sur le perfectionnement des étudiants et la commercialisation de la propriété intellectuelle.

L'édition 2024 du Catalogue de l'Académie de l'OMPI propose un large éventail de cours couvrant les aspects fondamentaux et pluridisciplinaires de la propriété intellectuelle dans plusieurs langues et sous différentes formes : cours d'enseignement à distance de base et de perfectionnement, formations spécialisées des cadres et cours d'enseignement supérieur dans le cadre de programmes conjoints de master en propriété intellectuelle dans des universités renommées. Les programmes de cours ont été revus afin de mettre davantage l'accent sur les compétences pratiques, notamment dans des domaines tels que la commercialisation et la gestion de la propriété intellectuelle. Le catalogue comporte également des cours de spécialisation pour les entrepreneurs, les exportateurs, les chercheurs, les inventeurs et les gestionnaires de propriété intellectuelle, afin de leur apporter les connaissances et les compétences techniques nécessaires pour utiliser le système de la propriété intellectuelle en vue de soutenir la croissance des entreprises et la création d'emplois.

Les cours sont dispensés en étroite coopération avec des institutions partenaires et avec la collaboration d'experts universitaires externes et indépendants. La solide réputation de l'Académie repose sur la diversité de son offre de cours, la qualité de l'enseignement qu'elle dispense, sa crédibilité en tant que source neutre et impartiale de savoirs et son vaste réseau international d'institutions partenaires profondément respectées.

Les atouts et les nouveautés des cours proposés par l'Académie en 2024 sont résumés ci-après :

- Des cours de formation supérieure spécialisés dans des domaines précis de la propriété intellectuelle seront dispensés tout au long de l'année à l'intention des fonctionnaires nationaux et autres parties prenantes concernées du secteur public en français, anglais, arabe et espagnol. Ces cours seront offerts en étroite coopération et en partenariat avec des États membres, des offices de propriété intellectuelle et des institutions de propriété intellectuelle.
- En 2024, plus de 50 programmes de cours et de formation seront proposés dans le cadre du Programme d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI; ils seront dispensés en plus de 20 langues, notamment les six langues officielles des Nations Unies et le portugais. Les offres de ce programme continueront de s'élargir à de nouveaux publics cibles, en intégrant un programme de formation à la propriété intellectuelle destiné aux diplomates et aux fonctionnaires chargés du commerce, ainsi qu'à des personnes privées. Les nouveaux cours (la propriété intellectuelle et le tourisme, la propriété intellectuelle et le sport, la propriété intellectuelle et les jeux vidéo, l'application des droits de propriété intellectuelle, l'utilisation du système de La Haye pour l'enregistrement des dessins et modèles, ou encore la propriété intellectuelle dans les domaines de la finance, de la valorisation et de l'obligation de diligence) mettront de plus en plus l'accent sur l'utilisation

de la propriété intellectuelle en tant qu'outil de stratégie commerciale, en particulier pour les PME.

- Le programme s'appuie sur une plateforme informatique spécialisée de pointe et sur un réseau de plus de 400 formateurs répartis dans le monde entier pour offrir ses cours à distance et ses cours mixtes.
- La portée, l'accessibilité et le coût abordable du Programme d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI en font une ressource unique de formation à la propriété intellectuelle au niveau mondial. Ses cours favorisent une formation axée sur les compétences, et plus généralement sur les programmes nationaux de renforcement des compétences en matière de propriété intellectuelle à l'intention des fonctionnaires nationaux, et ils sont organisés en étroite collaboration avec les partenaires locaux, notamment les offices de propriété intellectuelle, les universités, les instituts nationaux de formation à la propriété intellectuelle et les institutions d'aide aux entreprises.
- Outre les cours ordinaires présentés dans le catalogue, le Programme d'enseignement à distance propose des services d'évaluation et de certification axés sur les compétences et fournit un cadre général permettant aux États membres de mettre en place leurs propres processus nationaux de certification en matière de propriété intellectuelle. Il continuera également à encourager les centres nationaux de formation à la propriété intellectuelle à adapter et à exploiter les cours proposés en formation à distance par l'OMPI.
- En 2024, l'Académie continuera de donner accès à l'enseignement supérieur en matière de propriété intellectuelle aux pays en développement, aux pays les moins avancés et aux pays en transition en établissant de nouveaux accords de coopération et en allouant des ressources pour aider les universités partenaires actuelles à améliorer l'accès à l'enseignement supérieur en matière de propriété intellectuelle. La priorité en 2024 consistera à poursuivre le renforcement des compétences pratiques transmises par ces programmes grâce à une augmentation du nombre de formations en présentiel auprès des institutions partenaires, des stages, des affectations de personnel et des travaux de recherche permettant d'appliquer les connaissances en matière de propriété intellectuelle face aux défis du quotidien.
- Cinq nouveaux programmes conjoints de master en propriété intellectuelle seront proposés en 2024, avec de meilleures offres de spécialisation dans un plus grand nombre de régions et de langues.
- Les programmes de cours d'été de l'OMPI se poursuivront en 2024, en coopération avec des partenaires du monde entier. Sur la base des expériences de ces dernières années, une combinaison de programmes en ligne, en présentiel et hybrides sera proposée. Le contenu de ces cours a été modifié afin d'augmenter le nombre de sessions interactives et de mettre davantage l'accent sur le renforcement des compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle.
- Une nouvelle série de programmes mixtes et spécialisés de perfectionnement des cadres sera également proposée en 2024. Ces programmes visent à apporter aux participants, notamment ceux issus du secteur privé, des compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle à l'aide d'études de cas, d'exercices de simulation et de travaux de groupe sur des thèmes tels que la commercialisation de la propriété intellectuelle, la gestion des actifs incorporels, la concession de licences et le développement de la notoriété, en plus de l'offre existante du Programme d'enseignement à distance.
- L'Académie coopérera étroitement avec les institutions nationales de formation à la propriété intellectuelle pour les aider à adapter les cours et les services de perfectionnement destinés aux PME de divers secteurs de la création et de l'innovation, en leur transmettant les connaissances nécessaires pour mieux tirer parti du système de la propriété intellectuelle.
- L'Académie va mettre en place, à partir de 2024, un programme régulier de formation en propriété intellectuelle à l'intention des diplomates et des fonctionnaires chargés du commerce, en coopération avec des académies et des instituts diplomatiques nationaux. Cinq pays de chaque région bénéficieront de ce programme, dont l'objectif est d'aider les diplomates et les fonctionnaires chargés du commerce à mieux comprendre les fondements de la propriété intellectuelle, l'importance de la propriété intellectuelle pour le développement et la croissance économique, et le lien entre la propriété intellectuelle et les grands problèmes mondiaux.

Ce catalogue présente toutes les offres de formation proposées par l'Académie de l'OMPI en 2024 en détaillant le contenu de chaque cours. Il contient des informations sur les modalités d'admission, les formalités d'inscription, les calendriers, le processus de sélection, les voyages et d'autres informations utiles aux participants potentiels.

Important

Les activités de formation de l'Académie de l'OMPI étant susceptibles de changer en cours d'année, veuillez consulter le site Web <https://www.wipo.int/academy/fr/index.html> pour obtenir des informations à jour.

Table des matières

Programme d'enseignement à distance	12
Informations générales sur le programme d'enseignement à distance	12
Cours généraux d'enseignement à distance suivis à un rythme individuel	18
1. Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001)	18
2. Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) V2.0	19
3. Introduction générale au Traité de coopération en matière de brevets (DL-101-PCT)	21
4. Cours de spécialisation sur les notions essentielles de droit des brevets (DL-170)	22
5. Didacticiel en ligne sur l'utilisation de l'information en matière de brevets (DL-177)	23
6. Cours en ligne du Consortium pour des livres accessibles (ABC) sur la production de livres en format accessible	24
7. Panorama de la propriété intellectuelle 2.0 (DL-IP PANORAMA)	25
Cours de perfectionnement à distance encadrés par un formateur	26
8. Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201)	26
9. Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles (DL-203)	28
10. Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales (DL-205-UPOV)	30
11. Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301)	31
12. Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302)	32
13. Cours de spécialisation sur le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (DL-303)	33
14. Cours de spécialisation sur le système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles industriels (DL-304)	34
15. Cours de perfectionnement sur l'examen des demandes de droits d'obtenteur (DL-305-UPOV)	35
16. Cours de perfectionnement sur la procédure de médiation et d'arbitrage en vertu des règlements de l'OMPI (DL-317)	36
17. Cours de perfectionnement sur la recherche d'informations en matière de brevets (DL-318)	37
18. Cours de perfectionnement sur les principes applicables à la rédaction des demandes de brevet (DL-320)	38
19. Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)	40
20. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des juristes (DL-501)	42
21. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des titulaires de droits (DL-502)	44
22. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des organisations de gestion collective (DL-503)	46
23. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des décideurs (DL-506)	48
24. Cours de perfectionnement sur les licences logicielles, y compris open-source (DL-511)	49

Cours encadrés par un formateur/cours de spécialisation	50
25. Cours sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques relatives aux sciences de la vie à l'intention des cadres (DL-427)	50
26. Formation sur WIPO Connect (DL-550)	51
27. Cours de spécialisation sur l'élaboration de projets fructueux dans le cadre du Plan d'action de l'OMPI pour le développement (DL-620)	52
28. Cours à l'intention des cadres sur la promotion de l'accès aux technologies médicales et à l'innovation organisé par l'OMS-OMPI-OMC (DL-701)	53
Cours de certification et cours d'enseignement mixte	54
29. Cours de perfectionnement international sanctionné par un certificat sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle (AICC)	54
30. Cours sur l'incidence de la propriété intellectuelle – Certification pour l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire (IPCC)	56
31. Programme international de formation à la rédaction de brevets de l'OMPI (IPDTP)	58
32. Programme de certification à l'intention du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI – Certificat de niveau initial	60
Formation ciblée	62
33. Cours général sur la propriété intellectuelle à l'intention des juges (DL-JTIP)	62
34. Programme de formation en propriété intellectuelle destiné aux diplomates et aux responsables du commerce (IPDTO)	63
35. Cours à l'intention des dirigeants sur la propriété intellectuelle, la science et l'innovation pour les participantes du Programme de L'Oréal et de l'UNESCO destiné aux femmes travaillant dans le domaine de la science	64
36. Cours sur la propriété intellectuelle et les exportations à l'intention des cadres (DL-730)	65
37. Programme de formation sur la gestion du capital intellectuel à l'intention des cadres	66
Services à la demande	67
38. Personnalisation et traduction	67
39. La propriété intellectuelle pour les services destinés à la jeunesse (IP4Youth)	68
40. Programme destiné aux ambassadeurs de la propriété intellectuelle auprès de la jeunesse (sur désignation)	69
41. Programme sur la propriété intellectuelle destiné aux enseignants et aux décideurs (IP4Teachers)	70
42. Cours de spécialisation de l'Académie de l'OMPI	72
Cours pilotes	73
43. Programme de certification de l'OMPI à l'intention du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) – Spécialisation en recherche de brevetabilité	73
44. Cours de spécialisation sur l'application des droits de propriété intellectuelle	73
45. Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et le tourisme	74
46. Cours général sur la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat dans le sport	74
47. Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et le sport	74
48. Cours d'introduction au transfert de biotechnologies	74
49. Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle dans l'économie bleue	75
50. Cours de spécialisation sur les audits en matière de propriété intellectuelle et l'obligation de diligence	75
51. Cours de spécialisation sur le financement et la valorisation de la propriété intellectuelle	75
52. Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et les jeux vidéo	75
Programmes destinés aux établissements universitaires	76
Partenariats universitaires et programmes conjoints de niveau master dans le domaine de la propriété intellectuelle	76
1. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Université de Turin, l'École de gestion de Turin (SAA) et le Consortium pour la recherche et l'enseignement permanent à Turin (Italie)	79
2. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe)	80

3.	Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et l'Université de Yaoundé II (UY II) à Yaoundé (Cameroun)	82
4.	Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en droit des brevets et des dessins et modèles proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office turc des brevets et des marques et l'Université d'Ankara (Türkiye)	84
5.	Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en propriété industrielle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tongji à Shanghai (République populaire de Chine)	86
6.	Master en propriété intellectuelle et innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Institut national de la propriété industrielle de l'Argentine (INPI) et l'Université de San Andrés à Buenos Aires (Argentine)	87
7.	Master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de la République de Pologne et l'Université jagellonienne à Cracovie (Pologne)	89
8.	Master en propriété intellectuelle et politiques de développement proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Ministère de la culture, des sports et du tourisme (MCST) de la République de Corée, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'École de politique et de gestion publiques de l'Institut coréen de développement (École KDI) à Sejong (République de Corée)	91
9.	Master en droit de la propriété intellectuelle et de la technologie proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université IE à Madrid (Espagne) (nouveau)	93
10.	Master en gestion de la propriété intellectuelle et de l'innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de sciences sociales de Singapour, à Singapour (nouveau)	94
11.	Master en propriété intellectuelle et en transfert de technologie proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de la République de Bulgarie et l'Université de Sofia à Sofia (Bulgarie) (nouveau)	95
12.	Master en propriété intellectuelle, entrepreneuriat et innovation proposé pour la première fois conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP) et l'Université d'Umm Al Qura (UQU) à la Mecque (Royaume d'Arabie saoudite) (nouveau)	96
13.	Master exécutif en propriété intellectuelle et innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Ministère de l'industrie et du commerce du Maroc, l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) et l'Université Mohammed VI polytechnique (UM6P) à Ben Guerir, Royaume du Maroc (nouveau)	97
14.	Master en droit de la propriété intellectuelle et en gestion proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Bureau du Contrôleur général des brevets, des dessins et modèles industriels et des marques de l'Inde et l'Université nationale de droit de Delhi (NLU-D) à New Delhi (Inde) (nouveau)	98
15.	Master en droit de la propriété intellectuelle et politique de l'innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tsinghua à Pékin (République populaire de Chine) (nouveau)	100
16.	Master en gestion de la propriété intellectuelle et de l'innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IOPHL) et l'Université de La Salle (DLSU) à Manille (Philippines) (nouveau)	102
	Autres partenariats et colloques universitaires à l'intention des enseignants et des chercheurs en propriété intellectuelle	103
1.	Patent X – Cours sur le droit des brevets et la santé publique mondiale	103
2.	Conférence des chercheurs en propriété intellectuelle et innovation d'Asie (IPIRA) : 18 et 19 janvier 2024 à Hanoi (Viet Nam)	104
3.	Conférence européenne des chercheurs en propriété intellectuelle (IPRE) : juin 2024 à Genève (Suisse)	105
4.	Conférence sur la propriété intellectuelle et l'innovation en Amérique latine (IPIILA) : octobre 2024 à Buenos Aires (Argentine)	106
5.	Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants et des chercheurs en propriété intellectuelle en Afrique : du 5 au 8 février 2024 à Cape Town (Afrique du Sud)	107
6.	Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle : du 4 au 15 novembre 2024 à Genève (Suisse)	108

Programme des cours d'été de l'OMPI	109
Informations générales sur les cours d'été de l'OMPI	109
Cours d'été de l'OMPI – Contenu général et structure	110
Cours d'été de l'OMPI en 2024*	112
Institutions de formation à la propriété intellectuelle (IPTI)	114
1. Stratégies de formation à la propriété intellectuelle (IPTI-001)	115
2. Cours pilote : Guide de la propriété intellectuelle à l'intention des entrepreneurs	116

Programme d'enseignement à distance

Informations générales sur le programme d'enseignement à distance

1. Objectifs

En s'appuyant sur les technologies numériques pour faciliter la mise en place de programmes de formation sous des formats virtuels et hybrides, le Programme d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI vise à améliorer l'accès des connaissances en matière de propriété intellectuelle à l'échelle mondiale, en les rendant accessibles à tous quel que soit le lieu, le contexte socioéconomique, le secteur économique ou le groupe linguistique concernés.

2. Historique

En 1999, l'Académie de l'OMPI a adopté la formule novatrice de l'enseignement à distance en misant sur le potentiel de l'Internet pour élargir son action éducative. Depuis son lancement, plus d'un million de personnes réparties dans le monde entier ont suivi au moins un cours à distance proposé par l'OMPI.

3. Domaine et portée de la formation

L'Académie de l'OMPI met particulièrement l'accent sur l'intégration des méthodes d'enseignement et des pédagogies qui accompagnent le processus d'apprentissage en ligne, à savoir la taxonomie de Bloom. Il s'agit d'une technique d'apprentissage fondée sur la psychologie cognitivo-comportementale où l'on apprend à "mémoriser, comprendre, appliquer, évaluer et créer". La conception pédagogique du cours s'appuie sur les principes de l'Université ouverte du Royaume-Uni : "enseigner, interroger et évaluer" la capacité de l'apprenant à appliquer et à réaliser des tâches à différents intervalles de temps. La mise en œuvre simultanée de ces deux systèmes favorise une transmission efficace de l'information et des savoirs entre les enseignants et les apprenants dans un environnement virtuel.

L'Académie de l'OMPI travaille en réseau avec d'autres institutions qui assurent des formations à la propriété intellectuelle par l'intermédiaire du Programme d'enseignement à distance afin d'allier connaissances formelles et expertise pédagogique dans la conception et la mise au point des cours. Les partenariats conclus avec des offices de propriété intellectuelle, des universités, des organisations et des institutions du monde entier engagés dans le domaine de la propriété intellectuelle permettent à l'Académie de l'OMPI de repérer des groupes cibles d'experts susceptibles de participer en tant qu'auteurs à la conception et à l'amélioration des contenus par l'apport de documents didactiques traitant de cas nationaux ou régionaux.

Les cours proposés dans le cadre de l'enseignement à distance comprennent notamment des cours généraux suivis à un rythme individuel, des cours de perfectionnement encadrés par un formateur et des cours mixtes (c'est-à-dire qu'ils associent un enseignement en ligne et une formation en présentiel). Les cours d'enseignement à distance de l'Académie couvrent tous les aspects de la propriété intellectuelle. Les apprenants et les enseignants peuvent interagir aussi souvent que nécessaire pendant les cours car ils peuvent communiquer au moyen de forums de discussion en ligne intuitifs, de courriers électroniques et de cours en ligne donnés

en direct, selon les besoins. Les enseignants disposent de leurs propres outils interactifs qui leur permettent de corriger les examens et d'aider les apprenants en cas de difficulté.

L'Académie de l'OMPI est la seule institution au monde à proposer un grand nombre de cours en ligne sur la propriété intellectuelle en plus de sept langues et avec un suivi pédagogique. L'importance accordée à la diversité linguistique et au soutien pédagogique et administratif en ligne constitue l'un des traits distinctifs du Programme d'enseignement à distance.

Le Cours d'introduction à la propriété intellectuelle (DL-001), le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) et la plupart des cours de perfectionnement sont désormais dispensés dans les six langues officielles des Nations Unies (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe), ainsi qu'en portugais, et la traduction dans d'autres langues se poursuit. En 2024, le Programme d'enseignement à distance continuera de proposer des certifications et des cours mixtes à l'intention des cadres et des dirigeants qui associent l'apprentissage en ligne et les possibilités d'encadrement en présentiel pour des personnes issues de PME et de secteurs axés sur l'innovation. Parmi les autres efforts déployés par l'Académie de l'OMPI, citons les partenariats conclus avec des établissements universitaires pour les aider à proposer des cours en ligne sur la propriété intellectuelle portant sur des thèmes liés à la pandémie de COVID-19 et à ses conséquences. Le nouveau cours intitulé PatentX, qui est proposé conjointement par l'OMPI et la Harvard Law School, est un cours non diplômant qui permet d'étudier la relation entre le droit des brevets et la santé publique mondiale, et qui met l'accent sur l'incidence de la pandémie de COVID-19 et le rôle que joue la propriété intellectuelle dans la stimulation de la production et de la distribution de vaccins et de médicaments. Il est possible de s'inscrire au cours PatentX sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI; le cours se déroulera sur le site d'enseignement en ligne de la Harvard Law School.

Les cours généraux suivis à un rythme individuel sont les suivants :

- Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001)
- Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), également accessible dans un format adapté aux personnes ayant une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés
- Introduction au Traité de coopération en matière de brevets (DL-101-PCT)
- Cours de spécialisation sur les notions essentielles de droit des brevets (DL-170)
- Didacticiel sur l'utilisation de l'information en matière de brevets (DL-177)
- Cours en ligne du Consortium pour des livres accessibles (ABC) sur la production de livres en format accessible
- Panorama de la propriété intellectuelle 2.0 (DL-IP PANORAMA)

Les cours de perfectionnement encadrés par un formateur sont les suivants :

- Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201)
- Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles (DL-203)
- Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales (DL-205-UPOV)
- Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301)
- Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302)
- Cours de spécialisation sur le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (DL-303)
- Cours de spécialisation sur le système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles industriels (DL-304)
- Cours de perfectionnement sur l'examen des demandes de droits d'obtenteur (DL-305-UPOV)
- Cours de perfectionnement sur la procédure de médiation et d'arbitrage en vertu des règlements de l'OMPI (DL-317)
- Cours de perfectionnement sur la recherche d'informations en matière de brevets (DL-318)
- Cours de perfectionnement sur les principes applicables à la rédaction des demandes de brevet (DL-320)
- Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)

- Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des juristes (DL-501)
- Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des titulaires de droits (DL-502)
- Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des organisations de gestion collective (DL-503)
- Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des décideurs (DL-506)
- Cours de perfectionnement sur la concession de licences de logiciels, y compris les logiciels libres (DL-511)

Les cours encadrés par un formateur ou cours de spécialisation à l'intention des cadres sont les suivants :

- Cours sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques relatives aux sciences de la vie à l'intention des cadres (DL-427)
- Formation au système WIPO Connect (DL-550)
- Cours de spécialisation sur l'élaboration de projets relevant du Plan d'action de l'OMPI pour le développement (DL-620)
- Cours sur la promotion de l'accès aux technologies et à l'innovation dans le domaine médical à l'intention des cadres organisé par l'OMS, l'OMPI et l'OMC (DL-701)
- Programme de formation sur la gestion du capital intellectuel à l'intention des cadres

Les cours de certification et d'enseignement mixte, qui associent l'enseignement en ligne et la formation en présentiel, sont les suivants :

- Cours et certification internationaux de perfectionnement sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle
- Cours sur l'incidence de la propriété intellectuelle – Certification pour l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire
- Programme international de formation de l'OMPI dans le domaine de la rédaction des demandes de brevet
- Programme de certification à l'intention du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI – Certificat de niveau initial

Le Programme d'enseignement à distance s'est davantage axé sur le service aux parties intéressées qui sont sous-représentées dans l'écosystème de la propriété intellectuelle. La liste des formations ciblées est la suivante :

- Cours à l'intention des dirigeants sur la propriété intellectuelle, la science et l'innovation pour les participantes du Programme de L'Oréal et de l'UNESCO destiné aux femmes travaillant dans le domaine de la science
- Cours général sur la propriété intellectuelle à l'intention des juges (DL-JTIP)
- Programme de formation à la propriété intellectuelle à l'intention des diplomates et des fonctionnaires chargés du commerce (IPDTCO)
- Cours sur la propriété intellectuelle et les exportations à l'intention des cadres (DL-730)

Une formation peut en outre être proposée à la demande pour les services suivants :

- Personnalisation et traduction
- Formations à la propriété intellectuelle pour les services destinés à la jeunesse (IP4Youth)
- Programme destiné aux ambassadeurs de la propriété intellectuelle
- Programme sur la propriété intellectuelle destiné aux enseignants et aux décideurs (IP4Teachers)
- Cours de spécialisation de l'Académie de l'OMPI

Les nouveaux cours pilotes sont les suivants* :

- Programme de certification à l'intention du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI – Spécialisation en recherche sur la brevetabilité

- Cours de spécialisation sur l'application des droits de propriété intellectuelle
- Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et le tourisme
- Cours général sur la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat dans le sport
- Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle et le sport
- Introduction au transfert de biotechnologie
- Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle dans l'économie bleue
- Cours de spécialisation sur les audits en matière de propriété intellectuelle et l'obligation de diligence
- Cours de spécialisation sur le financement et la valorisation de la propriété intellectuelle
- Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et les jeux vidéo

* Les cours pilotes ne sont pas programmés de manière régulière.

4. Enseignement

Tous les cours de spécialisation et de perfectionnement susmentionnés sont dispensés par des formateurs internes et quelque 400 experts de la propriété intellectuelle venant de l'extérieur.

5. Plan des cours

Chaque cours est organisé en modules, chaque module étant assorti d'une liste de résultats pédagogiques attendus. Ces résultats détaillent les compétences que chaque participant doit maîtriser à la fin d'un module. Chaque module s'accompagne d'outils d'auto-évaluation stratégiquement répartis afin de permettre aux apprenants d'évaluer tant le niveau de connaissance atteint que les progrès réalisés, ainsi que leur capacité à mettre en œuvre les notions et les faits étudiés tout au long du cours.

6. Enseignement dynamique sur les questions d'actualité en matière de propriété intellectuelle et besoins des apprenants

Les cours sont adaptés aux besoins dynamiques des apprenants et portent notamment sur des études de cas, des décisions historiques et des traités concernant le domaine concerné.

7. Public cible

Les cours d'enseignement à distance de l'Académie de l'OMPI s'adressent à tout un éventail d'utilisateurs finaux, notamment des professionnels du domaine, des créateurs et toute personne manifestant un intérêt pour ce domaine. Outre les employés des offices de la propriété intellectuelle, des groupes cibles tels que des juristes, des agents de brevets, des ingénieurs, des artistes, des interprètes ou exécutants, des économistes, des journalistes, des entrepreneurs, des chefs d'entreprise et des étudiants peuvent également bénéficier des cours sur mesure proposés par l'Académie, qui traitent aussi bien des aspects généraux que de questions particulières de la propriété intellectuelle.

Conformément à l'engagement pris par l'OMPI en matière d'accessibilité, l'Académie a inclus des cours de formation en propriété intellectuelle sous un format accessible dans le Programme d'enseignement à distance, à l'intention des personnes ayant une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés. Le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) est disponible en format accessible dans les six langues officielles des Nations Unies (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe) ainsi qu'en portugais. Depuis 2023, le cours en ligne du Consortium pour des livres accessibles (ABC) de l'OMPI sur la production de livres accessibles est également disponible en format accessible en français, anglais, arabe et espagnol. D'autres cours de perfectionnement s'ajouteront aux cours disponibles en format accessible.

8. Institutions partenaires

En réponse à la demande croissante de connaissances en matière de propriété intellectuelle de la part des PME et des milieux d'affaires des pays en développement et des pays les moins avancés, le programme d'enseignement à distance a collaboré avec l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'Association coréenne pour l'invention et la promotion (KIPA) pour élaborer et lancer une version nouvelle et améliorée du cours en ligne intitulé

“IP Panorama”. Cette collaboration marque une nouvelle expansion du partenariat entretenu de longue date entre l'Académie, le KIPO et la KIPA, qui porte notamment sur le Cours de perfectionnement international sanctionné par un certificat sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle (AICC) et le Cours sur les incidences de la propriété intellectuelle sanctionné par un certificat pour l'enseignement de la propriété intellectuelle aux niveaux primaire et secondaire (IPCC).

En 2022, l'OMPI a signé un accord avec l'Académie diplomatique du Viet Nam (DAV) pour offrir des formations sur mesure en matière de propriété intellectuelle dans le cadre du programme de formation de base de l'Académie de l'OMPI à l'intention des diplomates et des fonctionnaires chargés du commerce. Au titre de cet accord, l'OMPI aidera également la DAV à dispenser régulièrement et de manière autonome des programmes de formation en matière de propriété intellectuelle.

En outre, depuis 2022, l'OMPI propose un nouveau cours en ligne en collaboration avec la Harvard Law School, intitulé “PatentX”. Ce cours porte sur la relation entre le droit des brevets et la santé publique mondiale, et il est proposé gratuitement à tous les bénéficiaires.

Depuis 2017, des versions chinoises des cours d'enseignement à distance sont proposées depuis la Chine, en coopération avec le China Intellectual Property Training Center (CIPTC). De même, un protocole d'accord conclu en 2017 avec l'Institut national de la propriété industrielle du Brésil (INPI-Brésil) a offert un excellent modèle pour le transfert de la gestion et de l'administration des cours de l'Académie aux parties intéressées nationales afin qu'ils soient dispensés dans la langue locale. Le Programme d'enseignement à distance a par ailleurs poursuivi ses collaborations existantes avec l'OMC et l'OMS, qui sont des institutions partenaires, aux fins du cours à l'intention des cadres sur la promotion de l'accès aux technologies médicales et à l'innovation (DL-701), et avec l'UNESCO aux fins du cours sur la propriété intellectuelle et les sciences pour le programme L'Oréal-UNESCO destiné aux femmes travaillant dans le domaine de la science.

9. Inscription

La procédure d'inscription est facilitée grâce à l'interface d'inscription et de paiement de l'Académie (ARPI), un système électronique qui permet aux étudiants potentiels de s'inscrire au cours et de suivre l'état d'avancement de leur demande.

10. Évaluation

La procédure d'évaluation du Programme d'enseignement à distance vise à tester les capacités des étudiants à mettre en pratique les données et notions enseignées. Elle comporte un examen final unique (test écrit ou examen sous forme de questionnaire à choix multiple) proposé aux participants par l'intermédiaire du système de gestion de la formation en ligne de l'Académie.

Les étudiants disposent de différents délais pour passer leur examen final; selon le cours, ils disposent de deux heures à 10 jours pour envoyer leurs réponses, via le système de gestion de l'enseignement à distance, à leur formateur qui leur attribuera une note.

11. Frais d'inscription

Tous les cours généraux suivis à un rythme individuel sont dispensés sous réserve de l'octroi d'une bourse à ceux qui s'inscrivent à ces cours.

Les frais d'inscription aux cours de perfectionnement et aux cours de formation des cadres sont déterminés en fonction du pays de nationalité du participant de la manière suivante :

Étudiants

Pays en développement et pays en transition	40 USD
Pays industrialisés	200 USD

Professionnels

Pays en développement et pays en transition	60 USD
Pays industrialisés	320 USD

Universitaires

Pays en développement et pays en transition	40 USD
Pays industrialisés	200 USD

Fonctionnaires nationaux (y compris des offices de propriété intellectuelle)

Pays en développement et pays en transition	Possibilité d'obtenir une bourse d'études
Pays industrialisés	Voir les critères de tarification pour les professionnels

On trouvera une liste actualisée des pays en développement et des pays en transition dont les ressortissants peuvent bénéficier de frais d'inscription réduits sur le site Web de l'académie de l'OMPI à l'adresse suivante : http://www.wipo.int/academy/fr/courses/distance_learning/country_list.html.

Les cours de certification et les cours d'enseignement mixte peuvent être payants car le nombre de bourses ou d'aides financières proposées est limité.

Cours généraux d'enseignement à distance suivis à un rythme individuel

1. Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001)

Description	<p>Ce cours a pour but d'apporter aux participants une connaissance des aspects fondamentaux de la propriété intellectuelle : le droit d'auteur et les droits connexes, les marques, les brevets, les indications géographiques, les dessins et modèles industriels. Par ailleurs, il aborde des sujets actuels ayant une incidence sur la propriété intellectuelle tels que les obtentions végétales, la concurrence déloyale, l'application des droits de la propriété intellectuelle et les questions émergentes concernant la propriété intellectuelle.</p> <p>Chacun des 12 modules comprend des outils d'auto-évaluation répartis stratégiquement pour aider les participants à déterminer leur niveau de connaissance et à tester leur capacité à appliquer les notions et les éléments principaux appris pendant le cours.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend 12 modules dont l'objectif est de permettre aux participants d'acquérir progressivement une connaissance des grandes notions de la propriété intellectuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à la propriété intellectuelle - Module 2 : Présentation générale de la propriété intellectuelle - Module 3 : Droit d'auteur - Module 4 : Droits connexes - Module 5 : Marques - Module 6 : Indications géographiques - Module 7 : Dessins et modèles industriels - Module 8 : Brevets - Module 9 : Obtentions végétales - Module 10 : Concurrence déloyale - Module 11 : Application des droits de la propriété intellectuelle - Module 12 : Questions émergentes concernant la propriété intellectuelle – propriété intellectuelle et développement
Examen final	<p>Ce cours ne comporte aucun examen final. Chaque module comprend une série de questions d'auto-évaluation pour encourager l'apprenant à s'inscrire au cours de niveau supérieur, à savoir le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101).</p>
Durée	<p>Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude de ces documents demande environ trois heures.</p>
Public cible	<p>Ce cours s'adresse à toute personne souhaitant acquérir une connaissance générale des principes de base de la propriété intellectuelle.</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr.</p>
Langue d'enseignement	<p>Ce cours est actuellement proposé dans les six langues officielles des Nations Unies (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe), ainsi qu'en portugais. Des versions en d'autres langues, telles que l'albanais et l'ouzbek, sont proposées par les offices nationaux de propriété intellectuelle concernés.</p>
Version(s) personnalisée(s) pour un pays*	<p>Ouzbékistan : une version personnalisée du cours DL-001 est proposée par l'Agence de la propriété intellectuelle, qui relève du Ministère de la justice d'Ouzbékistan (https://my.ima.uz/study-v1/main/index).</p>
Frais d'inscription	<p>Ce cours est dispensé à toute personne inscrite sous réserve de l'octroi d'une bourse.</p>

* Un certain nombre de cours de l'Académie de l'OMPI ont été adaptés à la demande d'États membres et sont disponibles dans la langue d'enseignement du pays concerné. Les cours personnalisés pour un pays donné tiennent compte de la législation et de certains cas d'espèce propres à celui-ci.

2. Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) V2.0

Ce cours est disponible en format accessible pour les personnes ayant une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés.

Description	<p>Ce cours se fonde sur les notions abordées dans l'Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001). Il offre aux participants une présentation plus complète des principaux domaines du droit de la propriété intellectuelle, tout en étant indispensable pour étudier de manière plus approfondie des domaines plus spécifiques du droit de la propriété intellectuelle.</p> <p>Pour renforcer son avantage concurrentiel et améliorer l'expérience d'apprentissage en associant technologie et pédagogie, l'interface pédagogique du cours DL-101 a été complètement remaniée. La nouvelle version (DL-101 V2.0) est disponible en anglais et les versions dans les autres langues des Nations Unies seront également remaniées en 2023 et 2024.</p> <p>Chaque module comprend des outils d'auto-évaluation répartis stratégiquement pour aider les participants à déterminer leur niveau de connaissance et leurs progrès, ainsi que leur capacité à appliquer les notions et les éléments présentés dans le cours.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend 13 modules suivis d'un examen final.</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 1: Introduction à la propriété intellectuelle- Module 2: Droit d'auteur- Module 3: Droits connexes- Module 4: Marques- Module 5: Indications géographiques- Module 6: Dessins et modèles industriels- Module 7: Brevets- Module 8: Concurrence déloyale- Module 9: Traités de l'OMPI- Module 10: Protection des obtentions végétales- Module 11: Introduction aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles traditionnelles et aux ressources génétiques- Module 12: La propriété intellectuelle au service du développement - Plan d'action de l'OMPI pour le développement- Module 13: Résumé et discussion sur les droits de la propriété intellectuelle- Examen final
Enseignement	<p>Un soutien pédagogique est fourni durant tout le cours; les apprenants peuvent poser des questions de fond à des formateurs en ligne.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage améliorée permet à des formateurs et des spécialistes expérimentés de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets de groupes particuliers seront lancés sur des thèmes pour lesquels les participants témoignent d'un niveau élevé d'intérêt et d'engagement.</p>
Examen final	<p>L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat électronique attestant de leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Le cours est dispensé sur une durée de six semaines. Selon les estimations, l'étude de ces documents demande environ 55 heures à répartir sur cette période.</p>
Public cible	<p>Ce cours s'adresse aux personnes qui travaillent dans le domaine de l'administration des droits de la propriété intellectuelle ou qui seront amenées à travailler dans ce domaine. Il est également adapté aux créateurs de propriété intellectuelle qui souhaitent mieux comprendre la gestion et la protection efficaces des droits dans ce domaine, et à toute personne souhaitant acquérir des connaissances générales en matière de propriété intellectuelle.</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr.</p>

Langue d'enseignement	<p>Ce cours est proposé dans chacune des six langues officielles des Nations Unies (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe), ainsi qu'en portugais. Des versions en d'autres langues telles que l'albanais, le bulgare, le cambodgien, le croate, le géorgien, le letton, le lituanien, le slovaque, le thaï, le turc et le vietnamien sont proposées par les offices nationaux de la propriété intellectuelle concernés.</p> <p>Le cours DL-101 est également proposé dans les six langues officielles des Nations Unies et en portugais en format accessible pour les personnes ayant une déficience visuelle ou d'autres difficultés de lecture des textes imprimés.</p>
Version(s) personnalisée(s) pour un pays	<ul style="list-style-type: none"> - Albanie : offert en collaboration avec la Direction générale de la propriété industrielle d'Albanie (http://dppi.gov.al/i) - Arabie saoudite : offert en collaboration avec l'Autorité de la propriété intellectuelle d'Arabie saoudite, en arabe (https://www.saip.gov.sa/academy/1499/) - Brésil : offert en portugais en collaboration avec l'Institut national de la propriété industrielle (https://www.gov.br/inpi/pt-br/servicos/a-academia/cursos-de-extensao/ensino-a-distancia) - Bulgarie : offert en collaboration avec l'Université de l'économie nationale et mondiale, en bulgare - Cambodge : offert en collaboration avec le Département de la propriété intellectuelle, qui relève du Ministère du commerce du Cambodge, en khmer (https://www.cambodiaip.gov.kh/TemplateTwo.aspx?parentId=78&menuid=93&childMasterMenuId=85&lang=km) - Colombie : offert en collaboration avec la Superintendencia de Industria y Comercio, en espagnol (https://campusvirtual.sic.gov.co/webWordp/?project=cpi02) - Communauté andine : offert en collaboration avec le Secrétariat général de la Communauté andine, en espagnol (https://www.comunidadandina.org/) - Croatie : offert en collaboration avec l'Office national de propriété intellectuelle de Croatie, en croate (https://www.dziv.hr/) - Cuba : offert en collaboration avec l'Office de propriété intellectuelle de Cuba, en espagnol (http://www.ocpi.cu) - Égypte : offert en collaboration avec l'Académie de recherche scientifique et de technologie, en arabe (http://www.asrt.sci.eg/) - Géorgie : offert en collaboration avec le Centre national de propriété intellectuelle de Géorgie, en géorgien (https://www.sakpatenti.gov.ge/ka/page/181/) - Lettonie : offert en collaboration avec l'Office des brevets de Lettonie, en letton (https://www.lrpv.gov.lv) - Lituanie : offert en collaboration avec le Bureau national des brevets de Lituanie, en lituanien (www.vpb.lrv.lt) - Mexique : offert en collaboration avec l'Institut de la propriété industrielle du Mexique, en espagnol (https://welc.wipo.int/acc/index.jsf?page=courseCatalog.xhtml&lang=es&cc=DL101S#plus_DL101So) - République populaire de Chine : offert en chinois en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine (http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0) - République slovaque : offert en collaboration avec l'Office de propriété industrielle de Slovaquie, en slovaque (https://indprop.gov.sk/) - Roumanie : offert en collaboration avec le bureau du droit d'auteur de Roumanie, en roumain (https://orda.ro/educatie-si-pi/materiale-educationale-ompi/) - Russie : offert en russe (https://welc.wipo.int/acc/index.jsf?page=courseCatalog.xhtml&lang=ru&cc=DL101RU#plus_DL101RU) - Thaïlande : offert en collaboration avec le Département de la propriété intellectuelle, qui relève du Ministère du commerce de Thaïlande, en thaï (https://elearning.ipthailand.go.th/lms/?lang=en) - Tunisie : offert en collaboration avec l'Institut national de la normalisation et de la propriété industrielle, en arabe (https://www.innorpi.tn/) - Viet Nam : offert en collaboration avec l'Office national de propriété intellectuelle du Viet Nam, en vietnamien (https://e-learning.ipvietnam.gov.vn/home)
Frais d'inscription	Ce cours est dispensé à toute personne inscrite sous réserve de l'octroi d'une bourse.

3. Introduction générale au Traité de coopération en matière de brevets (DL-101-PCT)

Description	Ce cours de base spécialisé a été élaboré par les experts du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) à l'OMPI. Il offre aux participants une introduction au PCT et leur donne un aperçu général de ce système qui facilite l'enregistrement international des brevets. Il est conçu pour être suivi à un rythme individuel. Chacun des modules comprend des outils d'auto-évaluation répartis stratégiquement pour aider les participants à déterminer leur niveau de connaissance et leurs progrès, ainsi que leur capacité à appliquer les notions et les faits présentés dans le cours.
Contenu et structure	Ce cours comprend 14 modules : <ul style="list-style-type: none">- Module 1 : Qu'est-ce que le PCT?- Module 2 : Pourquoi utiliser le PCT?- Module 3 : Rédaction d'une demande selon le PCT- Module 4 : Dépôt d'une demande selon le PCT- Module 5 : Services électroniques du PCT- Module 6 : Agents de brevets et représentants communs- Module 7 : Rapport de recherche internationale et opinion écrite des administrations chargées de la recherche internationale- Module 8 : Publication internationale- Module 9 : Examen préliminaire international- Module 10 : Ouverture de la phase nationale- Module 11 : Procédure spéciale durant la phase internationale- Module 12 : Procédures concernant les inventions dans le domaine de la biotechnologie- Module 13 : Accès de tiers au dossier d'une demande selon le PCT- Module 14 : Perspectives d'évolution du PCT
Examen final	Ce cours comprend des questionnaires qui mesurent la réalisation des objectifs d'apprentissage, mais il ne comporte aucun examen final.
Certificat	Un certificat électronique pourra être délivré aux participants ayant répondu avec succès aux questionnaires du cours.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude de ces documents demande environ trois heures.
Public cible	Ce cours s'adresse à toute personne souhaitant acquérir une connaissance générale du système du PCT.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr .
Langue d'enseignement	Le cours est proposé dans les six langues officielles des Nations Unies, à savoir le français, l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol et le russe, ainsi qu'en allemand, en coréen, en japonais et en portugais.
Frais d'inscription	Ce cours est dispensé à toute personne inscrite sous réserve de l'octroi d'une bourse.

4. Cours de spécialisation sur les notions essentielles de droit des brevets (DL-170)

Description	Le cours de spécialisation sur les notions essentielles de droit des brevets (DL-170) décrit brièvement les principes, l'incidence économique et le processus de délivrance des brevets, en fournissant notamment un aperçu de l'importance des brevets pour le transfert et le développement des technologies. Il s'agit d'un cours de préparation en vue d'une formation pratique dans le domaine de la protection par brevet.
Contenu et structure	Le cours comprend les sujets ci-après, un questionnaire final et un résumé audiovisuel : <ul style="list-style-type: none"> - Introduction au droit des brevets - Principes fondamentaux du système international des brevets - Brevetabilité : conditions de forme (demande de brevet) - Brevetabilité : conditions de fond - Les différents niveaux de la protection par brevet (national, régional et international) - Modes de protection de l'innovation - Délivrance de brevets et règles d'application des droits - Éléments de flexibilité relatifs aux brevets et objectifs de développement - Nouvelles questions, cas importants et débats dans le domaine du droit des brevets
Enseignement et examen final	Ce cours est une autoformation et comprend des tests formels qui permettent aux participants d'évaluer leurs connaissances et leur compréhension à différents stades du cours.
Certificat	Un certificat électronique pourra être délivré aux participants ayant répondu avec succès aux questionnaires du cours.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude de ces documents demande 10 à 12 heures.
Public cible	Ce cours s'adresse à des participants qui prévoient de poursuivre leur formation afin de perfectionner leurs connaissances en matière de brevets. Il peut aussi être utile aux professionnels très occupés qui souhaitent un bref rappel des aspects essentiels de la protection offerte par le droit des brevets. Il est vivement recommandé aux éventuels participants d'achever le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) avant de suivre ce cours.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr .
Langue d'enseignement	Ce cours est actuellement proposé en français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe.
Frais d'inscription	Ce cours est dispensé à toute personne inscrite sous réserve de l'octroi d'une bourse.

5. Didacticiel en ligne sur l'utilisation de l'information en matière de brevets (DL-177)

Description	<p>Il s'agit d'un outil d'apprentissage interactif couvrant les bases de la documentation en matière de brevets, des stratégies de recherche en matière de brevets et de l'analyse de brevets, ainsi que les nombreuses applications des brevets. Il comprend des didacticiels, des scénarios et des exercices permettant aux apprenants d'approfondir leurs connaissances et de tester leurs acquis.</p> <p>Il est recommandé aux participants de suivre le didacticiel DL-177 avant de suivre le cours DL-318 sur la recherche d'informations en matière de brevets.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les trois modules ci-après, qui comportent chacun différents tutoriels et scénarios.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1: Notions fondamentales concernant les brevets - Module 2: Recherche et extraction de brevets - Module 3: Analyse de brevets
Examen final	Ce didacticiel ne comporte aucun examen final.
Certificat	Les participants qui ont suivi avec succès le didacticiel se verront décerner un certificat électronique attestant de leur participation au cours et de leur réussite.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude de ces documents demande environ huit heures.
Public cible	Ce didacticiel peut être utile pour les particuliers ou pour appuyer la formation de groupes d'utilisateurs dont le niveau de compétence va du niveau de base au niveau intermédiaire, notamment les étudiants et les chercheurs, les dirigeants de petites et moyennes entreprises et les décideurs politiques. Il complète également la formation dispensée sur place dans le cadre du programme de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr .
Langue d'enseignement	Le didacticiel est actuellement proposé en français, anglais, espagnol et russe. Des versions linguistiques supplémentaires seront disponibles à l'avenir, notamment l'arabe et le chinois.
Frais d'inscription	Ce cours est dispensé à toute personne inscrite sous réserve de l'octroi d'une bourse.

6. Cours en ligne du Consortium pour des livres accessibles (ABC) sur la production de livres en format accessible

Description	Le cours en ligne de renforcement des compétences du Consortium pour des livres accessibles (ABC) de l'OMPI, conçu pour des organisations partenaires au service des personnes aveugles, déficientes visuelles ou ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés qui vivent dans les pays en développement et les pays les moins avancés, offre une formation sur les techniques les plus récentes utilisées pour produire des livres dans des formats accessibles tels que le braille, les fichiers audio, le texte numérique et les gros caractères, en faveur des personnes ayant des difficultés de lecture des textes imprimés dans le monde entier.
Contenu et structure	Le cours comprendra les modules suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction et orientation - Module 2 : Traité de Marrakech et Consortium pour des livres accessibles - Module 3 : Types de formats accessibles et métadonnées - Module 4 : Outils de lecture de formats accessibles et méthodes de distribution - Module 5 : Rendre accessible un texte inaccessible (de l'imprimé au numérique) - Module 6 : Création de documents accessibles - Module 7 : Création de documents EPUB accessibles à partir de documents - Module 8 : Création de livres audio numériques accessibles - Module 9 : Création de braille à partir de fichiers numériques - Module 10 : Source de financement
Examen final	Ce didacticiel ne comporte aucun examen final.
Certificat	Les participants qui ont suivi le didacticiel avec succès se verront décerner un certificat électronique attestant de leur participation au cours et de leur réussite.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude de ces documents demande environ huit heures.
Public cible	Le cours s'adresse au personnel et aux responsables d'organisations qui produisent des livres éducatifs dans des formats accessibles et qui participent au projet de renforcement des compétences du Consortium pour des livres accessibles (ABC) de l'OMPI ou qui prévoient d'y participer.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr .
Langue d'enseignements	Ce cours est proposé en français, anglais, arabe et espagnol.
Frais d'inscription	Le cours est dispensé à toute personne inscrite sous réserve de l'octroi d'une bourse.

7. Panorama de la propriété intellectuelle 2.0 (DL-IP PANORAMA)

Description	<p>Le cours IP Panorama 2.0 offre aux apprenants une base complète sur l'utilisation de la propriété intellectuelle dans le cadre de l'entrepreneuriat et des entreprises. À l'aide d'exemples issus de cas concrets, IP Panorama 2.0 sensibilise les participants aux avantages de l'utilisation du système de la propriété intellectuelle pour les entreprises, tout en leur fournissant des conseils pratiques et un cadre pour y parvenir. Grâce à un nouveau contenu interactif de microapprentissage, les participants peuvent accéder plus facilement à de courts segments de matériel pédagogique et les assimiler.</p> <p>Mis au point conjointement par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, l'Office coréen de la propriété intellectuelle et l'Association coréenne de promotion des inventions, IP Panorama 2.0 est une mise à jour de la version initiale d'IP Panorama publiée en 2007.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend les huit modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 1 : Le rôle de la propriété intellectuelle- Module 2 : Utilisation de la propriété intellectuelle et des droits de propriété intellectuelle comme instruments- Module 3 : Différentes formes de propriété intellectuelle et de droits de propriété intellectuelle- Module 4 : Comment faire en sorte que votre entreprise soit à la pointe de la technologie?- Module 5 : Stratégie en matière de propriété intellectuelle- Module 6 : Audit de propriété intellectuelle- Module 7 : Atteintes aux droits de propriété intellectuelle- Module 8 : Utilisation de la propriété intellectuelle
Examen final	Ce cours ne comporte aucun examen final.
Certificat	Aucun certificat n'est délivré pour ce cours.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude de ces documents demande environ 20 heures.
Public cible	<p>Ce cours s'adresse à toute personne qui s'intéresse à l'utilisation de la propriété intellectuelle dans les entreprises, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none">- les étudiants de niveau supérieur en administration des affaires et en entrepreneuriat;- les jeunes professionnels;- les entrepreneurs; et- les propriétaires d'entreprises (PME ou grandes entreprises).
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/index.php?lang=fr .
Langue d'enseignement	Anglais, d'autres versions linguistiques étant prévues à l'avenir (français, arabe, chinois, portugais, russe et autres langues).
Frais d'inscription	Ce cours est dispensé à toute personne inscrite sous réserve de l'octroi d'une bourse.

Cours de perfectionnement à distance encadrés par un formateur

8. Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201)

Description	Ce cours de perfectionnement présente les principes fondamentaux de la protection mondiale du droit d'auteur et des droits connexes et offre une présentation complète des traités internationaux pertinents. Il traite également de la gestion collective des droits et des questions de droit d'auteur et de droits connexes dans l'environnement numérique.
Contenu et structure	Ce cours comprend 13 modules de fond et un examen final. <ul style="list-style-type: none"> - Module 1: Le droit d'auteur dans le contexte de la propriété intellectuelle : historique et conventions internationales - Module 2: La Convention de Berne : principes fondamentaux, paternité et notion d'œuvres - Module 3: La Convention de Berne : contenu de la protection – droits, exceptions et limitations - Module 4: La Convention de Berne : types d'œuvres et situations spécifiques - Module 5: L'Accord sur les ADPIC et le Traité sur le droit d'auteur de l'OMPI - Module 6: Les droits connexes - Module 7: Régimes de protection <i>sui generis</i>, droits <i>sui generis</i> et concurrence déloyale - Module 8: L'Accord sur les ADPIC et l'application des droits de propriété intellectuelle - Module 9: La gestion collective des droits - Module 10: Le droit d'auteur sur l'Internet et autres progrès techniques - Module 11: Le Traité de Marrakech - Module 12: Expressions du folklore et droit d'auteur - Module 13: Propriété intellectuelle et développement – éléments de flexibilité selon le droit d'auteur - Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle. Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs au droit d'auteur et aux droits connexes vers la fin du cours, avant l'examen final.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.
Examen final	Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui leur attribueront une note. Ils recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront décerner un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Public cible	Ce cours s'adresse aux juristes, aux responsables de bureaux du droit d'auteur et au personnel des organisations de gestion collective du droit d'auteur, ou d'entreprises de radiodiffusion ou d'édition, ainsi qu'aux enseignants d'université et aux étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, notamment ceux qui ont suivi avec succès le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101).
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/ .
Langue d'enseignement	Français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.

Version(s) personnalisée(s) pour un pays	République populaire de Chine : proposé en chinois en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine (http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0)
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème dans la section précédente intitulée "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

9. Cours de perfectionnement sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles (DL-203)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement vise à fournir des informations techniques sur la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre de la propriété intellectuelle. Il aborde des notions essentielles, ainsi que des données d'expérience, des options de politique générale et des mécanismes juridiques aux niveaux national, régional ou international, que ceux-ci soient déjà disponibles ou à l'étude, pour la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre de la propriété intellectuelle. Il vise à renforcer les capacités et à favoriser l'examen de ces questions, à encourager le partage de données d'expérience et à contribuer à mieux faire comprendre l'ensemble des questions et des options envisageables dans ce domaine, qui continue de connaître des évolutions sur les plans juridique et politique aux niveaux national, régional et international.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend quatre modules de fond et un examen final.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1: Aperçu et concepts clés - Module 2: Options relatives à la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre de la propriété intellectuelle - Module 3: Protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre de droits de propriété intellectuelle existants et qui peuvent avoir été adaptés - Module 4: Protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au titre d'un système <i>sui generis</i> de protection - Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se verront décerner un certificat électronique attestant de leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 70 heures réparties sur 12 semaines.</p>
Public cible	<p>Ce cours est destiné aux fonctionnaires d'offices nationaux de propriété intellectuelle, aux fonctionnaires d'autres départements, aux décideurs, aux diplomates, aux membres de communautés autochtones et locales, au personnel d'organisations non gouvernementales et intergouvernementales, aux avocats, aux universitaires, aux chercheurs, aux étudiants et à toute personne ayant déjà acquis une expérience de la propriété intellectuelle. Ce cours étant axé sur la relation entre la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles, les participants qui connaissent déjà bien le système de la propriété intellectuelle seront susceptibles d'en profiter le plus.</p> <p>Il est recommandé aux éventuels participants qui ne connaissent pas bien le système de la propriété intellectuelle de suivre le cours intitulé "Introduction à la propriété intellectuelle" (DL-001) ou le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), qui sont tous deux gratuits, avant de suivre ce cours.</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/.</p>

Langue d'enseignement	Ce cours est proposé dans chacune des six langues officielles des Nations Unies (français, anglais, arabe, chinois, espagnol et russe), ainsi qu'en portugais.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

10. Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales (DL-205-UPOV)

Description	Ce cours de perfectionnement offre aux participants une présentation complète des principales notions et conditions et des grands principes autour de la protection accordée aux obtentions végétales en vertu de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (Convention UPOV).
Contenu et structure	Ce cours comprend 11 modules et un examen final : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Nature de l'amélioration des plantes et nécessité des droits d'obtenteurs - Module 2 : Objet de la protection et droit à la protection - Module 3 : Conditions de protection - Module 4 : Demande d'octroi du droit d'obtenteur - Module 5 : Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) - Module 6 : Étendue du droit d'obtenteur; actes et matériel protégés - Module 7 : Étendue du droit d'obtenteur; variétés auxquelles s'étend le droit d'obtenteur - Module 8 : Exceptions et restrictions applicables au droit d'obtenteur - Module 9 : Nullité et déchéance du droit d'obtenteur - Module 10 : Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) - Module 11 : Application de la convention et dispositions finales - Examen final
Enseignement	Les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.
Examen final	L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront décerner un certificat attestant de leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 36 heures réparties sur quatre semaines.
Public cible	Ce cours est conçu spécifiquement pour les responsables et le personnel chargés de la propriété intellectuelle dans les secteurs public ou privé. <ul style="list-style-type: none"> - Secteur public : les représentants des pouvoirs publics chargés de l'élaboration de la législation en matière de droits d'obtenteur et de la gestion des services de protection de ces droits, le personnel chargé de l'organisation des essais DHS, ainsi que les examinateurs DHS. - Secteur privé : les obtenteurs, les personnes chargées de la gestion de la propriété intellectuelle, les conseils en propriété intellectuelle et les étudiants.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux dates d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : http://www.upov.int/resource/fr/training.html .
Langue d'enseignement	Ce cours est proposé en français, anglais, allemand, chinois et espagnol.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées, veuillez consulter le cours en ligne de l'UPOV à l'adresse suivante : https://www.upov.int/resource/fr/training.html .

11. Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301)

Description	Ce cours de perfectionnement a pour but de donner aux participants une explication détaillée des principes de base et de l'incidence économique des brevets et du processus de délivrance des brevets dans son ensemble. Il traite de l'utilisation traditionnelle des brevets par des centres de connaissance comme les universités et autres établissements d'enseignement supérieur. Il traite également de l'importance des communautés de brevets dans le transfert des technologies et leur développement.
Contenu et structure	Ce cours comprend huit modules de fond et un examen final. <ul style="list-style-type: none">- Module 1 : L'incidence macroéconomique du système de brevets- Module 2 : La procédure de demande de brevet- Module 3 : Les différents niveaux du système international de brevets (options nationales, régionales et internationales)- Module 4 : Les types de protection- Module 5 : Les questions juridiques- Module 6 : L'application des droits- Module 7 : Nouvelles questions : cas importants et débats- Module 8 : Propriété intellectuelle et développement- Examen final
Enseignement	Les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle. Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs aux brevets vers la fin du cours, avant l'examen final.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.
Examen final	Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront décerner un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Public cible	Ce cours s'adresse aux personnes qui ont déjà une bonne connaissance des principes fondamentaux de la propriété intellectuelle. Il est ouvert aux juristes, au personnel des offices de propriété intellectuelle, aux personnes impliquées dans la recherche-développement et aux étudiants. Comme il s'agit d'un cours de perfectionnement, il est conseillé aux participants potentiels qui souhaitent le suivre et qui ne possèdent pas une solide connaissance des principes fondamentaux de la propriété intellectuelle de suivre le Cours général sur la propriété intellectuelle (DL-101) avant de suivre ce cours.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/ .
Langue d'enseignement	Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.
Version(s) personnalisée(s) pour un pays	République populaire de Chine : proposé en chinois en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine (http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0).
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

12. Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302)

Description	Ce cours de perfectionnement a pour but de sensibiliser les participants aux questions complexes qui se posent dans le cadre de la protection et de la gestion de la propriété intellectuelle aux fins de la création d'une marque. Il s'agit d'un cours de préparation en vue d'une formation pratique dans le domaine de la protection des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques.
Contenu et structure	Ce cours comprend sept modules de fond et un examen final : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Rôle des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques sur le marché - Module 2 : Marques - Module 3 : Indications géographiques - Module 4 : Dessins et modèles industriels - Module 5 : Protection contre la concurrence déloyale - Module 6 : Création de marques et gestion de la propriété intellectuelle - Module 7 : Propriété intellectuelle et développement – éléments de flexibilité et domaine public selon les marques - Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle. Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs aux brevets vers la fin du cours, avant l'examen final.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.
Examen final	Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat attestant de leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Public cible	Les participants doivent être intéressés, d'une manière générale, par la possibilité de tirer le meilleur parti de la propriété intellectuelle en matière de commercialisation et de gestion des actifs intangibles d'une entreprise privée. Ce cours s'adresse au personnel des offices de propriété intellectuelle et des établissements de recherche-développement, aux juristes et aux étudiants ayant une connaissance de la propriété intellectuelle. Il est fortement recommandé aux participants ne possédant aucune connaissance préalable en matière de propriété intellectuelle de suivre le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) avant de suivre ce cours.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/ .
Langue d'enseignement	Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.
Version(s) personnalisée(s) pour un pays	- Brésil : proposé en portugais en collaboration avec l'Institut national de la propriété industrielle (https://www.gov.br/inpi/pt-br/servicos/academia/cursos-de-extensao/ensino-a-distancia) - République populaire de Chine : proposé en chinois en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine (http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0)
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

13. Cours de spécialisation sur le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques (DL-303)

Description	<p>Le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques offre une solution pratique et économique pour l'enregistrement et la gestion des marques dans le monde entier. Ce cours a pour but de donner aux participants une vision d'ensemble du système de Madrid et d'examiner ses avantages, ses principes et son fonctionnement.</p> <p>Les modules comprennent, à différents stades du cours, des questions visant à vérifier les connaissances acquises ainsi que des scénarios destinés à enrichir la compréhension par les apprenants du matériel pédagogique présenté dans les modules et à orienter le processus d'apprentissage.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les six modules suivants et un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction au système de Madrid - Module 2 : Adhésion (au système de Madrid) - Module 3 : Office d'origine - Module 4 : Office d'une partie contractante désignée - Module 5 : Communication avec l'OMPI et outils et services en ligne - Module 6 : Gestion postérieure à l'enregistrement - Examen final <p>Les modules 1, 5 et 6 sont également proposés en tant que modules distincts pour l'autoformation et sont ouverts à tous sous réserve de l'octroi d'une bourse.</p>
Examen final	L'examen final consiste en une série de questions à choix multiple.
Certificat	Un certificat électronique sera délivré aux participants qui réussissent l'examen final.
Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours de spécialisation demande environ 15 heures réparties sur six semaines.
Public cible	Ce cours s'adresse aux utilisateurs actuels et futurs du système de Madrid (mandataires et propriétaires de marques), aux spécialistes de la propriété intellectuelle, aux étudiants et au personnel des offices de propriété intellectuelle.
Inscription	Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/ .
Langue d'enseignement	Le cours est initialement proposé en anglais.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, des frais d'inscription peuvent s'appliquer. Pour plus de détails, veuillez consulter la page du Centre de formation en ligne de l'OMPI à l'adresse https://welc.wipo.int/acc/ .

14. Cours de spécialisation sur le système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles industriels (DL-304)

Description	<p>Ce cours de spécialisation permettra aux participants d'acquérir des connaissances solides sur les principes fondamentaux du système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles industriels et sur ses avantages et ses ressources en ligne à l'aide de vidéos informatives et de démonstrations pratiques.</p> <p>Il permettra ainsi aux utilisateurs finaux de tirer parti du système de La Haye de manière plus efficace.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 0: Le système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles - Introduction - Module 1: Présentation générale du système de La Haye - Module 2: Visite guidée des ressources d'information en ligne du système de La Haye - Module 3: Cadre juridique du système de La Haye - Module 4: Conseils pour le dépôt de demandes internationales - Module 5: Gestion d'un enregistrement international - Module 6: Utilisation stratégique du système de La Haye : optimiser son efficacité et éviter les irrégularités
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs aux brevets vers la fin du cours, avant l'examen final.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.</p>
Examen final	<p>L'examen final consiste en une série de questions à choix multiple. Les participants disposent d'un temps déterminé pour compléter et rendre l'examen en ligne.</p>
Certificat	<p>Un certificat électronique sera délivré aux participants qui réussissent l'examen final.</p>
Durée	<p>Selon les estimations, l'étude de ce cours de spécialisation demande environ 10 heures réparties sur quatre à cinq semaines.</p>
Public cible	<p>Le public cible de ce cours comprend principalement des professionnels techniques tels que des examinateurs de brevets, des responsables de la politique de santé et leurs assistants, des spécialistes de l'achat de médicaments, des spécialistes de la propriété intellectuelle et des étudiants de haut niveau. Il est recommandé aux participants d'avoir une connaissance de base de la protection intellectuelle et de la manière dont elle est liée aux questions de santé et de commerce au niveau politique avant de suivre le cours.</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/.</p>
Langue d'enseignement	<p>Anglais</p>
Frais d'inscription	<p>Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".</p>

15. Cours de perfectionnement sur l'examen des demandes de droits d'obtenteur (DL-305-UPOV)

Description	Ce cours de perfectionnement permet de comprendre l'essentiel de la procédure d'examen des demandes de droits d'obtenteur en vertu de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales.
Contenu et structure	Ce cours comprend 13 modules de fond et un examen final. <ul style="list-style-type: none">- Section I : Fonctionnement d'un service d'octroi des droits d'obtenteur<ul style="list-style-type: none">- Module 1 : Service d'octroi des droits d'obtenteur- Module 2 : Administration des demandes- Module 3 : Droit au droit d'obtenteur- Module 4 : Informations à publier- Section II : Examen de la nouveauté<ul style="list-style-type: none">- Module 5 : Examen de la nouveauté- Section III : Examen de la dénomination des variétés<ul style="list-style-type: none">- Module 6 : Examen de la dénomination des variétés- Section IV : Examen DHS<ul style="list-style-type: none">- Module 7 : Introduction à l'examen DHS- Module 8 : Collections de variétés- Module 9 : Examen de la distinction- Module 10 : Examen de l'homogénéité- Module 11 : Examen de la stabilité- Module 12 : Conduite des essais concernant la distinction, l'homogénéité et la stabilité (DHS)- Module 13 : Coopération en matière d'examen DHS- Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.
Examen final	L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se voient délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	L'étude de ce cours demande environ 70 heures réparties sur quatre semaines. Elle peut s'effectuer dans le cadre d'un cours unique (DL-305) ou de deux cours distincts (DL-305A et DL-305B) : <ul style="list-style-type: none">- DL-305A : Administration des droits d'obtenteur (environ 30 heures); et- DL-305B : Examen DHS (environ 45 heures).
Public cible	Fonctionnaires ou personnes officiellement désignées responsables des services chargés des droits d'obtenteur ou de l'élaboration de la législation sur les droits d'obtenteur; cadres des services chargés des droits d'obtenteur; personnel des instituts organisant des essais DHS; examinateurs DHS; obtenteurs; personnes chargées de la gestion de la propriété intellectuelle; conseils en propriété intellectuelle; et enseignants, chercheurs et étudiants. Prérequis : Avant de s'inscrire à ce cours, les participants éventuels doivent avoir suivi le cours "Introduction au système UPOV de protection des variétés végétales selon la Convention UPOV" (DL-205-UPOV) et obtenu une note d'au moins 70% à l'examen final.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux dates d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : http://www.upov.int/resource/fr/training.html .
Langue d'enseignement	Français, anglais, allemand et espagnol.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour obtenir des informations actualisées et détaillées, veuillez consulter le catalogue de cours en ligne de l'UPOV à l'adresse suivante : https://www.upov.int/resource/fr/training.html .

16. Cours de perfectionnement sur la procédure de médiation et d'arbitrage en vertu des règlements de l'OMPI (DL-317)

Description	Ce cours de spécialisation de niveau intermédiaire permet aux participants d'acquérir une compréhension globale des principales caractéristiques et des principaux avantages des procédures conçues par le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI. Il permet aux participants d'acquérir une connaissance approfondie de la manière de définir la procédure de règlement des litiges la plus appropriée pour des cas particuliers, et les clauses appropriées de règlement des litiges aux fins de leur insertion dans des accords.
Contenu et structure	Ce cours comprend quatre modules de fond et un examen final : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI - Module 2 : Médiation - Module 3 : Arbitrage et arbitrage accéléré - Module 4 : Conduite de l'arbitrage - Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.
Examen final	Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 70 heures réparties sur sept semaines.
Public cible	Ce cours est utile pour les personnes qui produisent ou cherchent à protéger diverses formes de propriété intellectuelle, ou souhaitent mieux comprendre la procédure de règlement des litiges en vertu des règlements de l'OMPI. Ce cours de niveau intermédiaire s'adresse à des participants ayant déjà acquis de bonnes connaissances des principes de base de la propriété intellectuelle. Il est fortement recommandé aux participants éventuels d'avoir acquis une connaissance fonctionnelle de la propriété intellectuelle ou d'avoir préalablement suivi avec succès un des cours suivants : le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), qui est dispensé moyennant l'octroi d'une bourse à ceux qui s'inscrivent; le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201); le Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301); et le Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302).
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/ .
Langue d'enseignement	Français, anglais, chinois, espagnol, portugais et russe.
Version(s) personnalisée(s) pour un pays	République populaire de Chine : proposé en chinois en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine (http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0).
Frais d'inscription	L'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

17. Cours de perfectionnement sur la recherche d'informations en matière de brevets (DL-318)

Description	Ce cours de perfectionnement présente de manière exhaustive aux participants les notions de base de la fonction de recherche d'informations en matière de brevets. Il comprend des activités pratiques pour compléter les principes théoriques sur lesquels repose cette fonction. Il fournit également aux participants des connaissances détaillées sur les sources, les techniques et les données utilisées dans la recherche en matière de brevets.
Contenu et structure	Le cours comprend huit modules de fond et un examen final : <ul style="list-style-type: none">- Module 1 : Introduction – Valeur de l'information en matière de brevets- Module 2 : Différents types de recherches en matière de brevets; utilisation stratégique de l'information en matière de brevets- Module 3 : Techniques de recherche de documents dans le domaine des brevets- Module 4 : Formation sur la recherche d'informations en matière de brevets- Module 5 : Recherches efficaces et rationnelles- Module 6 : Recherches spécialisées- Module 7 : Rapport de recherche- Module 8 : Vers une économie plus respectueuse de l'environnement- Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs à la recherche en matière de brevets vers la fin du cours, avant l'examen final.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Public cible	Ce cours s'adresse au personnel des offices de propriété intellectuelle et des établissements de recherche-développement, aux juristes et aux étudiants ayant une connaissance de la propriété intellectuelle. Il est fortement recommandé aux participants éventuels ne possédant aucune connaissance préalable en matière de propriété intellectuelle de suivre le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101), le Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301) et le didacticiel en ligne sur l'utilisation de l'information en matière de brevets (DL-177) avant de suivre ce cours.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/ .
Langue d'enseignement	Français, anglais, chinois, espagnol et portugais. D'autres versions linguistiques seront disponibles à l'avenir, notamment l'arabe et le russe.
Version(s) personnalisée(s) pour un pays	<ul style="list-style-type: none">- Brésil : proposé en portugais en collaboration avec l'Institut national de la propriété industrielle (https://www.gov.br/inpi/pt-br/servicos/academia/cursos-de-extensao/ensino-a-distancia)- République populaire de Chine : proposé en chinois en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine (http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0)
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

18. Cours de perfectionnement sur les principes applicables à la rédaction des demandes de brevet (DL-320)

Description	L'objectif de ce cours de perfectionnement est de compléter les connaissances des participants sur la rédaction des demandes de brevet et de servir de cours préparatoire en vue d'une formation pratique et intensive sur le terrain. Toutefois, ce cours ne doit en aucune manière être considéré comme un cours de qualification pour la rédaction des demandes de brevet ou comme un substitut des manuels de formation à l'intention des conseils ou des agents de brevets dans les pays dans lesquels il existe un système de formation professionnelle solide dans le domaine des brevets.
Contenu et structure	<p>Le matériel didactique du cours se fonde sur les dénominateurs communs de plusieurs lois nationales applicables à des déposants souhaitant obtenir la protection de leurs brevets.</p> <p>Le cours comprend cinq modules de fond, des débats thématiques et un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction – pourquoi breveter son invention? - Module 2 : Présentation générale des brevets - Module 3 : Rédaction d'une demande de brevet – Revendications - Module 4 : Rédaction d'une demande de brevet – Description - Module 5 : Questionnaire d'auto-évaluation; exercices pratiques sur la rédaction de revendications - Débats thématiques avec des experts en matière de rédaction de brevets sur les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> - brevets dans le domaine de la chimie - brevets de produits pharmaceutiques - brevets dans le domaine de la biotechnologie - brevets dans le domaine de l'informatique et les communications - brevets dans le domaine de la mécanique générale - Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs à la rédaction de demandes de brevet vers la fin du cours, avant l'examen final.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.
Examen final	<p>L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple et des questions auxquelles les participants doivent répondre par écrit. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Public cible	Ce cours s'adresse plus particulièrement aux inventeurs, aux scientifiques, aux ingénieurs et à toute personne spécialisée dans un domaine d'activité technique. Les participants doivent avoir une solide connaissance pratique des notions de base de la propriété intellectuelle. Il est fortement conseillé aux participants éventuels ne connaissant pas ces notions de base de suivre le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) avant de suivre ce cours.
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/ .
Langue d'enseignement	Français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.

Version(s) personnalisée(s) pour un pays	<ul style="list-style-type: none">- Brésil : proposé en portugais en collaboration avec l'Institut national de la propriété industrielle (https://www.gov.br/inpi/pt-br/servicos/academia/cursos-de-ensino-a-distancia)- République populaire de Chine : proposé en chinois en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine (http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0)
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

19. Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)

Description	Ce cours de perfectionnement a pour but de sensibiliser les participants aux principes de base de la gestion de la propriété intellectuelle et à son importance en tant que moteur de la créativité humaine et du développement économique et social. Il explique comment élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion de la propriété intellectuelle de manière générale et dans un environnement en ligne.
Contenu et structure	Ce cours comprend neuf modules de fond qui portent sur le caractère interdisciplinaire de la gestion de la propriété intellectuelle et un examen final. <ul style="list-style-type: none"> - Module 1: Gestion de la propriété intellectuelle – Introduction et présentation générale - Module 2: Perspectives économiques relatives à la gestion de la propriété intellectuelle - Module 3: Innovation et protection de la propriété intellectuelle - Module 4: Valorisation et financement de la propriété intellectuelle - Module 5: Propriété intellectuelle et commercialisation - Module 6: Gestion de la propriété intellectuelle en ligne - Module 7: Stratégie en matière de gestion de la propriété intellectuelle - Module 8: Propriété intellectuelle et développement – Logiciels libres, éléments de flexibilité et domaine public - Module 9: Études de cas sur la gestion de la propriété intellectuelle - Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle. Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs à la gestion de la propriété intellectuelle vers la fin du cours, avant l'examen final.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.
Examen final	Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 12 semaines.
Public cible	Ce cours s'adresse à des professionnels qui possèdent des connaissances de base de la gestion commerciale ou de la propriété intellectuelle et ont des responsabilités générales en matière de gestion et de protection de diverses formes de propriété intellectuelle. Il est fortement conseillé aux participants potentiels d'avoir déjà acquis des connaissances en matière de propriété intellectuelle ou d'avoir déjà suivi le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101). Une certaine connaissance du droit d'auteur, des brevets et des marques constituerait un atout. L'Académie de l'OMPI propose les cours suivants sur ces trois sujets : Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201); Cours de perfectionnement sur les brevets (DL-301); Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques (DL-302).
Inscription	Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/ .
Langue d'enseignement	Français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.

Version(s) personnalisée(s) pour un pays	République populaire de Chine : proposé en chinois en collaboration avec le Centre de formation à la propriété intellectuelle de Chine (http://wipo-academy.ciptc.org.cn/public/index?v=0&r=0).
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

20. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des juristes (DL-501)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement renforce les connaissances des participants concernant les principes généraux du droit d'auteur et, en particulier, les traités internationaux sur le droit d'auteur qui ont une incidence sur la gestion et l'application des droits à l'échelle nationale. Il offre une vue d'ensemble des questions auxquelles les juristes sont habituellement confrontés s'agissant de la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes, et il décrit les avantages que présente le système de gestion collective pour les créateurs, les utilisateurs, les législateurs et l'ensemble de la société.</p> <p>Les juristes doivent comprendre ce que font les organisations de gestion collective, comment elles obtiennent les mandats des titulaires de droits et comment elles cèdent sous licence l'utilisation des œuvres protégées. Bien que les conseils de juristes puissent être sollicités pour presque tous les aspects de la gestion collective, ils portent généralement sur la mise en place d'une organisation de gestion collective, les accords conclus avec les titulaires de droits et les utilisateurs des œuvres protégées, ainsi que le règlement de différends en matière de tarifs et les aspects du droit de la concurrence.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend 12 modules et un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : La Convention de Berne – Principes et œuvres - Module 2 : La Convention de Berne – Droits et limitations liés à la gestion collective - Module 3 : Les droits connexes et Convention de Rome - Module 4 : Le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur et le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT) - Module 5 : Le Traité de Beijing sur les interprétations et exécutions audiovisuelles - Module 6 : Introduction à la gestion collective à l'intention des juristes - Module 7 : Bonne gouvernance, transparence et responsabilité des organisations de gestion collective - Module 8 : Devoirs et responsabilités de l'avocat - Module 9 : Droit de la concurrence et lois antitrust - Module 10 : Transfert de droits à ou par une organisation de gestion collective - Module 11 : Règlement de différends - Module 12 : Différents types d'organisations de gestion collective et différents systèmes de licence - Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes dans le domaine de la gestion collective.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui leur attribueront une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 80 heures réparties sur 10 semaines.</p>

Public cible	Ce cours s'adresse aux juristes, aux responsables de bureaux du droit d'auteur, au personnel des organisations de gestion collective, aux organismes de radiodiffusion et d'édition, ainsi qu'aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, notamment ceux qui ont suivi avec succès le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) ou le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201).
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/ .
Langue d'enseignement	Français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe. À l'avenir, il sera aussi disponible en chinois.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

21. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des titulaires de droits (DL-502)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement est destiné à toute personne désireuse d'acquérir une connaissance approfondie de la gestion collective, et en particulier aux principaux titulaires de droits. Il indique la manière dont les créateurs, les utilisateurs, les législateurs et l'ensemble de la société peuvent profiter du système de gestion collective, et il traite du fonctionnement de la gestion collective du droit d'auteur dans les domaines de la musique, de l'édition et des images, des arts visuels et de la photographie ainsi que des œuvres dramatiques.</p> <p>Après un bref rappel des notions essentielles du droit d'auteur et des droits connexes, pour rafraîchir les connaissances que les participants devraient déjà avoir acquises, ce cours recense les trois principaux éléments d'un système du droit d'auteur efficace : la législation, la politique et la gestion des droits. En vertu d'un principe fondamental, lorsqu'il est difficile ou impossible pour les titulaires de droits de propriété intellectuelle d'exercer leurs droits individuellement, la gestion collective constitue une solution réaliste.</p> <p>Le cours porte aussi sur la gouvernance et les tâches quotidiennes des organisations de gestion collective, ainsi que sur les synergies qui peuvent être trouvées entre les parties prenantes dans les domaines du droit, de la créativité, de la gestion et de la politique générale afin de parvenir à un juste équilibre entre les avantages dont bénéficient les créateurs et la société. Les apprenants examineront les enjeux et les perspectives qu'offrent les technologies numériques et l'Internet dans le cadre de séances de questions-réponses et de discussions dynamiques entre pairs et experts.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend sept modules, à l'issue desquels les participants doivent passer un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à la gestion collective des droits - Module 2 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits – Droits sur les œuvres musicales - Module 3 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits – Droits connexes sur les œuvres musicales - Module 4 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits dans les industries audiovisuelles - Module 5 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits dans le secteur des œuvres textuelles et visuelles - Module 6 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits dans les arts visuels et la photographie - Module 7 : Gestion collective des droits à l'intention des titulaires de droits dans le domaine des œuvres dramatiques <p>- Examen final</p>
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes dans le domaine de la gestion collective.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 120 heures réparties sur 10 semaines.</p>

Public cible	Ce cours s'adresse aux responsables de bureaux du droit d'auteur, au personnel des organisations de gestion collective du droit d'auteur, aux organismes de radiodiffusion et d'édition, aux juristes, aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, notamment ceux qui ont suivi avec succès le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) ou le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201).
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/ .
Langue d'enseignement	Français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe. À l'avenir, il sera aussi disponible en chinois.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

22. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des organisations de gestion collective (DL-503)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement s'adresse à toute personne désireuse d'acquérir des connaissances approfondies sur la gestion collective, en particulier les personnes issues d'organisations de gestion collective. Il a pour objectif de faire mieux connaître les avantages que présente le système de gestion collective pour les créateurs, les utilisateurs, les législateurs et l'ensemble de la société, et il traite du fonctionnement de la gestion collective du droit d'auteur dans les domaines de la musique, de l'édition et des images, des arts visuels et de la photographie, ainsi que des œuvres dramatiques.</p> <p>Après un bref rappel des notions essentielles du droit d'auteur et des droits connexes, pour rafraîchir les connaissances que les participants devraient déjà avoir acquises, ce cours recense les trois principaux éléments d'un système du droit d'auteur efficace : la législation, la politique et la gestion des droits. En vertu d'un principe fondamental, lorsqu'il est difficile ou impossible pour les titulaires de droits de propriété intellectuelle d'exercer leurs droits individuellement, la gestion collective constitue une solution réaliste.</p> <p>Le cours porte aussi sur la gouvernance et les tâches quotidiennes des organisations de gestion collective, ainsi que sur les synergies qui peuvent être trouvées entre les parties prenantes dans les domaines du droit, de la créativité, de la gestion et de la politique générale afin de parvenir à un juste équilibre entre les avantages dont bénéficient les créateurs et la société. Les apprenants examineront les enjeux et les perspectives qu'offrent les technologies numériques et l'Internet dans le cadre de séances de questions-réponses et de discussions dynamiques entre pairs et experts.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend sept modules sanctionnés par un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à la gestion collective des droits - Module 2 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective – Droits sur les œuvres musicales - Module 3 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective – Droits connexes sur les œuvres musicales - Module 4 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective dans les industries audiovisuelles - Module 5 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective dans le secteur des œuvres textuelles et visuelles - Module 6 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective dans les arts visuels et la photographie - Module 7 : Gestion collective des droits à l'intention des organisations de gestion collective dans le domaine des œuvres dramatiques - Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes dans le domaine de la gestion collective.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur la gestion collective du droit d'auteur vers la fin du cours, avant l'examen final.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires importantes et historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note.</p> <p>Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se voient décerner un certificat électronique attestant de leur participation au cours.</p>

Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 125 heures réparties sur 10 semaines.
Public cible	Ce cours s'adresse aux responsables de bureaux du droit d'auteur, au personnel des organisations de gestion collective du droit d'auteur, aux organismes de radiodiffusion et d'édition, aux juristes, aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, par exemple ceux qui ont suivi avec succès le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) ou le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201).
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/ .
Langue d'enseignement	Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe. À l'avenir, il sera aussi disponible en chinois.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".

23. Cours de perfectionnement sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes à l'intention des décideurs (DL-506)

Description	<p>Ce cours de perfectionnement présente le rôle des décideurs en lien avec la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes. Il examine les trois principaux éléments du bon fonctionnement d'un système du droit d'auteur : la législation, l'application des droits et la gestion des droits. La gestion des droits revient principalement au secteur privé mais, dans les cas où la législation comprend des dispositions spéciales sur la gestion collective des droits, les décideurs jouent également un rôle. Le principal objectif du cours est d'examiner les différents cadres législatifs de la gestion collective des droits et d'étudier le rôle que peut jouer le gouvernement dans la gestion collective des droits.</p> <p>Il a pour objectif de faire mieux connaître les avantages que présente le système de gestion collective pour les créateurs, les utilisateurs, les législateurs et l'ensemble de la société dans les domaines de la musique et des enregistrements sonores, des films et des œuvres audiovisuelles, de l'imprimerie et de l'édition, des arts visuels et de la photographie, ainsi que des œuvres dramatiques. Les décideurs jouent un rôle direct en matière de législation et d'application des droits. Leur rôle principal est de fixer un cadre législatif pour le droit d'auteur et sa gestion collective. Dans certains pays, ils peuvent en outre avoir un rôle de surveillance de ces activités de gestion.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours comprend deux modules et un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à la gestion collective des droits - Module 2 : Gestion collective des droits à l'intention des décideurs - Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes dans le domaine de la gestion collective.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.</p>
Examen final	<p>Ce cours comporte un examen final écrit. Les participants doivent rédiger des réponses écrites à une série de questions dans un délai déterminé et soumettre leurs réponses, via la plateforme d'enseignement à distance, à leurs formateurs qui les corrigeront et leur attribueront une note. Les participants recevront des précisions sur les modalités d'accès à l'examen environ une semaine avant la date à laquelle le cours doit être achevé.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.</p>
Durée	<p>Selon les estimations, l'étude du cours demande environ 40 heures réparties sur six semaines. Elle peut toutefois être réalisée en deux semaines.</p>
Public cible	<p>Ce cours est ouvert aux juristes, aux responsables de bureaux du droit d'auteur, au personnel des organisations de gestion collective et aux organismes de radiodiffusion ou d'édition. Il s'adresse aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance élémentaire de la propriété intellectuelle, notamment ceux qui ont suivi avec succès le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101).</p>
Inscription	<p>Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/.</p>
Langue d'enseignement	<p>Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe. À l'avenir, il sera aussi disponible en chinois.</p>
Frais d'inscription	<p>Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".</p>

24. Cours de perfectionnement sur les licences logicielles, y compris open-source (DL-511)

Description	Ce cours de perfectionnement a pour but de faire mieux connaître les possibilités et les incidences des logiciels protégés et libres et de créer des sources d'information utiles, contenant des exemples concrets et une bibliographie portant sur la concession de licences sur des logiciels, qu'ils soient protégés ou libres, en mettant l'accent sur les besoins des pays en développement.
Contenu et structure	Ce cours comprend quatre modules sanctionnés par un examen final : <ul style="list-style-type: none">- Module 1 : Régimes de propriété intellectuelle pour les logiciels- Module 2 : Concession de licences de logiciels – Classiques et libres- Module 3 : Avantages et risques des stratégies open-source- Module 4 : Politiques publiques favorisant l'accès aux logiciels open-source- Examen final
Enseignement	Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes dans le domaine de la concession de licences sur des logiciels. Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets relatifs à la concession de licences portant sur des logiciels et aux logiciels libres vers la fin du cours, avant l'examen final.
Discussions et travaux pratiques en ligne	La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.
Examen final	L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique attestant de leur participation au cours.
Durée	L'étude de ce cours demande environ 30 heures réparties sur 10 semaines.
Public cible	Ce cours s'adresse aux juristes, aux dirigeants d'entreprise, aux universitaires et aux étudiants ayant une connaissance préalable suffisante de la propriété intellectuelle, notamment ceux qui ont suivi avec succès le Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) ou le Cours de perfectionnement sur le droit d'auteur et les droits connexes (DL-201).
Inscription	Il est possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/ .
Langue d'enseignement	Ce cours est proposé en français, anglais, arabe, espagnol, portugais et russe. À l'avenir, il sera aussi disponible en chinois.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours de perfectionnement, l'inscription aux sessions dispensées sous la supervision de formateurs est payante. Toutefois, le contenu du cours peut être mis gratuitement à la disposition des participants qui ne souhaitent pas être supervisés.

Cours encadrés par un formateur/cours de spécialisation

25. Cours sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques relatives aux sciences de la vie à l'intention des cadres (DL-427)

Description	<p>Ce cours destiné aux cadres est une introduction à la gestion stratégique des droits dans le cadre de la commercialisation de la propriété intellectuelle et des ressources et données génétiques; il jette les bases d'un cours de perfectionnement de l'OMPI et offre un appui en matière de gestion de la propriété intellectuelle concernant les ressources et données génétiques relatives aux sciences de la vie.</p> <p>Le cours aidera les cadres d'entreprises spécialisées dans les sciences de la vie et les innovateurs à axer leurs modèles d'entreprise et de commercialisation sur des stratégies de propriété intellectuelle solides. Il fournit également aux décideurs politiques des informations sur les dernières tendances et les technologies qui facilitent l'évolution des écosystèmes modernes de l'innovation dans le domaine des sciences de la vie, fondés sur la propriété intellectuelle.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les cinq modules suivants et un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques relatives aux sciences de la vie - Module 2 : Branches de la propriété intellectuelle et politique en matière d'utilisation des ressources génétiques relatives aux sciences de la vie - Module 3 : Questions émergentes concernant la législation et les politiques applicables aux ressources génétiques et technologies connexes - Module 4 : Instruments juridiques et processus politiques internationaux pertinents sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques relatives aux sciences de la vie - Module 5 : Questions pratiques de propriété intellectuelle sur les ressources génétiques relatives aux sciences de la vie - Examen final
Enseignement	<p>Pour chaque module, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle et des ressources génétiques.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets en rapport avec la propriété intellectuelle et les ressources génétiques relatives aux sciences de la vie vers la fin du cours, avant l'examen final.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs expérimentés et aux spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter des pratiques recommandées et des affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.</p>
Examen final	<p>L'examen final consiste en une série de questions à choix multiple.</p>
Certificat	<p>Un certificat électronique sera délivré aux participants qui réussissent l'examen final.</p>
Durée	<p>Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude de ces documents demande environ 20 heures.</p>
Public cible	<p>Ce cours s'adresse à des cadres d'entreprises spécialisées dans la propriété intellectuelle et les ressources génétiques (par exemple des sociétés, des universités, des établissements de recherche, des banques de gènes, de données biologiques ou de cultures), ainsi qu'à des décideurs, des innovateurs et des chercheurs dans le domaine de la propriété intellectuelle et des ressources génétiques, et aux personnes qui souhaitent en savoir plus sur l'utilisation des ressources génétiques relatives aux sciences de la vie modernes.</p>
Inscription	<p>Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/.</p>
Langue d'enseignement	<p>Anglais</p>
Frais d'inscription	<p>Comme pour d'autres cours à l'intention des cadres, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".</p>

26. Formation sur WIPO Connect (DL-550)

Description	<p>WIPO Connect est une solution informatique puissante, développée et offerte par l'OMPI, qui vise à faciliter la gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes.</p> <p>L'objectif de ce cours est d'offrir un aperçu des fonctionnalités et du fonctionnement de WIPO Connect dans les domaines de la documentation, des accords, de la concession de licences, de la correspondance, de la répartition et de la configuration.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprendra un total de sept modules, liés à un maximum de quatre certificats relatifs à des fonctions spécifiques de l'outil WIPO Connect :</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 0: Introduction à WIPO Connect <p>Certificat 1 – Documentation de WIPO Connect</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 1: Documents sur les titulaires de droits- Module 2: Documents sur les œuvres <p>Certificat 2 – Accord et concession de licences de WIPO Connect</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 3: Accord et concession de licences <p>Certificat 3 – Correspondance et répartition de WIPO Connect</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 4: Correspondance- Module 5: Répartition <p>Certificat 4 – Configuration de WIPO Connect</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 6: Configuration
Enseignement	Des professionnels expérimentés dans l'utilisation de l'outil WIPO Connect apportent appui et conseils dans le cadre de la formation.
Discussions et travaux pratiques en ligne	À l'aide de la plateforme d'apprentissage améliorée de l'Académie, des professionnels expérimentés examinent les pratiques exemplaires et répondent aux questions des participants.
Examen final	Chacun des quatre certificats requiert la réussite d'un test en ligne composé de questions à choix multiples.
Certificat	Les participants peuvent obtenir jusqu'à quatre certificats en fonction des modules qu'ils choisissent de suivre. Ils doivent obtenir les quatre certificats pour recevoir un certificat de formation globale, qui atteste de l'achèvement de la formation complète sur WIPO Connect.
Durée	Le cours représente environ 30 heures d'étude.
Public cible	Ce cours s'adresse spécialement au personnel, aux fonctionnaires et aux stagiaires des organisations de gestion collective qui utilisent ou utiliseront l'outil WIPO Connect dans le cadre de leurs tâches quotidiennes.
Inscription	L'inscription est ouverte sur invitation uniquement.
Langue d'enseignement	Ce cours est proposé en anglais et en français.
Frais d'inscription	Des bourses d'études sont disponibles pour toutes les personnes invitées à y participer.

27. Cours de spécialisation sur l'élaboration de projets fructueux dans le cadre du Plan d'action de l'OMPI pour le développement (DL-620)

Description	<p>Ce cours fournit des informations détaillées sur la méthodologie de conception et de mise en œuvre des projets du Plan d'action pour le développement de l'OMPI. Il porte sur les difficultés rencontrées dans la préparation des projets relevant du plan d'action, encourage l'élaboration et la mise en œuvre de propositions de projets réussies et contribue à la diffusion des enseignements tirés au profit d'autres pays et organisations.</p> <p>Tous les modules sont conçus pour être suivis en cas de besoin, fournissant ainsi une aide au moment pertinent du cycle de vie d'un projet.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 0 : Plan d'action pour le développement et introduction au cours - Module 1 : Concept du projet - Module 2 : Préparation de propositions de projet complètes - Module 3 : Préparation d'un projet approuvé - Module 4 : Suivi et gestion du changement - Module 5 : Évaluation - Module 6 : Diffusion - Activité de fin de cours
Enseignement	Des professionnels expérimentés dans la gestion de projets relevant du Plan d'action apportent soutien et orientation dans le cadre de la formation.
Discussions et travaux pratiques en ligne	Grâce à la plateforme d'apprentissage améliorée de l'Académie, des professionnels expérimentés examinent les pratiques exemplaires et répondent aux questions des participants.
Examen final	L'examen final consiste en une question écrite et une composante liée à une activité.
Certificat	Les participants qui réussissent l'évaluation de fin de cours se verront délivrer un certificat électronique d'achèvement du cours.
Durée	Le cours nécessite environ 25 heures d'étude.
Public cible	Ce cours s'adresse aux chefs de projet du Plan d'action pour le développement et aux coordonnateurs nationaux des États membres de l'OMPI, aux offices de propriété intellectuelle, au personnel interne de l'OMPI et aux autres parties prenantes concernées par l'élaboration et la mise en œuvre des projets du Plan d'action pour le développement de l'OMPI.
Inscription	L'inscription est ouverte sur invitation uniquement.
Langue d'enseignement	Anglais
Frais d'inscription	Des bourses d'études sont disponibles pour toutes les personnes invitées à y participer.

28. Cours à l'intention des cadres sur la promotion de l'accès aux technologies médicales et à l'innovation organisé par l'OMS-OMPI-OMC (DL-701)

Description	Ce cours à l'intention des cadres offre un aperçu des liens entre les domaines politiques distincts de la santé, du commerce et de la propriété intellectuelle. Il décrit l'incidence de ces domaines sur l'accès aux technologies médicales et leur influence sur l'innovation en matière de technologies médicales. Il rassemble les compétences respectives de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), de l'OMPI et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il repose sur l'étude conjointe OMS-OMPI-OMC intitulée "Promouvoir l'accès aux technologies médicales et à l'innovation".
Contenu et structure	Le cours comprend les sujets suivants et un examen final : <ul style="list-style-type: none">- Contexte politique pour l'action en matière d'innovation et d'accès- Problèmes d'accès du point de vue de la santé publique- Facteurs déterminants de l'accès liés aux systèmes de santé- Questions relatives à l'innovation et à la santé publique et plus particulièrement aux maladies négligées- Rôle de la propriété intellectuelle dans l'innovation et l'accès- Questions liées au commerce et aux produits de santé- Examen final
Enseignement	Le soutien pédagogique est assuré par des formateurs expérimentés qui sont des experts du domaine. Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets vers la fin du cours, avant l'examen final. L'Académie propose aussi une version autodidacte non encadrée de ce cours.
Discussions et devoirs en ligne	À l'aide de la plateforme d'apprentissage améliorée de l'Académie, des formateurs spécialistes de la propriété intellectuelle discuteront de cas historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.
Examen final	L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiples. Les participants disposent d'un temps déterminé pour compléter et rendre l'examen en ligne.
Certificat	Les participants qui réussissent l'examen final se verront délivrer un certificat électronique.
Durée	Le cours nécessite environ 10 heures d'étude sur une période de quatre à cinq semaines.
Public cible	Le public cible de ce cours comprend principalement des professionnels techniques tels que des examinateurs de brevets, des responsables de la politique de santé et leurs assistants, des spécialistes de l'achat de médicaments, des spécialistes de la propriété intellectuelle et des étudiants de haut niveau. Il est recommandé aux participants d'avoir une connaissance de base de la protection intellectuelle et de la manière dont elle est liée aux questions de santé et de commerce au niveau politique avant de suivre le cours.
Inscription	Des informations sur les périodes d'inscription et les inscriptions sont disponibles à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int./index.php?lang=fr/index.php?lang=fr .
Langue d'enseignement	Français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.
Frais d'inscription	Comme pour d'autres cours destinés aux cadres, l'inscription est subordonnée à des frais d'inscription pour les sessions encadrées par des formateurs. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance". Toutefois, le contenu du cours peut être mis gratuitement à la disposition des participants qui ne souhaitent pas être encadrés par des formateurs.

Cours de certification et cours d'enseignement mixte

29. Cours de perfectionnement international sanctionné par un certificat sur la gestion des actifs de propriété intellectuelle (AICC)

Description	L'objectif de ce cours est d'offrir aux participants du cours d'enseignement à distance IP Panorama et au Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450) un accès limité aux programmes d'enseignement sur la propriété intellectuelle afin qu'ils puissent approfondir leur connaissance du domaine particulier de la gestion de la propriété intellectuelle. Ce cours est proposé en collaboration avec l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO), l'Institut de recherche en science et en technologie de Corée (KAIST) et l'Association coréenne de promotion des inventions (KIPA).
Contenu et structure	Ce cours comprend les trois étapes suivantes : Phase 1 : Deux cours en ligne : le Cours d'enseignement à distance IP Panorama et le Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450); Phase 2 : La rédaction d'un mémoire sur la propriété intellectuelle; et Phase 3 : Un programme de formation en présentiel. L'étape de formation en présentiel dure quatre jours, pendant lesquels les participants étudient des sujets et des questions complexes liés à la gestion des actifs de propriété intellectuelle et mènent des débats sur ces sujets.
Enseignement	Pour les trois étapes du cours, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes de la gestion de la propriété intellectuelle.
Discussions et travaux pratiques en ligne	Au moyen de la plateforme d'apprentissage améliorée de l'Académie et de celle de la KIPA et du KIPO, les formateurs expérimentés et les experts en propriété intellectuelle examinent des affaires marquantes et des pratiques recommandées en matière de gestion de la propriété intellectuelle.
Examen final	Les participants qui obtiennent les meilleures notes à l'étape 1 (IP Panorama et Cours de perfectionnement sur la gestion de la propriété intellectuelle (DL-450)) et à l'étape 2 (rédaction sur la propriété intellectuelle) seront invités à postuler pour le programme de cours en présentiel.
Critères d'admission pour la formation en présentiel	L'admission au programme en présentiel est soumise à un processus de sélection qui comprend une évaluation des motivations et des qualifications de chaque candidat en plus de ses résultats aux étapes 1 et 2 du cours.
Lieu et date	La phase d'enseignement à distance (étapes 1 et 2) a lieu en ligne pendant le premier semestre de 2024; la formation en présentiel devrait être dispensée pendant le deuxième semestre de 2024 à Séoul (République de Corée). Il sera possible de trouver des informations plus détaillées sur les modalités d'inscription aux cours en présentiel et de s'inscrire sur le site de l'OMPI à l'adresse https://welc.wipo.int et sur le site d'enseignement en ligne de la KIPA à l'adresse www.ipdiscovery.net . La phase de formation en présentiel pourra se dérouler entièrement ou partiellement en ligne selon la situation en matière de santé publique et de voyages internationaux.
Certificat	Les participants ayant suivi avec succès le cours en ligne, réussi l'examen de rédaction sur la propriété intellectuelle et assisté à la formation en présentiel se verront délivrer un certificat cosigné par l'OMPI, le KIPO et la KIPA.
Durée	La participation en ligne aux phases 1 et 2, y compris le processus de sélection, devrait durer 15 semaines et le cours en présentiel quatre jours.
Public cible	Ce cours s'adresse à des personnes issues de pays en développement qui travaillent dans le domaine du développement d'entreprises en s'appuyant sur la propriété intellectuelle. Les femmes sont vivement encouragées à s'inscrire.

Inscription	Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription et de s'inscrire sur le site de l'OMPI https://welc.wipo.int et sur le site d'enseignement en ligne de la KIPA www.ipdiscovery.net .
Langue d'enseignement	Ce cours est proposé en anglais.
Bourses et frais de scolarité	L'OMPI, le KIPO et la KIPA fournissent une aide financière à un nombre limité de jeunes cadres et de candidats ayant pris de façon avérée des initiatives commerciales s'appuyant sur la propriété intellectuelle. Cette aide financière est censée couvrir les frais de voyage vers le lieu de la formation et les frais de séjour durant les quatre jours de la formation.

30. Cours sur l'incidence de la propriété intellectuelle – Certification pour l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire (IPCC)

Description	<p>Le cours sur l'incidence de la propriété intellectuelle sanctionné par un certificat apporte une solide connaissance générale de la propriété intellectuelle, ainsi que de la créativité, de l'inventivité et des capacités d'enseignement de la propriété intellectuelle à des participants issus de pays en développement, de pays les moins avancés et de pays en transition qui œuvrent dans le domaine de l'enseignement et de l'élaboration de programmes scolaires nationaux pour l'école primaire et secondaire. Il est proposé en collaboration avec l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'Association coréenne de promotion des inventions (KIPA).</p> <p>Dans le cadre de ce programme mixte en trois étapes, les enseignants bénéficient de cours pratiques et concrets donnés par des experts de la propriété intellectuelle, de la pédagogie et de l'innovation et peuvent collaborer avec leurs pairs pour élaborer des plans et des programmes d'enseignement de la propriété intellectuelle en mettant l'accent sur la créativité et l'inventivité. Après avoir suivi avec succès les trois étapes, les participants seront capables de proposer des programmes de formation à la créativité, à l'inventivité et à la propriété intellectuelle qui seront intégrés dans le programme d'études national; ils pourront aussi donner ces cours dans leurs propres classes. Les participants ayant suivi avec succès le programme recevront une certification de l'OMPI, du KIPO et de la KIPA pour l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprend les trois étapes suivantes :</p> <p>Phase 1 : Formation en ligne: Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001) ou IP Ignite</p> <p>Phase 2 : Séminaire de quatre jours en présentiel pour étudier et examiner un certain nombre de sujets choisis. Les sujets de discussion, les langues d'enseignement et la couverture régionale changeront chaque année. Les participants choisis seront des enseignants professionnels qui auront été désignés par leur Ministère de l'éducation ou qui auront obtenu des résultats élevés à la formation DL-001 ou au programme IP proposés respectivement par l'OMPI et par la KIPA en coopération avec le KIPO.</p> <p>Phase 3 : Une évaluation finale assortie de notes sera effectuée à partir d'une étude de cas ou d'une proposition sur la manière d'intégrer la créativité, l'inventivité et la propriété intellectuelle dans le programme scolaire national, ou encore à partir d'un plan de cours destiné à une classe d'école primaire ou secondaire.</p>
Enseignement	<p>Pendant les trois phases, les participants sont encadrés par des formateurs expérimentés qui sont également des spécialistes dans les domaines de la propriété intellectuelle, de l'innovation et de la pédagogie.</p>
Discussions et travaux pratiques en ligne	<p>En s'appuyant sur la plateforme d'apprentissage améliorée de l'Académie, et de celle de la KIPA et du KIPO, les formateurs et les experts en propriété intellectuelle expérimentés examinent les pratiques importantes et pertinentes en rapport avec l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'intention des jeunes, dans une perspective de créativité et d'inventivité.</p>
Examen final	<p>Les participants devront réussir une évaluation finale notée (étape 3) afin de recevoir un certificat d'aptitude à l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire.</p>
Critères d'admission pour la formation en présentiel	<p>L'admission au programme en présentiel (étape 3) est soumise à un processus de sélection qui comprend une évaluation des motivations et des qualifications des candidats ainsi que de leurs résultats aux étapes 1 et 2 du cours. Quant aux concepteurs de programmes d'études, ils doivent être désignés par leur Ministère de l'éducation respectif.</p>
Lieu et date	<p>Le séminaire en présentiel (étape 2) devrait avoir lieu au cours du deuxième semestre de 2024 (lieu à déterminer). Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription aux cours en présentiel et de s'inscrire sur le site de l'OMPI à l'adresse https://welc.wipo.int.</p> <p>L'étape de formation en présentiel pourra se dérouler entièrement ou partiellement en ligne selon la situation en matière de santé publique et de voyages internationaux.</p>

Certificat	Les participants qui auront suivi avec succès les trois étapes du programme mixte recevront un certificat d'aptitude à l'enseignement de la propriété intellectuelle à l'école primaire et secondaire cosigné par l'OMPI, le KIPO et la KIPA.
Durée	La participation en ligne (étape 1) et la sélection des participants pour le séminaire en présentiel (étape 2) devraient prendre 15 semaines. Le séminaire en présentiel durera quatre jours.
Public cible	Ce cours s'adressera à des participants issus de pays en développement qui sont enseignants auprès des jeunes, décideurs dans le domaine de la formation ou concepteurs de programmes scolaires.
Inscription	Il sera possible de consulter toutes les informations relatives aux modalités d'inscription, et de s'inscrire à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int .
Langue d'enseignement	Anglais
Bourses et frais de scolarité	L'Académie de l'OMPI, le KIPO et la KIPA fournissent une aide financière à un nombre limité de candidats. Cette aide financière est censée couvrir les frais de scolarité pendant la formation en ligne, les frais de voyage vers le lieu de la formation et les frais de séjour durant les quatre jours de la formation.

31. Programme international de formation à la rédaction de brevets de l'OMPI (IPDTP)

Description	<p>Ce programme offre une formation complète sur la rédaction de demandes de brevet aux personnes ayant un intérêt professionnel et commercial pour les brevets, et à celles qui cherchent à améliorer leurs compétences en matière de rédaction de brevets dans différents domaines techniques. Conçu comme une formation axée sur la pratique, il permettra aux inventeurs et à ceux qui leur fournissent des services d'acquérir les compétences techniques et les connaissances nécessaires pour rédiger et déposer des demandes de brevet réussies ainsi que pour rédiger des revendications, celles-ci étant très importantes car elles déterminent la portée et la couverture de la protection du brevet.</p> <p>Le programme de formation associera des outils de pointe de l'OMPI en matière d'apprentissage en ligne à des experts en rédaction de brevets, qui pourront être consultés de manière virtuelle via des forums de discussion en ligne et des programmes de mentorat, et qui pourront aussi intervenir en présentiel dans le cadre d'ateliers organisés au siège de l'OMPI à Genève.</p>
Contenu et structure	<p>Le programme de formation utilisera des outils d'apprentissage mixtes, c'est-à-dire une combinaison du Centre de formation en ligne de l'OMPI et d'ateliers au siège de l'OMPI. Le cours comporte trois phases :</p> <p>Phase 1 : Les bases de la rédaction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Principes fondamentaux et éléments particuliers de la rédaction des revendications par le biais de discussions et d'exercices encadrés. <p>Phase 2 : Atelier à Genève</p> <ul style="list-style-type: none"> - Axé sur l'amélioration des compétences et des pratiques de rédaction de brevets pertinents sur le plan technologique dans différentes juridictions. - La phase de formation en présentiel pourra se dérouler entièrement ou partiellement en ligne selon la situation en matière de santé publique et de voyages internationaux. <p>Phase 3 : Mentorat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercices plus complexes de rédaction de brevets dans le domaine d'expertise des participants.
Enseignement, discussions et exercices	<p>Des formateurs expérimentés, experts dans les domaines des brevets, fournissent un soutien pédagogique pendant toutes les phases du programme de formation.</p> <p>Le matériel d'étude, les devoirs, les exercices et les examens seront mis à disposition pendant toutes les phases sur la plateforme de formation en ligne de l'OMPI. Cette plateforme peut également être utilisée pour des discussions en groupe, des échanges directs avec les formateurs et l'envoi des travaux.</p>
Examen final	<p>Une évaluation est prévue pour tester les compétences des participants en matière de rédaction de brevets à la fin de la troisième phase par le biais de la plateforme de formation en ligne de l'OMPI.</p>
Certificat	<p>Les participants qui auront suivi avec succès toutes les phases du programme de formation et réussi les évaluations se verront remettre un certificat de l'OMPI.</p>
Durée	<p>Le cours comporte trois phases sur une période de huit mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 : 10 semaines - Phase 2 : 5 jours - Phase 3 : 10 semaines
Public cible	<p>Ce cours vise des personnes qui sont ou souhaitent devenir des agents de brevets, ainsi que le personnel chargé de l'aide technologique dans des institutions pertinentes, par exemple des bureaux de transfert de technologie des universités, des centres de recherche publics ou des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI. Il est également ouvert à toute personne chargée de fournir régulièrement un appui aux demandeurs de brevet et souhaitant améliorer ses compétences en matière de rédaction de brevets.</p>

Inscription	<p>Les personnes éligibles doivent soumettre une demande en ligne. Un nombre limité de candidats seront sélectionnés par l'OMPI et invités à participer au programme.</p> <p>Des informations sur les périodes d'inscription et le processus de demande seront disponibles à l'adresse https://welc.wipo.int/ipdtp.</p>
Admissibilité	<p>L'admission à ce programme de formation est soumise à un processus de sélection, qui comprend une évaluation de la motivation et des qualifications de chaque candidat. Les candidats doivent avoir :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Effectué au moins deux ans d'études universitaires en droit et/ou en sciences et technologies (telles que l'ingénierie, les sciences de la vie, la médecine, la physique, la chimie, les sciences de la communication ou la biotechnologie), ou au moins un an d'expérience professionnelle ou de travail de recherche dans un domaine lié à la rédaction ou à l'instruction de demandes de brevet. 2. Une connaissance générale de la propriété intellectuelle et des brevets au moins équivalente au cours d'apprentissage à distance de l'Académie de l'OMPI sur les brevets (DL-301). 3. La maîtrise de l'anglais écrit et parlé. 4. Effectué au minimum deux ans d'études universitaires ou supérieures en anglais, ou avoir obtenu une note de 80/120 au TOEFL iBT ou de 6,5/9 à l'IELTS au cours des trois dernières années.
Langue d'enseignement	Anglais
Frais d'inscription	<p>Des frais d'inscription de 800 USD doivent être acquittés dès la notification d'acceptation. Des réductions peuvent être accordées aux participants suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels et étudiants issus de pays développés : réduction de 20% (ramenant les frais d'inscription à 640 USD). - Professionnels et étudiants issus de pays en développement et de pays à économie en transition : réduction de 60% (ramenant les frais d'inscription à 320 USD). - Professionnels et étudiants issus de pays les moins avancés : réduction de 80% (ramenant les frais d'inscription à 160 USD). <p>Un nombre limité de bourses de l'OMPI sont disponibles pour les candidats des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition afin de couvrir les frais d'inscription ainsi que les frais liés au voyage, au transport et au logement pour la deuxième phase du programme.</p>

32. Programme de certification à l'intention du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) de l'OMPI – Certificat de niveau initial

Description	<p>Les centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) offrent des points d'appui essentiels pour promouvoir l'accès et l'utilisation efficace de services fournissant à l'échelle locale des informations technologiques de haute qualité, ainsi que d'autres services connexes. Le présent programme de certification a pour objectif de transmettre un premier niveau de compétences en matière de propriété intellectuelle ainsi que les connaissances liées aux services professionnels que proposent les employés et les responsables des CATI. Il s'agit de la première formation certifiante dans un programme complet destiné à professionnaliser les services des CATI, à normaliser davantage les activités de ces centres et à améliorer la qualité de leurs services.</p> <p>Ce cours sera dispensé sur une période de cinq mois en utilisant les outils de pointe en matière d'enseignement en ligne de l'OMPI et en permettant des échanges avec des experts en propriété intellectuelle, à la fois virtuels dans le cadre de forums de discussion en ligne et en présentiel lors de conférences et d'ateliers.</p>
Contenu et structure	<p>Ce cours utilisera des outils d'enseignement mixtes, à savoir une combinaison du Centre de formation en ligne de l'OMPI et de cours en présentiel.</p> <p>La certification du niveau de base du personnel des CATI comporte les deux phases suivantes :</p> <p><i>Phase 1 : Enseignement à distance</i> Les modules en ligne seront axés sur les compétences et les connaissances de base associées aux activités des CATI.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à la propriété intellectuelle - Module 2 : Types de propriétés intellectuelles - Module 3 : Brevets - Module 4 : Recherche de brevets dans la littérature de brevets et la littérature non-brevet - Module 5 : Évaluation de méthodes de recherche efficaces et concrètes au moyen de la base de données de recherche PATENTSCOPE - Module 6 : Examen de brevets, voies de dépôt, traités et rapports de recherche <p><i>Phase 2 : Formation en présentiel</i> Renforcement et partage de compétences et de connaissances liées aux services que le personnel des CATI est censé fournir.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Emploi de PATENTSCOPE et des outils de recherche - Famille de brevets, classification et analyse des tendances - Le système du PCT et les rapports de recherche - S'affranchir de la barrière des langues
Enseignement, discussions et exercices	<p>Au cours des deux phases de la formation, le matériel d'étude, les devoirs, les exercices et les examens seront mis à disposition sur le Centre de formation en ligne de l'OMPI, qui peut aussi être utilisé pour mener des discussions en groupe et remettre le résultat des travaux.</p> <p>Dans la phase 1, les étudiants apprennent seuls et à leur rythme. La phase 2 se compose de sessions en direct encadrées par des formateurs expérimentés qui sont spécialisés dans les domaines de la propriété intellectuelle pertinents pour les services et le fonctionnement des CATI.</p>
Examen final	<p>Chaque phase se terminera par des examens notés, et une évaluation finale sera organisée au centre d'apprentissage en ligne de l'OMPI après la phase 2.</p>
Certificat	<p>Les participants qui auront suivi avec succès toutes les phases du programme de formation et réussi les évaluations se verront remettre un certificat de l'OMPI.</p>
Durée	<p>Les deux phases se dérouleront sur une période pouvant atteindre quatre mois, de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 : 9 semaines - Phase 2 : 8 heures réparties sur une période de 2 semaines
Public cible	<p>Le cours est ouvert aux membres du personnel et aux responsables ainsi qu'aux personnes en formation dans le réseau mondial de CATI.</p>

Inscription	<p>Les personnes éligibles doivent soumettre une demande en ligne et être désignées à titre de participants par leur coordonnateur CATI respectif.</p> <p>Des informations sur les périodes d'inscription et le processus de demande seront disponibles en ligne à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/ipdtp.</p>
Admissibilité	<p>Les candidats doivent :</p> <ul style="list-style-type: none">- être employés ou en cours de recrutement ou en stage dans un CATI; et- écrire et parler anglais couramment, comme en atteste :<ul style="list-style-type: none">- un emploi régulier de cette langue dans leurs travaux quotidiens (comme le confirmera la désignation par le coordonnateur); ou- un diplôme universitaire de premier cycle ou plus élevé dans une matière enseignée en anglais.
Langue d'enseignement	Anglais
Frais d'inscription	Des bourses d'études sont disponibles pour tous les participants choisis.

Formation ciblée

33. Cours général sur la propriété intellectuelle à l'intention des juges (DL-JTIP)

Description	L'Académie de l'OMPI propose une formation judiciaire continue basée sur le cours général de l'Académie sur la propriété intellectuelle (DL-101). La version disponible pour les membres de la magistrature a été élaborée et révisée par un groupe de juges expérimentés représentant diverses régions et traditions juridiques.
Contenu et structure	Le cours est accessible dans le monde entier et comprend les modules suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction aux droits de propriété intellectuelle - Module 2 : Droits d'auteur et droits voisins - Module 3 : Marques de commerce - Module 4 : Brevets - Module 5 : Indications géographiques - Module 6 : Secrets commerciaux/informations non divulguées - Module 7 : Dessins et modèles industriels - Module 8 : Autres thèmes relatifs à la propriété intellectuelle
Enseignement et examen final	Une évaluation modulaire est disponible à la fin de chaque module.
Certificat	Un certificat sera remis aux participants qui auront terminé le cours avec succès.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de cours à son propre rythme. On estime que le cours nécessite 75 heures environ.
Public cible	Le cours est conçu pour les membres de la magistrature qui ont été approuvés par leur institution judiciaire nationale respective.
Inscription	Des informations sur les inscriptions et les périodes d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/jtip/training .
Langue d'enseignement	Le cours sera proposé en français, anglais, arabe, espagnol et portugais et sera disponible ultérieurement en chinois et en russe.
Frais d'inscription	Le cours est offert gratuitement aux membres de la magistrature qui ont été approuvés par leur institution judiciaire nationale respective.

34. Programme de formation en propriété intellectuelle destiné aux diplomates et aux responsables du commerce (IPDTO)

Description	Le programme de formation en propriété intellectuelle destiné aux diplomates et aux responsables du commerce (IPDTO) est un programme de formation spécialisée conçu pour transmettre aux participants les connaissances et les compétences nécessaires pour s'orienter dans le paysage complexe de la propriété intellectuelle, dans le contexte de la diplomatie et du commerce internationaux.
Contenu et structure	<p>Phase 1 : Cours de spécialisation en ligne sur la propriété intellectuelle</p> <p>Notions fondamentales de la propriété intellectuelle à l'intention des diplomates et des responsables du commerce</p> <p><i>Certificat 1 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction à la propriété intellectuelle <p><i>Certificat 2 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 2 : Droits d'auteur - Module 3 : Droits voisins <p><i>Certificat 3 : Propriété industrielle</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 4 : Marques de commerce - Module 5 : Indications géographiques - Module 6 : Dessins et modèles industriels - Module 7 : Brevets - Module 8 : Obtentions végétales <p><i>Certificat 4 : Problèmes récents</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 9 : Concurrence déloyale - Module 10 : Application des droits de propriété intellectuelle - Module 11 : Problèmes récents - Module 12 : Conclusion <p>Phase 2 : Cours de master sur la propriété intellectuelle en présentiel</p> <p>Lien entre l'évolution de la propriété intellectuelle et les problèmes rencontrés à l'échelle nationale</p>
Enseignement et examen final	Une évaluation modulaire est disponible à la fin de chaque module.
Certificat	Des certificats seront remis aux diplomates et responsables du commerce qui auront achevé les modules correspondants avec succès.
Durée	La durée de la formation peut être adaptée à la demande des États membres.
Public cible	Le cours s'adresse aux diplomates et aux responsables du commerce des États membres de l'OMPI, ainsi qu'aux personnes en formation pour occuper ces postes et à d'autres parties prenantes concernées.
Inscription	Des informations sur les inscriptions et les périodes d'inscription seront disponibles sur la page Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/ipdto/ .
Langue d'enseignement	Ce cours sera initialement proposé en anglais, puis dans d'autres langues.
Frais d'inscription	Le cours est offert gratuitement aux diplomates et aux responsables du commerce qui ont été désignés par leur pays membre ou établissement de formation respectif.

35. Cours à l'intention des dirigeants sur la propriété intellectuelle, la science et l'innovation pour les participantes du Programme de L'Oréal et de l'UNESCO destiné aux femmes travaillant dans le domaine de la science

Description	<p>L'Académie de l'OMPI collabore avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Agence stratégique coréenne de la propriété intellectuelle (KISTA), pour organiser un cours en présentiel de cinq jours à Séoul, en République de Corée.</p> <p>L'objectif principal du cours est d'offrir une compréhension générale de la propriété intellectuelle et de mieux permettre aux scientifiques de protéger et commercialiser la propriété intellectuelle découlant de la recherche scientifique. Le cours vise aussi à permettre d'obtenir des subventions de recherche, des échanges de documents scientifiques avec des instituts de recherche privés et des universités, et de mettre en œuvre des modèles d'innovation différents.</p> <p>La formation se compose de cours en ligne, de conférences, d'exercices interactifs, de discussions avec des experts du secteur et de visites d'étude dans des établissements de recherche scientifique et des entreprises, et elle offre des perspectives de mise en réseau avec des pairs et des professionnels de la propriété intellectuelle partageant les mêmes idées.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours se compose des deux phases suivantes :</p> <p>Phase 1 : un apprentissage à distance à l'aide du <i>livret sur la propriété intellectuelle et l'innovation dans les sciences</i>, qui a été adapté pour les femmes scientifiques; et</p> <p>Phase 2 : une formation en présentiel.</p>
Enseignement et examen final	Il n'y a pas d'examen final dans ce programme de formation.
Certificat	Un certificat sera remis aux participantes qui auront achevé le cours.
Durée	La durée du cours est de cinq semaines pour l'ensemble de la phase d'apprentissage à distance et de la formation en présentiel, celle-ci durant cinq jours.
Public cible	Le cours est spécialement proposé aux participantes du Programme de L'Oréal et de l'UNESCO destiné aux femmes travaillant dans le domaine de la science
Inscription	L'inscription ne peut se faire que sur invitation.
Langue d'enseignement	Le cours sera proposé en anglais.
Frais d'inscription	Une assistance financière est fournie aux participantes par l'Académie de l'OMPI, la KISTA et l'UNESCO. Elle devrait couvrir les frais d'inscription à la phase d'apprentissage en ligne, le voyage vers le lieu de formation et les frais de subsistance pendant les cinq jours de formation.

36. Cours sur la propriété intellectuelle et les exportations à l'intention des cadres (DL-730)

Description	<p>Ce cours sur la propriété intellectuelle et les exportations à l'intention des cadres aborde les défis communs auxquels sont confrontés les exportateurs et les employés des organismes d'exportation dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Par l'étude de cas réels illustrant des situations particulières, ce cours sensibilise à l'importance de la protection intellectuelle dans le processus d'exportation. Il fournit des outils pratiques pour aider les acteurs de l'industrie à repérer et à obtenir des solutions aux problèmes clés afin de mieux comprendre comment la propriété intellectuelle peut protéger les produits et services qu'ils exportent.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours se compose de six modules et d'un examen final :</p> <ul style="list-style-type: none">- Module 1 : Introduction et définition des problèmes : la protection intellectuelle et le commerce – Études de cas et de problèmes réels- Module 2 : Obtention de droits à l'étranger- Module 3 : Concession de licences et vente de produits et services concédés sous licence- Module 4 : L'investissement étranger direct comme moyen alternatif d'exporter des connaissances, des biens et des services- Module 5 : Examen d'études de cas par pays et des meilleures solutions- Module 6 : Liste de tâches pratique pour les exportateurs et les travailleurs des agences d'exportation- Examen final
Enseignement et examen final	<p>Des formateurs expérimentés, qui sont des experts dans le domaine, apportent un soutien pédagogique. La plateforme d'apprentissage améliorée permet aux formateurs et à des spécialistes de la propriété intellectuelle de discuter d'affaires historiques avec les participants. Des projets spéciaux seront organisés par groupe sur des thèmes intéressants particulièrement les participants.</p> <p>Les formateurs donneront également des conférences en ligne sur certains sujets vers la fin du cours, avant l'examen final. L'examen final de ce cours comprend une série de questions à choix multiple. Les participants ont un temps limité pour effectuer l'examen et le soumettre en ligne.</p>
Certificat	<p>Les participants qui réussissent l'examen final recevront un certificat électronique.</p>
Durée	<p>Le cours nécessite environ 33 heures d'étude sur une période de quatre à cinq semaines.</p>
Public cible	<p>Le public cible de ce cours comprend principalement les exportateurs, les agents de promotion des exportations, les réseaux régionaux d'agences chargées de l'exportation, les commerçants, les investisseurs, les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprises (PME et grandes entreprises) souhaitant étendre leurs activités d'exportation au marché mondial.</p>
Inscription	<p>Des informations sur les périodes d'inscription et les inscriptions seront disponibles à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int./index.php?lang=fr/index.php?lang=fr.</p>
Langue d'enseignement	<p>Anglais, espagnol et portugais.</p>
Frais d'inscription	<p>Comme pour d'autres cours à l'intention des cadres, l'inscription est payante. Pour plus de détails, voir le barème des frais d'inscription dans la section précédente intitulée "Informations générales sur le Programme d'enseignement à distance".</p>

37. Programme de formation sur la gestion du capital intellectuel à l'intention des cadres

Description	Il s'agit d'un programme d'enseignement à l'intention des cadres destiné à faciliter le recensement des possibilités de gestion du capital intellectuel en offrant une formation adaptée aux cadres, aux gestionnaires et aux responsables commerciaux des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), ainsi que des grandes entreprises dans la région arabe. Le programme tirera parti de la longue expérience de l'OMPI en matière de cours sur la stratégie et la gestion des actifs de propriété intellectuelle en se concentrant sur la planification et le développement de l'héritage du capital intellectuel au niveau des cadres. Parmi d'autres questions de gestion du capital intellectuel mondial qui sont essentielles dans cette région dynamique, le programme se concentrera sur les perspectives associées aux entreprises et aux infrastructures de petite, moyenne et grande envergure.
Contenu et structure	<p>Ce programme utilisera des outils d'apprentissage mixtes (c'est-à-dire une combinaison de la formation via le Centre de formation en ligne de l'OMPI et de cours en présentiel), et il pourra être adapté à des groupes particuliers et des institutions partenaires.</p> <p>D'une manière générale, le programme de formation pourrait se dérouler pendant quatre jours consécutifs de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jour 1 : Introduction et études de projets sur l'héritage du capital intellectuel - Jours 2 et 3 : Explications sur <ul style="list-style-type: none"> - le cadre de protection juridique du capital intellectuel et la gestion de capital - la création d'une valeur patrimoniale grâce au capital intellectuel et à la gestion de la chaîne de valeur connexe - les options de capitalisation du capital intellectuel - Jour 4 : Exposés et mentorat
Enseignement et examen final	Les cours seront assurés par des experts qui proposeront des études de cas à analyser. Il n'y a pas d'examen final.
Certificat	Les participants qui ont achevé le programme avec succès recevront un certificat électronique.
Durée	La durée du programme peut être adaptée à la demande des institutions partenaires.
Public cible	Les cadres de jeunes entreprises et d'autres entreprises de toute taille, notamment des MPME.
Inscription	Les inscriptions ne peuvent se faire que sur invitation en consultation avec les institutions partenaires.
Langue d'enseignement	Français, anglais, arabe, chinois, espagnol, portugais et russe.
Frais d'inscription	Ce programme est offert gratuitement à tous les participants choisis.

Les services à la demande sont fournis sur demande des États membres de l'OMPI.

38. Personnalisation et traduction

Description	<p>L'Académie de l'OMPI a répondu aux demandes d'un certain nombre d'États membres visant à traduire et à personnaliser les cours à distance que l'Organisation propose à l'échelle internationale dans des langues officielles afin d'accélérer le transfert de connaissances fondamentales en matière de propriété intellectuelle vers un nombre croissant de pays bénéficiaires.</p> <p>Les demandes de personnalisation sont approuvées et mises en œuvre selon une procédure normalisée reposant sur un échange de lettres ou d'accords de coopération, l'approbation de traducteurs pour traduire le contenu des cours, le transfert de ce contenu et la mise en place d'une plateforme de cours en ligne dans le cadre du Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI.</p> <p>Cet exercice nécessite de disposer de personnes ou d'une équipe spéciales ayant les connaissances nécessaires et ayant été formées au processus de personnalisation afin de disposer des compétences pertinentes pour créer un outil pédagogique efficace en matière de propriété intellectuelle qui soit adapté à un contexte national et éventuellement régional. La participation d'offices nationaux de la propriété intellectuelle dans le cadre d'un réseau international de promoteurs de la formation et de spécialistes en matière de propriété intellectuelle devrait être particulièrement active. Les transferts de compétences et de connaissances constituent donc un aspect dynamique du processus.</p> <p>De plus amples informations sur ce service peuvent être demandées auprès de l'équipe chargée du programme de formation à distance à l'adresse suivante : welc@wipo.int.</p>
-------------	--

39. La propriété intellectuelle pour les services destinés à la jeunesse (IP4Youth)

Description	<p>Ce cours a été élaboré pour répondre à la demande des États membres de l'OMPI concernant la mise en place d'un programme d'enseignement de la propriété intellectuelle pour les jeunes dès l'école primaire. La démarche pédagogique de l'Académie de l'OMPI destinée aux jeunes apprenants vise à présenter en classe des thèmes liés à la propriété intellectuelle sous forme de problèmes à résoudre en faisant appel à la créativité et à l'innovation.</p> <p>L'outil interactif ludique créé par l'Académie pour les élèves de l'école primaire (appelé Youth Corner) est disponible en arabe, sa version anglaise faisant actuellement l'objet d'une révision. Le processus créatif s'articule autour des notions de droit d'auteur, de marque et de brevet, et présente aux élèves un vocabulaire qu'ils continueront d'employer au cours de leur future vie universitaire.</p> <p>Pour les étudiants du secondaire, le cours IP4Youth propose des ateliers intéressants et informatifs qui sont organisés dans le contexte dynamique des camps d'innovation pour la jeunesse. Ces ateliers prévoient un large éventail d'activités interactives, depuis des exercices en groupe à des séances de questions-réponses amusantes conçues pour stimuler une pensée originale. Ils comportent aussi des exercices pratiques qui attirent les étudiants dans le monde fascinant de la propriété intellectuelle et de la théorie de la résolution inventive de problèmes (TRIZ), qui peuvent être naturellement intégrés dans les programmes de science, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques (STEM). La théorie TRIZ, qui ajoute une dimension novatrice à ces ateliers, est une méthode systématique de résolution de problèmes qui permet aux étudiants de s'attaquer à des problèmes du monde réel en recourant à des solutions inventives.</p> <p>Le cours IP4Youth va au-delà de l'enseignement traditionnel en classe pour apporter une expérience d'apprentissage holistique, tandis que les camps destinés aux jeunes offrent un environnement dynamique et intéressant pour l'exploration intellectuelle. Les thèmes abordés dans ces camps sont surtout le droit d'auteur, les brevets et les marques afin que les étudiants puissent acquérir une compréhension complète de ces formes essentielles de propriété intellectuelle.</p>
Contenu et structure	<p>Le Youth Corner est un espace en ligne offrant des contenus et des outils pédagogiques ainsi que des documents audiovisuels et des jeux interactifs sur les éléments de propriété intellectuelle suivants :</p> <p>Jeu 1 : Le droit d'auteur (30 minutes) Jeu 2 : Les brevets (30 minutes) Jeu 3 : Les marques de commerce (30 minutes)</p> <p>Les camps d'innovation destinés aux jeunes sont organisés à la demande et comportent les éléments suivants :</p> <p>Phase 1 : Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001) Phase 2 : Ateliers présentiels sur la créativité, l'inventivité et la propriété intellectuelle</p>
Public cible	<p>Le cours IP4Youth est conçu pour des élèves des cycles primaire et secondaire, mais les personnes chargées d'enseigner la propriété intellectuelle ou de rédiger des orientations dans ce domaine à l'intention des jeunes apprenants peuvent également en bénéficier.</p>
Inscription	<p>Pour demander l'organisation d'un camp d'innovation pour les jeunes ou pour obtenir de plus amples informations, veuillez écrire à l'adresse suivante: ip4youth@wipo.int.</p>

40. Programme destiné aux ambassadeurs de la propriété intellectuelle auprès de la jeunesse (sur désignation)

Description	<p>Le programme de l'OMPI destiné aux ambassadeurs de la propriété intellectuelle auprès de la jeunesse offre une occasion unique à de jeunes créateurs et inventeurs qui sont prometteurs et ont été soigneusement choisis de promouvoir l'enseignement de la propriété intellectuelle dans leur pays natal et leur région. Il reconnaît et salue les succès obtenus en matière d'innovation par ces jeunes exceptionnels et les encourage à s'investir dans des expériences précieuses de réseautage et d'interactions avec leurs pairs. Ces personnes désignées pour devenir des ambassadeurs auprès de la jeunesse vont se trouver au cœur de différentes activités visant à renforcer leur compréhension de la propriété intellectuelle, à les mettre à l'aise vis-à-vis de la prise de parole en public et à les doter des outils nécessaires pour devenir des promoteurs efficaces.</p> <p>Ce programme, qui comporte de nombreuses facettes, transforme les jeunes candidats en promoteurs enthousiastes de la créativité, de l'innovation et de la connaissance de la propriété intellectuelle, qui vont contribuer à faire en sorte que la nouvelle génération maîtrise parfaitement ces sujets. En instillant une appréciation profonde de la valeur des droits de propriété intellectuelle et de leur protection, ces ambassadeurs auprès de la jeunesse deviennent des catalyseurs d'un avenir meilleur, dans lequel l'innovation et la créativité sont protégées et valorisées.</p> <p>Ce programme de l'Académie de l'OMPI ne consiste pas simplement à assurer un enseignement théorique, il offre aussi des expériences pratiques et une collaboration entre pairs. Il offre aux jeunes la possibilité de protéger leurs propres idées novatrices tout en encourageant les autres membres de leurs communautés à faire de même. Leur passion et leur dévouement joueront un rôle déterminant dans la mise en place d'un environnement dans lequel les droits de propriété intellectuelle sont respectés et appliqués afin de promouvoir une culture de l'innovation et de la créativité pour les créateurs eux-mêmes ainsi que pour la société dans son ensemble.</p>
Contenu et structure	<p>Le programme de l'OMPI destiné aux ambassadeurs de la propriété intellectuelle auprès de la jeunesse offre un large éventail d'activités, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none">- Une formation spécialisée à la propriété intellectuelle- La prise de parole en public- Des ateliers de promotion- Des activités entre pairs
Désignation	<p>Pour participer au programme destiné aux ambassadeurs de la propriété intellectuelle auprès de la jeunesse, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none">- être officiellement désigné par son office de la propriété intellectuelle national;- avoir au plus 26 ans (la participation de mineurs étant subordonnée au consentement des parents);- être créateur ou inventeur de produits reconnus à l'échelle nationale, ou entrepreneur au sein d'une jeune entreprise ou d'une PME;- inspirer d'autres jeunes créateurs, inventeurs et entrepreneurs;- être un utilisateur expérimenté du système de la propriété intellectuelle;- avoir achevé avec succès le Cours général de propriété intellectuelle offert par l'OMPI dans le cadre de sa formation à distance (DL-101);- avoir répondu au questionnaire d'information sur leur invention ou leur création. <p>Pour désigner un candidat au programme destiné aux ambassadeurs de la propriété intellectuelle auprès de la jeunesse, ou pour de plus amples informations, veuillez écrire à l'adresse suivante : youthambassadors@wipo.int.</p>

41. Programme sur la propriété intellectuelle destiné aux enseignants et aux décideurs (IP4Teachers)

Description

Le programme IP4Teachers constitue la plateforme fondamentale qui permet aux enseignants et aux éducateurs de faire leurs premiers pas sur le chemin de l'enseignement de la propriété intellectuelle. L'Académie de l'OMPI encourage une collaboration et un dialogue sérieux entre les éducateurs, les créateurs de programmes d'enseignement, les responsables politiques et les offices de la propriété intellectuelle, et elle met à disposition les moyens permettant de renforcer les compétences nécessaires à cet égard, de personnaliser l'enseignement et de se doter de ressources en matière d'apprentissage.

Dans le cadre d'IP4Teachers, les enseignants, les éducateurs et les créateurs de programmes d'enseignement sont invités à s'inscrire pour avoir accès à tout un éventail de ressources précieuses, notamment des programmes, des méthodes d'enseignement et des contenus pédagogiques que l'Académie de l'OMPI a constitués après mûre réflexion. Des responsables politiques de pays pertinents sont invités à faire des conférences et des observateurs partagent leur point de vue national et leur avis sur l'enseignement de la propriété intellectuelle.

IP4Teachers a été méticuleusement conçu pour répondre aux besoins des personnes qui jouent déjà un rôle actif d'enseignant au sein d'écoles, d'offices de la propriété intellectuelle, de ministères de l'éducation et de toutes sortes d'établissements d'enseignement ou de formation. Grâce à sa dynamique, ces personnes peuvent acquérir des compétences en matière de transfert de connaissances dans le domaine de la propriété intellectuelle et sont en mesure d'intégrer de manière créative ces compétences dans leurs pratiques d'enseignement. Elles peuvent ainsi renforcer la compréhension générale de la propriété intellectuelle et mieux sensibiliser leurs élèves à ce domaine.

Cette démarche s'intègre naturellement avec des éléments d'apprentissage en ligne ou en présentiel. La réussite du cours en ligne joue un rôle majeur dans le processus de choix des participants au segment présentiel de la formation. Par cette démarche holistique, non seulement les participants parviennent à acquérir des connaissances, mais ils peuvent aussi démontrer leurs compétences et leur engagement en faveur de la promotion de la propriété intellectuelle.

- Le cours en ligne est une introduction générale à la propriété intellectuelle.
- L'étape en présentiel, qui est facilitée par la présence de créateurs de programmes d'enseignement et de personnalités connues du monde de l'éducation, permet d'approfondir les connaissances dans ce domaine.
- Une fois la formation achevée, les candidats doivent rédiger un mémoire sur la propriété intellectuelle dans lequel ils décrivent leur compréhension et leur conception de ce domaine.

À partir de 2024, ce programme sera proposé en ligne aux enseignants du monde entier, qui pourront y assister à distance gratuitement et sans condition préalable. Le séminaire se déroulera également en ligne (pendant cinq demi-journées) avec l'aide de mentors et de spécialistes de la propriété intellectuelle, de la pédagogie et de la théorie de la résolution inventive de problèmes (TRIZ), ce qui permettra d'ouvrir l'accès à un public plus large d'éducateurs dans le monde entier.

Contenu et structure	<p>Ce cours comprend plusieurs modules axés sur l'enseignement qui s'appuient sur des documents audiovisuels et des jeux interactifs améliorés pour proposer un aperçu des politiques en vigueur ainsi que certains contenus pédagogiques en matière de propriété intellectuelle, des outils d'enseignement, des jeux et des questions interactifs destinés aux jeunes et une évaluation finale de l'enseignant. Les sujets abordés pendant le cours sont notamment les suivants :</p> <p>Sujet 1 : Introduction à la propriété intellectuelle (DL-001) ou Cours général de propriété intellectuelle (DL-101) Sujet 2 : Introduction aux difficultés actuelles de l'enseignement de la propriété intellectuelle (en présentiel) Sujet 3 : Trois leçons interactives sur les domaines suivants de la propriété intellectuelle, et une méthode de résolution des problèmes :</p> <p>Droit d'auteur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils de l'enseignant (180 min) <ul style="list-style-type: none"> - Étude de cas sur le droit d'auteur - Plan de cours sur le droit d'auteur - Activités pour les élèves en matière de droit d'auteur - Notes pour l'enseignant en matière de droit d'auteur <p>Brevets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils de l'enseignant (180 min) <ul style="list-style-type: none"> - Étude de cas sur les brevets - Plan de cours sur les brevets - Activités pour les élèves en matière de brevets - Notes pour l'enseignant en matière de brevets <p>Marques de commerce</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils de l'enseignant (180 min) <ul style="list-style-type: none"> - Étude de cas sur les marques - Plan de cours sur les marques - Activités pour les élèves en matière de marques - Notes pour l'enseignant en matière de marques <p>Sujet 4 : Évaluation finale du programme d'enseignement établi ou adapté par le candidat pour ses propres besoins au moyen des outils de l'Académie de l'OMPI indiqués dans le sujet 3.</p>
Enseignement et examen final	Un soutien pédagogique est offert pendant toute la durée du programme; les apprenants (qui doivent être des enseignants en activité) peuvent poser des questions de fond à des éducateurs en ligne.
Certificat	Un certificat électronique peut être délivré aux participants ayant terminé avec succès le sujet 2 (DL-001) et le sujet 4 (IP4Teachers).
Durée	Selon les estimations, l'étude de ce cours demande environ 70 heures réparties sur huit semaines.
Public cible	Ce programme s'adresse surtout aux éducateurs et aux enseignants qui souhaitent donner des orientations à un public cible de jeunes, mais il vise aussi les personnes chargées de mettre en place des politiques ou d'élaborer des instructions pédagogiques pour les jeunes dans le domaine de la propriété intellectuelle.
Inscription	<p>Pour demander l'organisation d'un séminaire de formation à la propriété intellectuelle à l'intention des enseignants, ou pour obtenir de plus amples informations, veuillez écrire à l'adresse suivante : ip4teachers@wipo.int.</p> <p>Des informations sur les périodes d'inscription et les inscriptions sont disponibles à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int.</p>
Langue d'enseignement	Ce cours sera proposé en anglais en 2024. D'autres langues seront disponibles à l'avenir.
Frais d'inscription	En tant que cours de spécialisation, ce programme est réservé aux enseignants, aux éducateurs et aux responsables politiques dans les domaines correspondants. Il est dispensé sous réserve de l'octroi d'une bourse qui sera attribuée sur recommandation des offices de propriété intellectuelle ou d'autres instances gouvernementales.

42. Cours de spécialisation de l'Académie de l'OMPI

Description

L'Académie de l'OMPI offre une aide aux États membres et aux institutions partenaires, à leur demande, pour créer et mettre en œuvre une formation à distance ou mixte. Une formation personnalisée peut être demandée sur un thème ou un sujet particulier et peut être assurée par des experts de l'OMPI dans le domaine concerné.

Pour demander un cours de spécialisation ou obtenir de plus amples informations à cet égard, veuillez écrire à l'adresse suivante : welc@wipo.int.

Les cours pilotes sont proposés sur invitation. De plus amples informations sur le calendrier et les modalités de participation seront fournies en temps voulu sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI pour les cours présentés ci-après.

43. Programme de certification de l'OMPI à l'intention du personnel des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) – Spécialisation en recherche de brevetabilité

Description	Ce programme de certification a pour objectif de renforcer les compétences et les connaissances associées aux services que le personnel et les responsables des CATI sont censés fournir, en particulier la recherche d'informations en matière de brevets. Il sera dispensé sur une période de sept à huit mois en utilisant les outils de pointe du Centre de formation en ligne de l'OMPI. Les participants pourront aussi mener des échanges avec des experts en propriété intellectuelle, à la fois de manière virtuelle dans le cadre de forums de discussion en ligne et en présentiel lors de conférences et d'ateliers.
Contenu et structure	Ce cours utilisera des outils d'enseignement mixtes, à savoir une combinaison du Centre de formation en ligne de l'OMPI et de cours en présentiel. Le cours comporte trois phases: <i>Phase 1: Enseignement à distance</i> - Les exercices pratiques et l'étude des modules en ligne porteront sur les compétences et les connaissances de base associées aux activités des CATI. <i>Phase 2: Formation en présentiel</i> - Participation à un cours encadré par un instructeur sur la recherche de brevetabilité, équivalant à six heures de formation validées par un coordonnateur de CATI, et dispensé par un formateur agréé par l'OMPI. <i>Phase 3: Expérience pratique des CATI</i> - Mise en œuvre des compétences et des connaissances acquises pendant les deux premières phases pour aider et conseiller des clients de CATI sur des questions de propriété intellectuelle de nature et de complexité différentes.
Public cible	Le cours est ouvert aux membres du personnel et aux responsables du réseau mondial de CATI de l'OMPI, ainsi qu'aux personnes en formation pour occuper ces postes.
Langue d'enseignement	La session pilote de ce programme de certification sera proposée en anglais.

44. Cours de spécialisation sur l'application des droits de propriété intellectuelle

Description	Ce cours offre un aperçu factuel du cadre juridique et pratique de l'application des droits de propriété intellectuelle, notamment dans les domaines intéressant les juristes et les autorités chargées de faire respecter les droits de propriété intellectuelle. Il portera sur les traités multilatéraux, plurilatéraux ou bilatéraux consacrés à l'application des droits de propriété intellectuelle et proposera des études de cas illustrant les principaux éléments à retenir dans le cours.
Contenu et structure	Le cours comprendra les modules suivants : - Module 1 : Introduction à l'application de la propriété intellectuelle - Module 2 : Le cadre d'application de la réglementation relative à la propriété intellectuelle au niveau international - Module 3 : Procédures et moyens de recours civils - Module 4 : Mesures aux frontières - Module 5 : Procédures pénales - Module 6 : Contrefaçon et piratage
Langue d'enseignement	La session pilote de ce cours sera proposée en anglais.

45. Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et le tourisme

Description	<p>Ce cours de spécialisation permettra aux participants d'acquérir des connaissances complètes sur l'utilisation des droits de propriété intellectuelle par l'industrie du tourisme et les institutions d'appui concernées dans le cadre de stratégies et de politiques commerciales efficaces.</p> <p>Il présentera les principaux éléments et les exigences juridiques des principaux droits de propriété intellectuelle liés à la chaîne de valeur du tourisme, la manière dont ils peuvent être protégés au niveau national et international, ainsi que les avantages des outils commerciaux tels que la stratégie de marque.</p>
Contenu et structure	<p>Le cours comprendra les modules suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Module 1: Introduction à la propriété intellectuelle pour le tourisme - Module 2: Créer des droits de propriété intellectuelle valables pour le tourisme – marques commerciales - Module 3: Créer des droits de propriété intellectuelle valables pour le tourisme – autres droits de propriété intellectuelle - Module 4: Protéger les droits de propriété intellectuelle - Module 5: Commercialisation des droits de propriété intellectuelle - Module 6: L'image de marque des produits/services
Langue d'enseignement	La session pilote de ce cours sera proposée en anglais.

46. Cours général sur la propriété intellectuelle et l'entrepreneuriat dans le sport

Description	<p>Ce cours général sur la propriété intellectuelle et le secteur économique du sport aborde des éléments fondamentaux de ce secteur tels que les connaissances financières de base, l'entrepreneuriat et la manière dont la propriété intellectuelle relie ces deux domaines. Il permet en outre d'acquérir une première compréhension de la propriété intellectuelle et de ses applications dans certains domaines liés au sport, notamment la commercialisation de produits dérivés, le marketing sauvage, les droits des athlètes sur leur personnalité et la concession de licences en tant que perspective de commercialisation offerte par la propriété intellectuelle.</p>
Langue d'enseignement	La session pilote de ce cours sera proposée en anglais.

47. Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et le sport

Description	<p>Ce cours de spécialisation permettra d'acquérir des connaissances complètes sur l'utilisation des droits de propriété intellectuelle dans le secteur du sport et sur les institutions d'appui concernées dans le cadre de stratégies et de politiques commerciales efficaces.</p> <p>C'est également un outil permettant d'orienter l'élaboration de stratégies nationales en vue de s'appuyer sur la propriété intellectuelle pour développer et alimenter le secteur du sport.</p>
Langue d'enseignement	La session pilote de ce cours sera proposée en anglais.

48. Cours d'introduction au transfert de biotechnologies

Description	<p>Ce cours offre des connaissances pratiques aux professionnels de l'écosystème de l'innovation biotechnologique sur l'environnement dont ils ont besoin pour s'assurer une protection juridique, éviter les incertitudes, garantir la pérennité et rendre le transfert de technologie plus efficace dans ce secteur. Il traite aussi de certaines questions délicates comme le rôle de la propriété intellectuelle, la protection des savoir-faire et les secrets d'affaires dans la création, la protection, la commercialisation et le transfert de résultats de recherches menées par des laboratoires à des utilisateurs publics et privés.</p>
Langue d'enseignement	La session pilote de ce cours sera proposée en anglais.

49. Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle dans l'économie bleue

Description	<p>Ce cours de spécialisation porte sur les stratégies en matière de propriété intellectuelle, les possibilités d'acquérir des connaissances et les outils nécessaires pour cultiver un écosystème autonome et culturellement pertinent.</p> <p>Il sera élaboré en coopération avec l'Université des Antilles, l'Office des brevets du Japon (JPO) et le Caribbean Climate-Smart Accelerator, avec le soutien financier du fonds fiduciaire mondial du Japon pour la propriété industrielle.</p>
Langue d'enseignement	La session pilote de ce cours sera proposée en anglais.

50. Cours de spécialisation sur les audits en matière de propriété intellectuelle et l'obligation de diligence

Description	<p>Ce cours de spécialisation traite de la gestion des actifs de propriété intellectuelle, de l'atténuation des risques, des conséquences en termes de prise de décisions stratégiques, des exigences de conformité, de la confiance des investisseurs et des compétences techniques propres à l'industrie; il doit permettre aux apprenants de s'orienter efficacement dans le paysage complexe de la propriété intellectuelle et de contribuer au succès de leur organisation.</p>
Langue d'enseignement	La session pilote de ce cours sera proposée en anglais.

51. Cours de spécialisation sur le financement et la valorisation de la propriété intellectuelle

Description	<p>Ce cours de spécialisation sera mené en coopération et avec le soutien financier du fonds fiduciaire mondial de Corée. Il s'inspirera de l'expérience et des compétences techniques acquises par la République de Corée en matière de politiques et de pratiques dans ce domaine, et visera à renforcer la mise en place de partenariats et de réseaux entre des leaders du domaine dans les pays en développement membres.</p> <p>Il présentera aux apprenants une démarche holistique de la valorisation et du financement reposant sur la propriété intellectuelle; ces informations seront partagées par des responsables politiques et des experts des secteurs public et privé et d'organismes à but non lucratif.</p>
Langue d'enseignement	La session pilote de ce cours sera proposée en anglais.

52. Cours de spécialisation sur la propriété intellectuelle et les jeux vidéo

Description	Ce cours de spécialisation porte sur l'application de la propriété intellectuelle au secteur des jeux vidéo.
Langue d'enseignement	La session pilote de ce cours sera proposée en anglais.

Programmes destinés aux établissements universitaires

Partenariats universitaires et programmes conjoints de niveau master dans le domaine de la propriété intellectuelle

Le programme des établissements universitaires proposé par l'Académie de l'OMPI offre 16 programmes conjoints de master dans le domaine de la propriété intellectuelle en partenariat avec des universités – et dans certains cas, avec des administrations sous-régionales ou nationales de propriété intellectuelle – en Afrique, dans la Région arabe, en Asie, en Europe et en Amérique latine. Les programmes d'études de ces masters conjoints, qui durent souvent un an à un an et demi, sont élaborés conjointement par l'Académie de l'OMPI et une ou plusieurs institutions partenaires concernées.

Les programmes conjoints de niveau master décrits ci-après seront proposés en 2024-2025 :

1. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Université de Turin, l'École de gestion de Turin (SAA) et le Consortium pour la recherche et l'enseignement permanent à Turin (Italie).
2. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe).
3. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et l'Université de Yaoundé II (UY II) à Yaoundé (Cameroun).
4. Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en droit des brevets et des dessins et modèles proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office turc des brevets et des marques et l'Université d'Ankara (Turquie).
5. Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en propriété industrielle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tongji à Shanghai (République populaire de Chine).
6. Master en propriété intellectuelle et innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Institut national de la propriété industrielle de l'Argentine (INPI) et l'Université de San Andrés à Buenos Aires (Argentine).
7. Master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de la République de Pologne et l'Université jagellonienne à Cracovie (Pologne).
8. Master en propriété intellectuelle et politiques de développement proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Ministère de la culture, des sports et du tourisme (MCST) de la République de Corée, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'École de politique et de gestion publiques de l'Institut coréen de développement (École KDI) à Sejong (République de Corée).

9. Master en droit de la propriété intellectuelle et de la technologie proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université IE à Madrid (Espagne).
10. Master en gestion de la propriété intellectuelle et de l'innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de sciences sociales de Singapour, à Singapour.
11. Master en propriété intellectuelle et en transfert de technologie proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de la République de Bulgarie et l'Université de Sofia à Sofia (Bulgarie).
12. Master en propriété intellectuelle, entrepreneuriat et innovation proposé pour la première fois conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP) et l'Université d'Umm Al Qura (UQU) à la Mecque (Royaume d'Arabie saoudite) (nouveau).
13. Master exécutif en propriété intellectuelle et innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Ministère de l'industrie et du commerce du Maroc, l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) et l'Université Mohammed VI polytechnique (UM6P) à Ben Guerir, Royaume du Maroc (nouveau).
14. Master en droit de la propriété intellectuelle et en gestion proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Bureau du Contrôleur général des brevets, des dessins et modèles industriels et des marques de l'Inde et l'Université nationale de droit de Delhi (NLU-D) à New Delhi (Inde) (nouveau).
15. Master en propriété intellectuelle et en politique de l'innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tsinghua à Pékin (République populaire de Chine) (nouveau).
16. Master en gestion de la propriété intellectuelle et de l'innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOP HL) et l'Université de La Salle (DLSU) à Manille (Philippines) (nouveau).

Ces programmes conjoints de master ont pour but de faciliter l'accès de toutes les personnes qualifiées à un enseignement supérieur en matière de propriété intellectuelle. Un nombre limité de bourses est proposé aux ressortissants qualifiés de pays en développement, de pays de la catégorie des moins avancés (PMA) et de pays en transition qui travaillent dans des établissements publics compétents, notamment des universités et des instituts de recherche-développement, ainsi que des petites et moyennes entreprises (PME). Les candidats intéressés qui ne peuvent prétendre à une bourse ou n'en ont pas obtenu doivent, s'ils sont admis, prendre en charge leurs propres frais d'inscription, d'hébergement et de voyage.

Les phases résidentielles de ces programmes sont organisées en présentiel, sous réserve des conditions en vigueur à ce moment-là en matière de santé publique. Lorsqu'il n'est pas possible de les organiser en présentiel, tout sera mis en œuvre pour qu'elles puissent être proposées en ligne.

L'Académie de l'OMPI apporte également son appui aux universités et aux établissements d'enseignement qui cherchent à offrir un enseignement supérieur en matière de propriété intellectuelle dans les pays en développement, les PMA et les pays en transition. Cet appui se traduit principalement par l'élaboration de programmes d'études, la fourniture de manuels et de matériel de référence en matière de propriété intellectuelle, et l'envoi de conférenciers. Une initiative phare prise dans le cadre de ce soutien repose sur le nouveau cours intitulé PatentX, qui est proposé conjointement par l'OMPI et la Harvard Law School (HLS). Ce cours non diplômant porte sur la relation entre le droit des brevets et la santé publique mondiale; il fait tout particulièrement référence à l'incidence de la pandémie de COVID-19 et le rôle que peut jouer la propriété intellectuelle pour stimuler la production et la commercialisation de vaccins et de médicaments.

L'Académie de l'OMPI propose également son aide sous d'autres formes aux enseignants, aux universitaires et aux chercheurs dans le domaine de la propriété intellectuelle. Elle a

notamment organisé conjointement avec l'Organisation mondiale du commerce à Genève le Colloque à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle, ainsi que le colloque régional OMPI-OMC à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle qui s'est tenu en Afrique, en Asie et en Amérique latine. L'Académie organise aussi des conférences sur la propriété intellectuelle et l'innovation à l'intention des chercheurs en propriété intellectuelle en Asie et en Amérique latine.

1. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Université de Turin, l'École de gestion de Turin (SAA) et le Consortium pour la recherche et l'enseignement permanent à Turin (Italie)

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Droit d'auteur et droits connexes - Brevets - Marques, dessins et modèles, indications géographiques - Propriété intellectuelle et économie - Propriété intellectuelle et droit international - Propriété intellectuelle, concurrence déloyale et lois antitrust - Transfert de technologie - Gestion et application des droits de propriété intellectuelle - Nouveaux droits de propriété intellectuelle - Formation pratique de développement des compétences - Conférence annuelle - Visite d'étude à l'OMPI - Projet de recherche
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme de droit, d'économie, d'ingénieur, de médecine, de physique, de chimie, de sciences de la communication ou de gestion des entreprises, avec un minimum de quatre ans d'études universitaires dans au moins un des domaines précités, et - maîtriser parfaitement l'anglais. Les candidats seront soumis à un test de compétences reconnu afin de vérifier qu'ils possèdent ce niveau de langue.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 40 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de transport; - les frais d'inscription et de formation; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Turin :</p> <p>https://www.wipo.int/academy http://www.turin-ip.com</p>
Lieu	Turin (Italie)
Inscription	Janvier – mai 2024
Dates	<ul style="list-style-type: none"> - Septembre – décembre 2024 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/); - Janvier – avril 2025 : phase résidentielle à Turin (Italie). Cette période comprend une visite de trois jours au siège de l'OMPI à Genève (Suisse); et - Mai – juillet 2025 : élaboration et présentation d'un mémoire de recherche.
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle délivré par l'Université de Turin au nom de l'OMPI, de la SAA et de la COREP.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de Turin (Italie), des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs des entités coorganisatrices, notamment l'OMPI.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Turin pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées :</p> <p>https://www.wipo.int/academy http://www.turin-ip.com</p>

2. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) et l'Université africaine à Mutare (Zimbabwe)

Ce programme est organisé avec l'aide financière du Gouvernement du Japon.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction générale à la propriété intellectuelle - Brevets - Marques et indications géographiques - Concurrence et antitrust - Dessins et modèles industriels - Droit d'auteur et droits connexes - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Convention sur la diversité biologique, Union internationale pour la protection des obtentions végétales et la santé publique - Savoirs traditionnels, folklore et ressources génétiques - Transfert de technologie et gestion et planification stratégique des actifs de propriété intellectuelle - Innovation et entrepreneuriat - Nouveaux droits de propriété intellectuelle - Propriété intellectuelle, petites et moyennes (PME) et grandes entreprises - Application des droits de propriété intellectuelle - Sessions de formation pratique de développement des compétences à l'ARIPO - Conférence annuelle - Recherche et rédaction d'un mémoire
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être ressortissant d'un pays africain; - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle délivré par une université reconnue, quelle que soit la discipline; et - maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 40 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de transport; - les frais d'inscription et de formation; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'ARIPO et de l'Université africaine.</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.aripo.org/ www.africau.edu/</p>
Lieu	Mutare (Zimbabwe)
Inscription	Novembre 2023 - février 2024
Dates	<ul style="list-style-type: none"> - Mai - juillet 2024 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/); - Août - décembre 2024 : phase résidentielle à Mutare (Zimbabwe), comprenant une formation pratique de développement des compétences de deux semaines et une conférence annuelle sur la propriété intellectuelle au siège de l'ARIPO à Harare (Zimbabwe); et - Décembre 2024 - avril 2025 : établissement d'une version finale et présentation d'un mémoire.
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle délivré par l'Université africaine au nom de l'OMPI et de l'ARIPO.

Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université africaine ou de l'ARIPO, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs des entités coorganisatrices, notamment l'OMPI.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'ARIPO et de l'Université africaine pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées : https://www.wipo.int/academy www.aripo.org/ www.africau.edu/

3. Master en droit de la propriété intellectuelle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et l'Université de Yaoundé II (UY II) à Yaoundé (Cameroun)

Ce programme est organisé avec l'aide financière du Gouvernement du Japon.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction générale à la propriété intellectuelle - Propriété intellectuelle aux niveaux régional et national - Créations à caractère technique et ornemental - Brevets - Modèles d'utilité - Dessins et modèles industriels - Titres spéciaux (obtenions végétales, topographies des circuits intégrés) - Marques de produits et de services - Noms commerciaux - Appellations d'origine - Indications géographiques - Propriété littéraire et artistique - Droit d'auteur et droits connexes - Commerce électronique et droit d'auteur - Défense des droits de propriété intellectuelle - Concurrence et propriété intellectuelle - Litiges de propriété intellectuelle - Formation de développement des compétences à l'OAPI - Propriété intellectuelle et transfert de technologie - Audit de propriété intellectuelle - Économie de la propriété intellectuelle - Questions d'actualité concernant la propriété intellectuelle - Mémoire
Langue d'enseignement	Français
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être ressortissant d'un pays africain; - être titulaire au minimum d'un diplôme de premier cycle en droit, économie ou sciences, ou d'un diplôme d'ingénieur, délivré par une université reconnue; et - maîtriser parfaitement le français.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 40 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de transport; - les frais d'inscription et de formation; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'OAPI et de l'Université de Yaoundé :</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.oapi.int www.universite-yde2.org</p>
Lieu	Yaoundé (Cameroun)
Inscription	Mars – juin 2024
Dates	<ul style="list-style-type: none"> - Octobre 2024 – janvier 2025 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/); - Janvier – juin 2025 : phase résidentielle au sein de l'Université de Yaoundé II et de l'Académie de propriété intellectuelle Denis Ekani de l'OAPI, au Cameroun, y compris trois semaines de stage pratique au siège de l'OAPI à Yaoundé; et - Juin 2025 : examen et présentation d'un mémoire à Yaoundé.

Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle délivré par l'Université de Yaoundé au nom de l'OMPI et de l'OAPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de Yaoundé (Cameroun), des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs des entités coorganisatrices, notamment l'OMPI.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'OAPI et de l'Université de Yaoundé pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées : https://www.wipo.int/academy www.oapi.int www.universite-yde2.org

4. Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en droit des brevets et des dessins et modèles proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office turc des brevets et des marques et l'Université d'Ankara (Türkiye)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement de la Türkiye par l'intermédiaire de l'Office turc des brevets et des marques.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Brevets - Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques - Rédaction de demandes de brevet - Introduction à la propriété intellectuelle et méthodes de recherche : approches interdisciplinaires - Cours de perfectionnement sur le droit des brevets : questions de fond et questions de procédure - Cours de perfectionnement sur le droit des dessins et modèles : questions de fond et questions de procédure - Cours de perfectionnement sur les marques - Indications géographiques et savoirs traditionnels - Commercialisation, valorisation de la propriété intellectuelle et activités des entreprises fondées sur la propriété intellectuelle - Législation internationale sur le droit d'auteur - Formation pratique - Projet de recherche et mémoire
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue (ouvert à toutes les disciplines); - présenté un relevé de notes avec une moyenne générale d'au moins 2,00/4,00; et - maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 25 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses (à confirmer)	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de transport; - les frais d'inscription et de formation; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature seront disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'Institut turc des brevets et de l'Université d'Ankara :</p> <p>https://www.wipo.int/academy http://fisaum.ankara.edu.tr/en</p>
Lieu	Ankara (Türkiye)
Inscription	Février – mai 2024
Dates	<p>Année universitaire : de septembre 2024 à juin 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> - Septembre – décembre 2024 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/). - Février – juin 2025 : phase résidentielle à l'université d'Ankara (Türkiye). Cette période comprend un stage pratique à l'Office turc des brevets et des marques (TÜRKPATENT) (Türkiye); et - Mai – juin 2025 : élaboration et présentation d'un document de recherche final durant la phase résidentielle à l'Université d'Ankara.
Diplôme	Les étudiants ayant réussi les examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle (spécialisation en droit des brevets et des dessins et modèles) délivré par l'Université d'Ankara au nom de l'OMPI et de l'Office turc des brevets et des marques (TÜRKPATENT).

Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université d'Ankara, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs des entités coorganisatrices.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université d'Ankara pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées : https://www.wipo.int/academy http://fisaum.ankara.edu.tr/en

5. Master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en propriété industrielle proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tongji à Shanghai (République populaire de Chine)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement de la République populaire de Chine.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction au droit et à l'économie de la propriété intellectuelle - Propriété intellectuelle et politiques en matière d'innovation - Droit des brevets - Droit des dessins et modèles et innovation - Droit des marques et des indications géographiques - Droit d'auteur et droits connexes - Propriété intellectuelle et stratégie commerciale - Politiques et droit de la concurrence - Propriété intellectuelle et économie numérique - Propriété intellectuelle et biomédecine - Veille dans le domaine de la propriété intellectuelle - Gestion des actifs de propriété intellectuelle - Droit international de la propriété intellectuelle - Formation au développement de compétences pratiques - Tribunal fictif et visites d'étude - Conférence annuelle - Mémoire
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; - avoir une année d'expérience professionnelle; - fournir une preuve attestant de la maîtrise de l'anglais (IELTS ou TOEFL); et - avoir passé le CET-6 (uniquement pour les étudiants chinois).
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 40 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de transport; - les frais d'inscription et de formation; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Tongji.</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.tongji.edu.cn/english</p>
Lieu	Shanghai (République populaire de Chine)
Inscription	Décembre 2023 – mars 2024
Dates	<ul style="list-style-type: none"> - Cours résidentiel : septembre 2024 – août 2025, et - Finalisation du projet/document de recherche : août – décembre 2025.
Diplôme	Les étudiants ayant réussi les examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en dessins et modèles industriels délivré par l'Université de Tongji au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de Tongji à Shanghai, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés et des collaborateurs de l'OMPI et d'autres entités coorganisatrices.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Tongji pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées :</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.tongji.edu.cn/english/</p>

6. Master en propriété intellectuelle et innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Institut national de la propriété industrielle de l'Argentine (INPI) et l'Université de San Andrés à Buenos Aires (Argentine)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement argentin par l'intermédiaire de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) (Argentine).

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction générale à la propriété intellectuelle - Gestion de la propriété intellectuelle - Aspects internationaux de la propriété intellectuelle - "Derecho de Autor" et droit d'auteur (y compris la propriété intellectuelle dans les industries de la création) - Droit des brevets - Transfert de technologie - Marques et indications géographiques - Valorisation de la propriété intellectuelle - Politiques et gouvernance de l'Internet - Droit des médias : aspects juridiques du Web - La propriété intellectuelle pour les entrepreneurs - Gestion des droits de propriété intellectuelle : innovation ouverte - La propriété intellectuelle des innovations dans les domaines de la santé et de l'agriculture - Stratégies nationales et d'entreprise en matière de propriété intellectuelle et de politique d'innovation au service du développement en Amérique latine - Formation pratique de développement des compétences à l'INPI (Argentine) - Rédaction et présentation d'un document de recherche final
Langue d'enseignement	Espagnol
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; - maîtriser parfaitement l'espagnol; et - posséder une bonne connaissance de l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 30 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de transport; - les frais d'inscription et de formation; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de San Andrés :</p> <p>https://www.wipo.int/academy http://www.udesa.edu.ar</p>
Lieu	Buenos Aires (Argentine)
Inscription	Juillet - octobre 2024
Dates	<ul style="list-style-type: none"> - Février - mars 2025 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/); et - Avril - octobre 2025 : phase résidentielle à l'Université de San Andrés et à l'INPI à Buenos Aires (Argentine).
Diplôme	Les étudiants ayant réussi les examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et innovation délivré par l'Université de San Andrés au nom de l'OMPI et de l'INPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université de San Andrés à Buenos Aires, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI et de l'INPI.

Pour en savoir plus

Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de San Andrés pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées :

<https://www.wipo.int/academy>

<http://www.udesa.edu.ar>

7. Master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de la République de Pologne et l'Université jagellonienne à Cracovie (Pologne)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement de la République de Pologne par l'intermédiaire de l'Office des brevets de Pologne.

Sujets traités	<p>Les études porteront sur les problèmes que posent les nouvelles technologies dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction à la propriété intellectuelle (notamment une introduction au droit de l'Union européenne; les nouvelles technologies; les perspectives éthiques, sociales et juridiques; les marques et droits apparentés, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques; le droit d'auteur et les droits connexes et le droit des brevets) - Nouvelles technologies et droit des brevets - Droit d'auteur et droits connexes à l'ère du numérique - Marques, indications géographiques, dessins et modèles, secrets d'affaires et concurrence déloyale - Nouvelles technologies et droit des médias - Protection des données, vie privée et droits de la personne sur l'Internet - Bibliothèques numériques - Responsabilité des fournisseurs d'accès à l'Internet - Protection de la propriété intellectuelle relative aux logiciels, aux bases de données et aux jeux vidéo - Contrats de propriété intellectuelle - Transfert de technologie et commercialisation de la propriété intellectuelle - Arbitrage et médiation dans le domaine de la propriété intellectuelle - Aspects internationaux de la propriété intellectuelle - Application des droits de propriété intellectuelle - Visite d'étude avec formation de développement des compétences auprès de l'Office des brevets de la République de Pologne - Rédaction et présentation d'un mémoire ou d'une thèse, ou séminaire et stage
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme universitaire de premier ou deuxième cycle en droit, économie ou administration des entreprises, ou dans un domaine connexe, délivré par une université reconnue; et - maîtriser parfaitement l'anglais (les candidats seront soumis à un test de compétences reconnu afin de vérifier qu'ils possèdent ce niveau de langue).
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 50 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université jagellonienne.</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.ipwi.uj.edu.pl/index.php?lang=en</p>
Lieu	Cracovie (Pologne)
Inscription	Mars – juin 2024
Dates	<ul style="list-style-type: none"> - Octobre 2024 – janvier 2025 : phase obligatoire d'enseignement à distance avec examen final via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI (https://welc.wipo.int/) et la plateforme de formation en ligne de l'Université jagellonienne; - Février – juin 2025 : phase résidentielle à l'Université jagellonienne comprenant une visite d'étude avec formation pratique auprès de l'Office des brevets de la République de Pologne à Varsovie (Pologne); et - Octobre – décembre 2025 : mémoire/thèse/séminaire et stage de master.
Diplôme	<p>Les étudiants ayant réussi l'examen obtiendront un master en propriété intellectuelle et nouvelles technologies délivré par l'Université jagellonienne au nom de l'OMPI et de l'Office des brevets de la République de Pologne.</p>

Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'Université jagellonienne de Cracovie, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI et de l'Office polonais des brevets.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université jagellonienne pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées : https://www.wipo.int/academy www.ipwi.uj.edu.pl/index.php?lang=en

8. Master en propriété intellectuelle et politiques de développement proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Ministère de la culture, des sports et du tourisme (MCST) de la République de Corée, l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et l'École de politique et de gestion publiques de l'Institut coréen de développement (École KDI) à Sejong (République de Corée)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement de la République de Corée par l'intermédiaire de l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et avec l'appui du Ministère de la culture, des sports et du tourisme (MCST).

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction générale à la propriété intellectuelle - Introduction aux politiques en matière de développement - Politique relative au droit international et au développement de la propriété intellectuelle - Droit d'auteur et droits connexes - Analyses de marché et politiques publiques - Langage des politiques publiques et de la gestion - Méthodes de recherche quantitatives - Marques, dessins et modèles et indications géographiques - Brevets et innovation - Commerce et développement - Propriété intellectuelle, questions émergentes et développement durable - Gestion des actifs de propriété intellectuelle et pratique à cet égard - Développement économique de la République de Corée - Projet de recherche encadré - Formation de développement des compétences à KIPO et à l'agence coréenne de stratégie (KISTA) - Rédaction et présentation du document de recherche final
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; et - maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 30 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité. Elles couvrent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les frais de transport; - les frais d'inscription; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de demande sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'École KDI :</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.kdischool.ac.kr/</p>
Lieu	Sejong (République de Corée)
Inscription	Juin – septembre 2024
Dates	<ul style="list-style-type: none"> - Janvier – février 2025 : phase obligatoire d'enseignement à distance via le Centre de formation en ligne de l'Académie de l'OMPI, avec examen final (https://welc.wipo.int/); et - Février à décembre 2025 : phase résidentielle à l'école KDI à Sejong et formation pratique au KIPO à Daejeon (République de Corée).
Diplôme	<p>Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et politiques de développement délivré par l'École de politique et de gestion publiques de l'Institut coréen de développement (École KDI) au nom de l'OMPI, du MCST et du KIPO.</p>

Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs d'université éminents de l'École KDI, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI et du KIPO.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'École KDI pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées : https://www.wipo.int/academy www.kdischool.ac.kr/

9. Master en droit de la propriété intellectuelle et de la technologie proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université IE à Madrid (Espagne) (nouveau)

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Droit international de la propriété intellectuelle - Droit d'auteur - Droit des brevets - Droit des marques de commerce - Droit de la concurrence - Gouvernance numérique - Cybersécurité et législation en matière de criminalité informatique - Stratégie et innovation - Négociation
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; - maîtriser parfaitement l'anglais; et - passer une évaluation en ligne, un examen d'entrée et un entretien personnel
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 15 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité et couvrent une partie des frais d'inscription pour les étudiants issus de pays en développement, de PMA et d'économies en transition qui auront été retenus.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de demande sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université IE :</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.ie.edu</p>
Lieu	Madrid (Espagne)
Inscription	L'inscription sera annoncée en 2024.
Dates	Septembre 2024 – juin 2025 (entièrement résidentiel à l'Université IE)
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en droit de la propriété intellectuelle et en droit de la technologie délivré par l'Université IE au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par d'éminents professeurs de l'Université IE, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université IE pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées :</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.ie.edu</p>

10. Master en gestion de la propriété intellectuelle et de l'innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de sciences sociales de Singapour, à Singapour (nouveau)

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction générale à la propriété intellectuelle - Droit d'auteur et droits connexes - Brevets - Marques de commerce, dessins et modèles industriels et indications géographiques - Gestion des actifs de propriété intellectuelle - Propriété intellectuelle et stratégie commerciale - La propriété intellectuelle dans le contexte mondial - Veille dans le domaine de la propriété intellectuelle - Concession de licences en matière de propriété intellectuelle - Commercialiser l'innovation - Projets de recherche appliqués <p>Sujets facultatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La propriété intellectuelle dans le contexte de l'ASEAN - Sujets d'actualité dans les domaines technologique et commercial - Le droit de la propriété intellectuelle en Chine - Monétiser l'innovation : valorisation - Informations et recherches en matière de brevets
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; et - maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 15 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité et couvrent une partie des frais d'inscription pour les étudiants issus de pays en développement, de PMA et d'économies en transition qui auront été retenus.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de demande sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de sciences sociales de Singapour : https://www.wipo.int/academy www.suss.edu.sg</p>
Lieu	Singapour
Inscription	Mars – avril 2024
Dates	Août 2024 – avril 2025
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en gestion de la propriété intellectuelle et de l'innovation délivré par l'Université de sciences sociales de Singapour au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par d'éminents professeurs de l'Université de sciences sociales de Singapour, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université IE pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées :</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.suss.edu.sg</p>

11. Master en propriété intellectuelle et en transfert de technologie proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office des brevets de la République de Bulgarie et l'Université de Sofia à Sofia (Bulgarie) (nouveau)

Ce programme est organisé en coopération avec le Gouvernement de la Bulgarie via l'Office des brevets de la République de Bulgarie (BPO).

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction au système de propriété intellectuelle - Brevets et innovation - La veille en matière de brevets au service du transfert de technologie et de l'innovation - Élaboration d'une stratégie en matière de propriété intellectuelle - Gestion des marques de commerce et des dessins et modèles industriels - Transfert de technologie, commercialisation de la propriété intellectuelle et utilisation des droits de propriété intellectuelle - Application de la propriété intellectuelle - Le droit d'auteur à l'ère du numérique - Gestion de l'innovation dans l'organisation - Intelligence artificielle - Concurrence déloyale et savoir-faire - Entrepreneuriat et innovation - Les meilleurs outils d'administration des entreprises - Formation pratique à l'acquisition de compétences - Projet de recherche et mémoire
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; et - maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 20 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité et couvrent une partie des frais d'inscription pour les étudiants issus de pays en développement, de PMA et d'économies en transition qui auront été retenus.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de demande sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de sciences sociales de Singapour : https://www.wipo.int/academy www.uni-sofia.bg</p>
Lieu	Sofia (Bulgarie)
Inscription	Juillet – septembre 2024
Dates	Octobre 2024 – juin 2025
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et transfert de technologie délivré par l'Université de Sofia au nom de l'OMPI et de l'Office des brevets de la République de Bulgarie.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par d'éminents professeurs de l'Université de sciences sociales de Singapour, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université IE pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées :</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.uni-sofia.bg</p>

12. Master en propriété intellectuelle, entrepreneuriat et innovation proposé pour la première fois conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP) et l'Université d'Umm Al Qura (UQU) à la Mecque (Royaume d'Arabie saoudite) (nouveau)

Ce programme est organisé en coopération avec le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite par l'intermédiaire de l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle (SAIP).

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Politiques et protection de la propriété intellectuelle - Brevets et droit de la concurrence - Professionnalisme dans le domaine juridique et éthique - Gestion de l'innovation : du projet au produit - Concession de licences de brevet, transfert de technologie, valorisation de la propriété intellectuelle et règlement des litiges - Droit et pratique dans le domaine des marques, des indications géographiques et des dessins et modèles industriels - Législation sur le droit d'auteur et les droits connexes - L'entrepreneuriat de A à Z - Séminaire d'étude indépendant (projet de recherche) - Gestion de la propriété intellectuelle - Formation pratique de développement des compétences - Projet de recherche
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	À déterminer.
Nombre maximum d'étudiants	À déterminer.
Bourses	<p>Des bourses sont disponibles en nombre limité pour couvrir les frais d'étude.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'UQU.</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.uqu.edu.sa</p>
Lieu	La Mecque (Royaume d'Arabie saoudite)
Inscription	À annoncer en 2024.
Dates	À annoncer en 2024.
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en propriété intellectuelle, entrepreneuriat et innovation délivré par l'Université d'Umm Al Qura au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs éminents de l'UQU, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle, des experts en propriété intellectuelle, des membres du personnel de l'OMPI et du Gouvernement de l'Arabie saoudite.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'UQU pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées.</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.uqu.edu.sa</p>

13. Master exécutif en propriété intellectuelle et innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Ministère de l'industrie et du commerce du Maroc, l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) et l'Université Mohammed VI polytechnique (UM6P) à Ben Guerir, Royaume du Maroc (nouveau)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement du Royaume du Maroc par l'intermédiaire de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) et du Ministère de l'industrie et du commerce du Royaume du Maroc.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction à la propriété intellectuelle - Brevets et innovation - Marques, dessins et modèles - Droit d'auteur - Analyse de données et informations en matière de brevets - Introduction au transfert de technologie - Gestion de la propriété intellectuelle - Stratégies de propriété intellectuelle à l'intention des entreprises - Propriété intellectuelle et droit de la concurrence - Processus de gestion du transfert de technologie - Étude de faisabilité technologique et économique - Évaluation de la propriété intellectuelle dans les sciences de la vie et les sciences physiques - Propriété intellectuelle et entrepreneuriat : start-up, entreprises dérivées et autres - Collaboration universitaire et industrielle en matière de propriété intellectuelle - Évaluation de la propriété intellectuelle - Règlement extrajudiciaire des litiges : médiation et arbitrage
Langue d'enseignement	La majorité des cours sont dispensés en français, à l'exception de certains cours qui sont proposés en anglais.
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un master en ingénierie; - avoir au moins cinq années d'expérience professionnelle dans un domaine lié à l'innovation, la recherche, la création ou la protection des actifs immatériels; et - maîtriser parfaitement le français et avoir un niveau intermédiaire en anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Limité à 25 étudiants au total.
Bourses	<p>Des bourses sont disponibles en nombre limité pour couvrir les frais d'étude.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'UM6P.</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.um6p.ma</p>
Lieu	Ben Guerir (Royaume du Maroc)
Inscription	À annoncer en 2024.
Dates	À annoncer en 2024.
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en propriété intellectuelle, entrepreneuriat et innovation délivré par l'Université Mohammed VI polytechnique au nom de l'OMPI, de l'OMPIC et du Ministère de l'industrie et du commerce du Maroc.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par des professeurs éminents de l'UM6P, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle, des experts en propriété intellectuelle, des membres du personnel de l'OMPI et du Gouvernement du Maroc.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'UM6P pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées.</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.um6p.ma</p>

14. Master en droit de la propriété intellectuelle et en gestion proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, le Bureau du Contrôleur général des brevets, des dessins et modèles industriels et des marques de l'Inde et l'Université nationale de droit de Delhi (NLU-D) à New Delhi (Inde) (nouveau)

Ce programme est proposé sous un double cursus car il est ouvert à la fois aux étudiants en droit qui poursuivent en master de droit et à ceux qui ont d'autres profils et peuvent s'inscrire en master.

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode de recherche juridique et autres méthodes de recherche, sous l'angle du droit de la propriété intellectuelle et des sciences sociales - Droit comparé - Droit et justice sur une planète mondialisée, sous l'angle du droit de la propriété intellectuelle et de la mondialisation en Inde et en Asie du Sud - Propriété intellectuelle et innovation, sous l'angle des brevets, de la protection des obtentions végétales, de la protection des semi-conducteurs et des dessins et modèles industriels - La propriété intellectuelle et les industries de la création, sous l'angle du droit d'auteur et des droits connexes - La propriété intellectuelle et la protection des marques de commerce, sous l'angle des marques et des indications géographiques - Les variantes de la propriété intellectuelle : secrets d'affaires, données d'essai et données réglementaires, données non personnelles, droits de publicité, savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles, concurrence déloyale - Licences de propriété intellectuelle et gestion des contrats - Monétisation et valorisation de la propriété intellectuelle - Gestion stratégique de la propriété intellectuelle - Défis actuels en matière de propriété intellectuelle - Méthodes de pointe en matière d'acquisition de propriété intellectuelle - Commercialisation de la propriété intellectuelle et transfert de technologie - Examen de la propriété intellectuelle, administration et gestion des offices de propriété intellectuelle - Propriété intellectuelle, droit de la concurrence et interfaces de réglementation - Application de la propriété intellectuelle, règlement et gestion des différends - Veille et analyses en matière de propriété intellectuelle - Mémoire et projet de recherche
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; - maîtriser parfaitement l'anglais; - être titulaire d'un certificat du Cours général d'enseignement à distance sur la propriété intellectuelle (DL-101) ou d'une certification L2Pro India; - réussir l'examen d'entrée (pour les étudiants nationaux) ou un entretien personnel (pour les étudiants internationaux).
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 50 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Des bourses sont disponibles en nombre limité pour couvrir les frais d'étude.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de demande sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université nationale de droit de Delhi : https://www.wipo.int/academy www.nludelhi.ac.in</p>
Lieu	New Delhi (Inde)
Inscription	À annoncer en 2024.
Dates	Août 2024 – juin 2025

Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et gestion délivré par l'Université nationale de droit de Delhi au nom de l'OMPI.
Enseignants	Les enseignements sont dispensés par d'éminents professeurs de l'Université nationale de droit de Delhi, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université nationale de droit de Delhi pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées : https://www.wipo.int/academy www.nludelhi.ac.in

15. Master en droit de la propriété intellectuelle et politique de l'innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Université de Tsinghua à Pékin (République populaire de Chine) (nouveau)

Sujets traités	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode de recherche juridique et autres méthodes de recherche, sous l'angle du droit de la propriété intellectuelle et des sciences sociales - Droit comparé - Droit et justice sur une planète mondialisée, sous l'angle du droit de la propriété intellectuelle et de la mondialisation - Propriété intellectuelle et innovation, sous l'angle des brevets, de la protection des obtentions végétales, de la protection des semi-conducteurs et des dessins et modèles industriels - La propriété intellectuelle et les industries de la création, sous l'angle du droit d'auteur et des droits connexes - La propriété intellectuelle et la protection des marques de commerce, sous l'angle des marques et des indications géographiques - Les variantes de la propriété intellectuelle : secrets d'affaires, données d'essai et données réglementaires, données non personnelles, droits de publicité, savoirs traditionnels et expressions culturelles traditionnelles, concurrence déloyale - Licences de propriété intellectuelle et gestion des contrats - Propriété intellectuelle, droit de la concurrence et interfaces de réglementation - Défis actuels en matière de propriété intellectuelle – données, intelligence artificielle et propriété intellectuelle; propriété intellectuelle et santé publique; propriété intellectuelle et établissement de normes; propriété intellectuelle et innovation ouverte - Droit, éthique et technologies : biotechnologie, mégadonnées et intelligence artificielle - Monétisation et valorisation de la propriété intellectuelle - Gestion stratégique de la propriété intellectuelle - Méthodes de pointe en matière d'acquisition de propriété intellectuelle - Commercialisation de la propriété intellectuelle et transfert de technologie - Examen de la propriété intellectuelle, administration et gestion des offices de propriété intellectuelle - Application de la propriété intellectuelle, règlement et gestion des différends - Veille et analyses en matière de propriété intellectuelle - Mémoire et projet de recherche
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire au minimum d'un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; et - maîtriser parfaitement l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	À déterminer.
Bourses	<p>Un nombre limité de bourses est disponible pour couvrir une partie des frais de scolarité pour les étudiants qualifiés des pays en développement, des PMA et des économie en transition.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de demande sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Tsinghua :</p> <p>https://www.wipo.int/academy www.tsinghua.edu.cn/en/</p>
Lieu	Pékin (Chine)
Inscription	À annoncer en 2024.
Dates	À annoncer en 2024.
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en propriété intellectuelle et politique de l'innovation délivré par l'Université de Tsinghua au nom de l'OMPI.

Enseignants	Les enseignements sont dispensés par d'éminents professeurs de l'Université de Tsinghua, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des collaborateurs de l'OMPI.
Pour en savoir plus	Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Tsinghua pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées : https://www.wipo.int/academy www.tsinghua.edu.cn/en/

16. Master en gestion de la propriété intellectuelle et de l'innovation proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines (IPOP HL) et l'Université de La Salle (DLSU) à Manille (Philippines) (nouveau)

Ce programme est organisé en collaboration avec le Gouvernement des Philippines par l'intermédiaire de l'Office de la propriété intellectuelle des Philippines.

Sujets traités	<p>Cours d'introduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bases de la propriété intellectuelle et de la gestion de l'innovation - Propriété intellectuelle et méthodes de recherche - Le système de propriété intellectuelle philippin - La propriété intellectuelle et son incidence sur l'économie mondiale - Questions et tendances émergentes en matière de propriété intellectuelle <p>Cours de fond :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du transfert de connaissances et de technologies - Entrepreneurat et innovation - Gestion financière et valorisation - Négociation et octroi de licences - Rédaction et soumission du projet de recherche final - Formation de développement des compétences à l'IPOP HL <p>Cours facultatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours PatentX de l'OMPI et l'Université de Harvard - Cours CopyrightX de l'Université de Harvard - Cours d'enseignement à distance de l'OMPI - Cours d'enseignement de l'Académie de l'IPOP HL
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	<p>Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'au moins un diplôme universitaire de premier cycle d'une université reconnue; et - parler couramment l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 20 étudiants autonomes et autofinancés au total.
Bourses	<p>Les bourses sont disponibles en nombre limité pour couvrir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le voyage aller-retour; - les frais d'inscription et d'études; - la pension complète et l'hébergement; et - l'assurance maladie. <p>Les frais de visa, le cas échéant, sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI en seront informés par l'Académie de l'OMPI. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes.</p>
Formulaires de candidature	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de La Salle :</p> <p>www.wipo.int/academy https://www.dlsu.edu.ph/</p>
Lieu	Manille (Philippines)
Inscription	À annoncer en 2024.
Dates	À annoncer en 2024.
Diplôme	Les étudiants ayant satisfait aux examens obtiendront un master en gestion de la propriété intellectuelle et innovation délivré par l'Université de La Salle au nom de l'OMPI et de l'IPOP HL.
Enseignants	Les cours sont dispensés par d'éminents professeurs de l'Université de La Salle, des conférenciers venus d'autres universités réputées, des spécialistes renommés de la propriété intellectuelle et des membres du personnel de l'OMPI et de l'IPOP HL.
Pour en savoir plus	<p>Les candidats sont invités à consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de La Salle pour obtenir des informations actualisées et plus détaillées :</p> <p>www.wipo.int/academy https://www.dlsu.edu.ph/</p>

Autres partenariats et colloques universitaires à l'intention des enseignants et des chercheurs en propriété intellectuelle

1. Patent X – Cours sur le droit des brevets et la santé publique mondiale

Description	Ce cours est proposé conjointement par l'Académie de l'OMPI et la Harvard Law School (HLS). Il porte sur les relations entre la propriété intellectuelle et la santé publique, ainsi que les manières dont le droit des brevets et d'autres systèmes juridiques pourraient être interprétés pour traiter plus efficacement les pandémies mondiales actuelles et futures. Le contenu du cours est particulièrement pertinent pour les pays en développement, les pays les moins avancés et les pays en transition.
Contenu et structure	<ul style="list-style-type: none">- Aperçu du système des brevets et du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) de l'OMPI- Admissibilité- Utilité et divulgation- Nouveauté (les exigences de nouveauté et d'activité inventive)- Revendications- Infractions- Recours- La crise sanitaire mondiale- Améliorer les marchés pharmaceutiques- Améliorer la propriété intellectuelle- Autres systèmes d'incitation- La voie à suivre
Enseignement	<p>Le cours PatentX est dispensé par d'éminents professeurs d'université formés et certifiés par HLS.</p> <p>Ce cours comprend un ensemble de conférences enregistrées, destinées à résumer les principaux aspects du droit et politiques en matière de brevets, et des séminaires dans lesquels de petits groupes d'étudiants, sous la direction d'enseignants spécialisés, s'appuient sur des études de cas pour explorer et évaluer le système des brevets et les défis mondiaux en matière de santé publique.</p>
Discussions et travaux en ligne	Un forum en ligne asynchrone, accessible aux étudiants et aux anciens élèves de PatentX, sera consacré aux discussions sur les nouveautés en matière de droit de la propriété intellectuelle et de santé publique dans le monde.
Examen final	Un examen est prévu sur la plateforme de formation en ligne de la HLS à la fin de la troisième phase.
Certificat	Les participants ayant réussi se verront remettre un certificat d'achèvement signé conjointement par la HLS et l'OMPI.
Durée	Ce cours est proposé deux fois par an pendant une période de 12 semaines: Première édition : janvier – juin 2024 Deuxième édition : septembre – décembre 2024
Public cible	Le cours s'adresse à des professionnels tels que les examinateurs de brevets, les avocats, les responsables de la politique de santé, les cadres du domaine pharmaceutique, les spécialistes de l'achat de médicaments et les spécialistes de la protection intellectuelle, ainsi qu'aux étudiants universitaires de troisième cycle. Il est recommandé aux participants d'avoir une connaissance élémentaire de la protection intellectuelle et de sa relation aux politiques de santé et de commerce avant de suivre le cours.
Inscription	<p>Les formulaires de candidature sont disponibles sur le site de l'Académie de l'OMPI: www.wipo.int/academy.</p> <p>Il est possible de consulter des informations sur les périodes d'inscription et la procédure de demande à l'adresse https://welc.wipo.int./index.php?lang=fr.</p>
Langue d'enseignement	Anglais
Frais d'inscription	Le cours est offert gratuitement aux participants.

2. Conférence des chercheurs en propriété intellectuelle et innovation d'Asie (IPIRA) : 18 et 19 janvier 2024 à Hanoi (Viet Nam)

La conférence IPIRA est organisée conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les institutions universitaires suivantes : l'Université islamique internationale de Malaisie, Universitas Indonesia, l'Université technologique de Nanyang, l'Université A&M du Texas et l'Université de Genève.

Contenu	La conférence offre un forum aux universitaires, aux chercheurs et aux spécialistes de la propriété intellectuelle d'Asie et d'ailleurs pour discuter et partager de nouvelles idées sur la propriété intellectuelle et l'innovation.
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme d'études supérieures et avoir une expérience de l'enseignement en droit de la propriété intellectuelle ou en droit international, économie ou gestion avec une spécialisation en propriété intellectuelle; et - parler couramment l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	Nombre limité à 100 places au total pour les participants.
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI, de l'OMC et de l'IPIRA.
Lieu	Hanoi (Viet Nam)
Inscription	Octobre 2023
Dates	18 et 19 janvier 2024
Pour en savoir plus	Veillez consulter les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'IPIRA pour des informations actualisées et plus détaillées : www.wipo.int/academy http://ipresearchersasia.org/

3. Conférence européenne des chercheurs en propriété intellectuelle (IPRE): juin 2024 à Genève (Suisse)

Cette conférence est organisée conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Université de Genève.

Contenu	La conférence offre un forum aux universitaires, aux enseignants et aux chercheurs spécialisés dans la propriété intellectuelle pour leur permettre de présenter leurs travaux en cours, recueillir des commentaires et faire du réseautage auprès de leurs pairs et de responsables politiques.
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme d'études supérieures et avoir une expérience de l'enseignement en droit de la propriété intellectuelle ou en droit international, en économie ou en gestion avec une spécialisation en propriété intellectuelle; et - parler couramment l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	100 places disponibles au total.
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Genève.
Lieu	Genève (Suisse)
Inscription	Février 2024
Dates	Juin 2024
Pour en savoir plus	Veillez consulter les sites de l'Académie de l'OMPI et de l'Université de Genève pour des informations actualisées et plus détaillées : www.wipo.int/academy www.unige.ch

4. Conférence sur la propriété intellectuelle et l'innovation en Amérique latine (IPILA) : octobre 2024 à Buenos Aires (Argentine)

Cette conférence est organisée conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Centre pour la propriété intellectuelle et l'innovation (CPINN) de l'Université de San Andrés (UdeSA).

Contenu	Cette conférence régionale offre un forum de débat sur la propriété intellectuelle et l'innovation aux universitaires et aux chercheurs spécialisés dans la propriété intellectuelle ainsi qu'une plateforme de discussion de ces thèmes sous l'angle de l'Amérique latine et du monde entier.
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme d'études supérieures et avoir une expérience de l'enseignement en droit de la propriété intellectuelle ou en droit international, en économie ou en gestion avec une spécialisation en propriété intellectuelle; et - parler couramment l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	50 places disponibles au total.
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'OMC.
Lieu	Buenos Aires (Argentine)
Inscription	Mars à août 2024
Dates	Octobre 2024
Pour en savoir plus	Veillez consulter les sites de l'Académie de l'OMPI et de l'OMC pour des informations actualisées et plus détaillées : www.wipo.int/academy https://www.wto.org/

5. Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants et des chercheurs en propriété intellectuelle en Afrique : du 5 au 8 février 2024 à Cape Town (Afrique du Sud)

Ce colloque est organisé conjointement par l'Académie de l'OMPI, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Université de Cape Town.

Contenu	Le Colloque OMPI-OMC en Afrique offre un forum permettant d'établir une collaboration universitaire sur des thèmes tels que les méthodes actuelles de l'enseignement du droit de la propriété intellectuelle afin de renforcer les réseaux de collaboration et les échanges entre les universitaires dans toute l'Afrique. Il aidera aussi les universitaires de la région spécialisés dans la propriété intellectuelle à mieux comprendre l'évolution actuelle des législations et des politiques internationales dans ce domaine, en mettant l'accent sur des activités actuelles pertinentes dans le contexte africain en vue de renforcer les capacités des pays africains dans les domaines politique et juridique.
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme d'études supérieures et avoir une expérience de l'enseignement en droit de la propriété intellectuelle ou en droit international, en économie ou en gestion avec une spécialisation en propriété intellectuelle; et - parler couramment l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	26 places disponibles au total.
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'OMC.
Lieu	Cape Town (Afrique du Sud)
Inscription	Novembre 2024
Dates	Du 5 au 8 février 2024
Pour en savoir plus	Veillez consulter les sites de l'Académie de l'OMPI et de l'OMC pour des informations actualisées et plus détaillées : www.wipo.int/academy https://www.wto.org/

6. Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle : du 4 au 15 novembre 2024 à Genève (Suisse)

Ce colloque est organisé conjointement par l'Académie de l'OMPI et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Genève (Suisse).

Contenu	Le Colloque met l'accent sur un éventail de différents sujets spécialisés en matière de propriété intellectuelle chaque année. Les participants doivent examiner des études de cas et des expériences d'enseignement pertinentes au regard de ces sujets, ainsi que des méthodes d'enseignement. Le programme comprendra des visites des bibliothèques de l'OMPI et de l'OMC et des réunions avec des fonctionnaires de l'OMPI et de l'OMC.
Langue d'enseignement	Anglais
Conditions d'admissibilité	Ce programme est ouvert aux candidats qui remplissent les conditions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'un diplôme d'études supérieures et avoir une expérience de l'enseignement en droit de la propriété intellectuelle ou en droit international, en économie ou en gestion avec une spécialisation en propriété intellectuelle; et - parler couramment l'anglais.
Nombre maximum d'étudiants	35 places disponibles au total.
Bourses (à confirmer)	Des bourses sont accordées en nombre limité par l'OMPI et l'OMC. Elles couvrent : <ul style="list-style-type: none"> - les frais de transport; - tous les frais liés au colloque; - l'hébergement en pension complète; et - l'assurance maladie. <p>Le cas échéant, les frais de visa sont à la charge des participants.</p> <p>Les candidats qui obtiendront une bourse de l'OMPI ou de l'OMC en seront informés par l'Académie de l'OMPI et la Division de la propriété intellectuelle de l'OMC. Celle-ci communiquera ensuite des informations pertinentes, notamment sur l'organisation du voyage.</p>
Formulaires de candidature	Les formulaires de candidature sont disponibles sur les sites Web de l'Académie de l'OMPI et de l'OMC.
Lieu	Genève (Suisse)
Inscription	Mars à août 2024
Dates	Du 4 au 15 novembre 2024 (deux semaines)
Pour en savoir plus	Veillez consulter les sites de l'Académie de l'OMPI et de l'OMC pour des informations actualisées et plus détaillées : www.wipo.int/academy https://www.wto.org/

Programme des cours d'été de l'OMPI

Informations générales sur les cours d'été de l'OMPI

Les cours d'été de l'OMPI offrent aux jeunes professionnels et aux étudiants universitaires la possibilité d'approfondir leurs connaissances en matière de propriété intellectuelle, et notamment d'acquérir une compréhension de la propriété intellectuelle en tant qu'outil de développement économique, social, culturel et technologique.

Tous les programmes des cours d'été sont structurés autour d'un tronc commun, mais quelques-uns accordent une attention particulière à certaines questions de propriété intellectuelle comme le transfert de technologie. Ils suivent également le même format et ont la même durée. Les participants sont informés des différents aspects de la propriété intellectuelle; ils sont amenés à étudier notamment le caractère international de la protection de la propriété intellectuelle et l'interface entre la propriété intellectuelle et d'autres domaines d'action. Le programme, qui adopte une démarche interdisciplinaire axée sur des problèmes concrets, comprend des cours magistraux, des exercices de simulation, des débats en groupe sur des thèmes choisis en matière de propriété intellectuelle, des débats d'experts et des études de cas.

Une nouvelle série de programmes d'enseignement destinés aux cadres sera lancée en 2024 à l'intention notamment des chefs d'entreprise, des cadres de direction, des petites et moyennes entreprises (PME) et des innovateurs des pays en développement, des pays les moins avancés et des pays en transition.

Le programme sera proposé dans des formats d'enseignement mixte et permettra aux participants d'acquérir des compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle en effectuant des études de cas, des exercices de simulation et des activités en groupe dans des domaines tels que la commercialisation de la propriété intellectuelle, la concession de licences et l'image de marque. De plus amples informations seront publiées sur le site Web de l'Académie de l'OMPI en 2024.

Cours d'été de l'OMPI – Contenu général et structure

Contenu et structure	<ul style="list-style-type: none"> - L'OMPI et son rôle dans la promotion de la créativité et de l'innovation - Exemples d'enjeux contemporains dans le domaine des marques - Systèmes de marques au niveau international et régional - Les indications géographiques : environnement international et questions d'actualité - Protection des dessins et modèles et interface avec les autres domaines de la propriété intellectuelle - Noms de domaine de l'Internet et règlement extrajudiciaire des litiges, y compris des exemples de cas - Les marques et l'Internet : problèmes et défis - Gestion des marques : étude de cas - Systèmes de brevets au niveau régional et international - Exemples d'enjeux contemporains dans le domaine des brevets - Utilisation de l'information en matière de brevets - Protection des secrets d'affaires : questions d'actualité - Sélection de cas dans le domaine des brevets et des biotechnologies - Protection internationale du droit d'auteur et des droits connexes - Exemples d'enjeux contemporains dans le domaine du droit d'auteur et des droits connexes - Limitations et exceptions relatives au droit d'auteur, notamment l'accès des personnes ayant une déficience visuelle aux œuvres protégées par le droit d'auteur - Concurrence déloyale et propriété intellectuelle - Économie de la propriété intellectuelle - Gestion de la propriété intellectuelle : une approche pratique - Valorisation de la propriété intellectuelle; - Transfert de technologie et concession de licences - Exercices de simulation de négociations relatives à la concession de licences - Industries de la création et propriété intellectuelle : la concession de licences relatives au droit d'auteur - Protection des obtentions végétales, y compris la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) - Propriété intellectuelle et biodiversité : environnement international et questions d'actualité - Débats d'experts : <ul style="list-style-type: none"> - Propriété intellectuelle et santé publique : enjeux et défis - Propriété intellectuelle, technologies vertes et changement climatique : enjeux et défis - Exemples de cas relatifs à l'application des droits de propriété intellectuelle - Discussions en groupe : <ul style="list-style-type: none"> - Le transfert de technologie dans le domaine de la propriété intellectuelle - Le droit d'auteur à l'ère du numérique - L'innovation ouverte - Marques et création de marques
Langue d'enseignement	Différentes langues seront proposées selon le cours d'été (voir le tableau ci-après).
Conditions d'admissibilité	Le programme des cours d'été de l'OMPI, qui est international par nature, s'adresse principalement à de jeunes cadres, des étudiants de troisième cycle et des étudiants diplômés dans n'importe quelle discipline universitaire.
Enseignement à distance	Dans la plupart des cours d'été, les candidats devront valider le cours d'enseignement à distance intitulé "Cours général de propriété intellectuelle" (DL-101). Les dates de la session et les dates des cours d'été spécialisés seront précisées en temps utile.
Frais d'inscription	Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de l'OMPI : https://www.wipo.int/academy/fr/courses/summer_school .
Frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance	Les participants doivent prendre en charge leur transport, leur logement et leurs dépenses courantes durant la participation au programme.

Bourses	Un nombre limité de bourses est proposé aux étudiants étrangers qui participent aux cours d'été organisés en République de Corée et en Afrique du Sud. Elles sont offertes respectivement par les gouvernements de la République de Corée et du Japon et couvrent les frais de voyage. Un nombre limité de bourses est également proposé pour les cours d'été organisés en Suisse. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/academy/fr/courses/summer_school .
Certificat	Les participants ayant suivi avec succès un programme de cours d'été et qui remplissent les conditions requises se verront délivrer un certificat de participation.
Autres informations	Pour de plus amples informations sur les cours d'été, veuillez consulter le site Web à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/academy/fr/courses/summer_school .

Cours d'été de l'OMPI en 2024*

Cours d'été	Langue d'enseignement	Lieu et date
1. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Bélarus	Russe	Minsk, du 27 mai au 7 juin
2. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Brésil	Portugais	À déterminer
3. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Chili	Espagnol	Santiago, du 11 au 22 mars
4. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et la Colombie	Espagnol	À déterminer
5. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université de science politique et de droit de Chine orientale	Anglais	À déterminer
6. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Égypte	Anglais	Septembre
7. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Ghana	Anglais	À déterminer
8. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et la République islamique d'Iran	Anglais	À déterminer
9. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Kazakhstan	Russe	Astana, en juin
10. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Mexique	Espagnol	Du 3 au 14 juin
11. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université de science et de technologie de Nanjing	Anglais	À déterminer
12. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et le Nigéria	Anglais	À déterminer
13. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et Oman	Arabe	À déterminer
14. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et les Philippines	Anglais	À déterminer
15. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université populaire de Chine	Anglais	À déterminer
16. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et la République de Corée	Anglais	À déterminer
17. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Arabie saoudite	Anglais	À déterminer
18. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université du Sichuan	Anglais	À déterminer
19. Cours d'été de perfectionnement sur la propriété intellectuelle et le transfert de technologie organisé par l'OMPI et l'Afrique du Sud	Anglais	Durban, du 25 novembre au 5 décembre
20. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université de science politique et de droit du Sud-Ouest	Anglais	À déterminer
21. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Espagne	Espagnol	À déterminer
22. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université de Bournemouth	Anglais	En ligne, du 6 au 17 mai
23. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université de Genève (UNIGE, Suisse)	Anglais	Genève, du 17 au 28 juin

* Pour être informé des mises à jour ainsi que des dates limites et des frais d'inscription, veuillez consulter le site Web de l'Académie de l'OMPI à l'adresse suivante : www.wipo.int/academy/fr.

24. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et les États-Unis d'Amérique	Anglais	En ligne, du 3 au 14 juin
25. Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'Université d'économie et de droit de Zhongnan	Anglais	Wuhan, du 24 juin au 5 juillet

Institutions de formation à la propriété intellectuelle (IPTI)

L'Académie de l'OMPI aide les États membres à créer et mettre en place des institutions de formation à la propriété intellectuelle autonomes. L'objectif est de permettre aux États membres de mettre en place leurs structures de formation à la propriété intellectuelle, sur la base des priorités et des objectifs nationaux et régionaux.

En 2023, 18 institutions de formation à la propriété intellectuelle avaient été créées avec l'aide de l'Académie de l'OMPI en Arabie saoudite, en Azerbaïdjan, en Colombie (avec le Bureau du droit d'auteur et l'Office de la propriété industrielle), au Costa Rica, en Égypte, à El Salvador, en Éthiopie, en Géorgie, au Pérou, en République dominicaine (avec l'Office de la propriété industrielle et le Bureau du droit d'auteur), en République islamique d'Iran, à la Trinité-et-Tobago, en Tunisie, en Türkiye (avec le Bureau du droit d'auteur et l'Office de la propriété industrielle) et en Ukraine. Jusqu'en 2022, les institutions de formation à la propriété intellectuelle avaient organisé plus de 7600 activités de formation auxquelles avaient pris part plus de 436 000 personnes. Treize projets sont en cours et devraient être achevés dans les années à venir.

Une fois que les institutions de formation à la propriété intellectuelle ont été créées, l'Académie de l'OMPI continue de les aider à mettre en œuvre des projets de renforcement des compétences, notamment pour répondre aux besoins des populations qui ont été historiquement sous-représentées dans l'écosystème de la propriété intellectuelle, par exemple les PME, les femmes et les jeunes. À ce jour, l'Académie de l'OMPI a lancé plus de 30 projets au titre du suivi des institutions après leur création.

Les institutions de formation à la propriété intellectuelle continuent de jouer un rôle important dans la formation dispensée à des bénéficiaires provenant de divers secteurs économiques clés à l'échelle nationale et régionale, notamment l'agriculture, la création de contenus numériques, les services technologiques, le textile et l'artisanat, ou encore l'alimentation et la gastronomie. Les formations proposées mettent particulièrement l'accent sur les compétences pratiques en matière de propriété intellectuelle et couvrent un large éventail de sujets tels que les marques, les brevets, le droit d'auteur et les droits connexes, les dessins et modèles industriels, ou encore la gestion et la commercialisation de la propriété intellectuelle.

N'hésitez pas à consulter le calendrier des manifestations organisées par les institutions de formation à la propriété intellectuelle, qui contient des informations actualisées sur les formations proposées : <https://www.wipo.int/academy/fr/events/index.html>.

Vous pouvez également naviguer sur notre carte pour trouver une institution de formation à la propriété intellectuelle, en savoir plus sur notre réseau de partenaires et accéder à leurs coordonnées et aux liens vers leurs sites Web : https://www.wipo.int/academy/fr/training_institutions.html.

1. Stratégies de formation à la propriété intellectuelle (IPTI-001)

Description	Ce cours permet aux formateurs en propriété intellectuelle d'acquérir les méthodes et les stratégies fondamentales d'enseignement nécessaires pour concevoir et assurer des formations en propriété intellectuelle à l'intention de différents publics. Il a été initialement créé pour des formateurs des institutions de formation à la propriété intellectuelle qui dépendent de l'Académie de l'OMPI, et il est désormais mis à la disposition de toute personne souhaitant améliorer ses compétences de formation dans ce domaine.
Contenu et structure	Le cours comporte huit modules : <ul style="list-style-type: none"> - Module 1 : Introduction - Module 2 : L'apprentissage chez l'adulte - Module 3 : Définition des besoins en formation - Module 4 : Conception de la formation - Module 5 : Mise en œuvre de la formation - Module 6 : Évaluation de la formation - Module 7 : Principes de base de l'apprentissage en ligne - Module 8 : Évaluation finale
Certificat	Un certificat est remis aux participants répondant aux critères d'achèvement du cours.
Durée	Chaque participant peut étudier les documents de ce cours à son propre rythme. Selon les estimations, l'étude de ces documents demande environ 15 heures.
Public cible	Le cours est destiné à des agents, des professionnels et des experts de la propriété intellectuelle qui sont notamment chargés de la formation.
Inscription	Des informations sur les périodes d'inscription et les inscriptions sont disponibles dans la partie du catalogue des cours consacrée aux institutions de formation à la propriété intellectuelle, qui peut être consultée sur le site du Centre de formation en ligne de l'OMPI à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	Français, anglais, arabe et espagnol.
Frais d'inscription	Ce cours est offert gratuitement aux participants.

2. Cours pilote : Guide de la propriété intellectuelle à l'intention des entrepreneurs

Description	Ce cours permet aux entrepreneurs débutants et expérimentés d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour tirer parti de manière stratégique de la propriété intellectuelle afin d'obtenir un avantage concurrentiel sur les marchés. Grâce à des activités et des ressources pratiques et interactives, les participants vont apprendre à créer et exploiter pas à pas des outils permettant d'intégrer la propriété intellectuelle dans leurs modèles d'affaires. Le cours a été créé à l'aide de ressources issues d'un certain nombre de projets réussis qui ont été mis en œuvre par l'Académie de l'OMPI en coopération avec des institutions de formation à la propriété intellectuelle reconnues en Amérique latine.
Contenu et structure	<p>Le programme comporte trois phases qui se déroulent toutes en ligne :</p> <p>Phase 1 : Cours suivi à un rythme individuel Modules portant sur les principales notions de la propriété intellectuelle et les aspects touchant au commerce.</p> <p>Phase 2 : Ateliers Sessions pratiques permettant aux entrepreneurs de créer des outils utiles en matière de propriété intellectuelle pour leurs entreprises, et d'acquérir les compétences nécessaires pour les exploiter.</p> <p>Phase 3 : Mentorat Accompagnement individuel pour aider quelques entrepreneurs choisis à intégrer des stratégies de propriété intellectuelle dans leurs modèles d'affaires. Les critères de sélection seront communiqués au début de la phase 1.</p> <p>* Les participants qui achèvent le cours suivi à un rythme individuel peuvent assister à n'importe quel atelier. Ceux qui ont effectué tous les ateliers peuvent prétendre à la phase de mentorat.</p>
Public cible	Ce cours s'adresse aux entrepreneurs, aux innovateurs, aux créateurs, aux propriétaires de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et à toute personne souhaitant découvrir comment la propriété intellectuelle peut les aider à tirer parti de leur potentiel commercial.
Inscription	De plus amples informations sur le calendrier du cours et la participation à celui-ci sont disponibles sur le site Web du Centre de formation en ligne de l'OMPI à l'adresse suivante : https://welc.wipo.int/?lang=fr .
Langue d'enseignement	La session pilote de ce programme de certification sera proposée en espagnol.

